

Portrait des financements

en soutien à la sécurité alimentaire sur les territoires de Laval, Montréal, et Montérégie pour l'année 2023-2024

Synthèse des résultats
Mai 2025





Mario Régis
Conseiller
stratégique
Centraide du Grand
Montréal

Erika Salem
Agente de
programme
Conseil SAM



Préambule

En janvier 2024, Centraide du Grand Montréal et le Conseil du système alimentaire montréalais (Conseil SAM) invitaient plus d'une dizaine de partenaires financiers à participer à un projet de recherche dont les effets pourraient être de renforcer la complémentarité, la cohérence et l'arrimage du soutien financier alloué pour la sécurité alimentaire et améliorer les mécanismes (et peut-être les niveaux) de financement pour mieux répondre aux besoins de la population.

Les organismes œuvrant pour renforcer la sécurité alimentaire ont accès à différentes sources de financement issues de programmes et bailleurs de fonds variés. Malgré les financements disponibles, ces organismes ne parviennent pas à répondre aux besoins alimentaires grandissants de la population, de plus en plus précarisée. La hausse du prix des aliments, la hausse du prix des loyers et la pénurie de main-d'œuvre sont quelques-uns des enjeux qui mettent une pression financière sur les ménages ainsi que sur les organisations qui les appuient.

Un portrait des principaux financements accordés en matière de sécurité alimentaire, à Laval, à Montréal et en Montérégie, nous apparaissait essentiel pour mieux comprendre l'effet d'ensemble qu'ont ces partenaires financiers pour développer des systèmes alimentaires durables, inclusifs et ainsi renforcer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables, et de là, améliorer cet effet d'ensemble.

La production de ce portrait et de cette analyse a été entièrement assumée par le Conseil SAM et Centraide du Grand Montréal.

Acronymes

CASAL
Comité d'action en
sécurité alimentaire
de Laval

CISSS
Centre intégré
de santé et de
services
sociaux

Conseil SAM
Conseil du
système
alimentaire
montréalais

DSPu, DRSP
Direction de santé
publique, direction
régionale de santé
publique

ÉS
Économie
sociale

FAO
Food and
Agriculture
Organization of the
United Nations

FQIS
Fonds québécois
d'initiatives sociales

IA
Insécurité
alimentaire

MADA
Municipalités amies
des aînés

MAMH
Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation

MAPAQ
Ministère de
l'Agriculture, des
Pêcheries et de
l'Alimentation

MEIE
Ministère de
l'Économie, de
l'Innovation et de
l'Énergie

MESS
Ministère de l'Emploi
et de la Solidarité
sociale

MSSS
Ministère de la
Santé et des
services sociaux

PAGIEPS
Plan d'action
gouvernemental
pour l'inclusion et la
participation sociale

PGPS
Politique
gouvernementale de
prévention en santé

PRDS
Politique régionale
de développement
social

PSOC
Programme de
soutien aux
organismes
communautaires

SA
**Sécurité
alimentaire**

TCRM
Table de concertation
régionale de la
Montérégie

TIR-SHV
Table intersectorielle
régionale en saines
habitudes de vie

Définitions utilisées

Déterminants de la SA

Les **déterminants de la sécurité alimentaire** sont les facteurs (personnels et environnementaux) qui influencent la sécurité alimentaire d'une personne ou d'une communauté.

- **Déterminants individuels:** facteurs liés aux caractéristiques personnelles ou au parcours de vie des personnes et des ménages
- **Déterminants collectifs:** facteurs environnementaux de nature économique, physique, politique et socioculturelle au sein des collectivités et, plus globalement, de la société

Échelle d'intervention

- **Locale:** l'organisation/initiative intervient dans un seul arrondissement ou une seule ville liée à Montréal ou à Longueuil, un seul secteur d'aménagement à Laval ainsi qu'une seule MRC dans la Montérégie
- **Sous-régionale:** l'organisation/initiative agit sur plus d'une unité territoriale locale
- **Régionale:** l'organisation/l'initiative agit sur l'ensemble de la région

Financements repérés

Ces termes désignent les données fournies par les partenaires ayant contribué à ce portrait, soit une liste de financements, avec pour chaque financement (lorsque disponible): le programme ou enveloppe correspondant, l'organisme soutenu, l'échelle d'action de l'organisme soutenu, le type de financement, les déterminants de la SA et fonctions du système alimentaire concernés par l'initiative financée, et la somme allouée.

Insécurité alimentaire

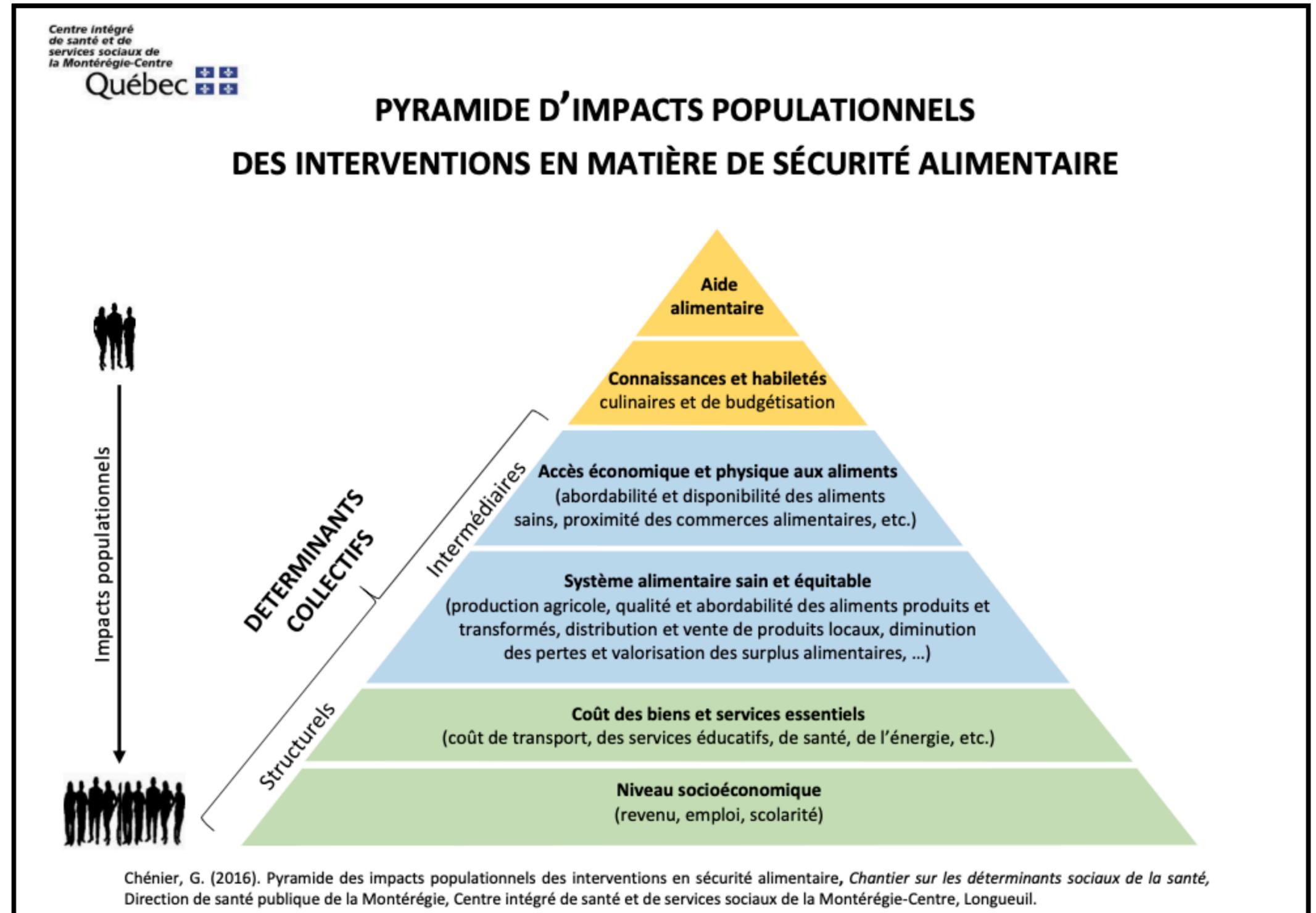
« L'insécurité alimentaire est l'incapacité de se procurer ou de consommer des aliments de qualité, ou en quantité suffisante, de façon socialement acceptable, ou encore l'incertitude d'être en mesure de le faire [en raison d'un revenu insuffisant] ». (Source: [Insécurité alimentaire des ménages au Canada : Survol – Canada.ca](#))

Définitions (suite)

Impact populationnel des interventions

L'étude s'appuie sur le cadre conceptuel de l'impact populationnel des interventions en matière de sécurité alimentaire afin de situer (analyser) les interventions (projets) soutenues par les partenaires financiers.

Source: [CISSS Montérégie-Centre, 2022](#)



Définitions (suite)

Fonctions du système alimentaire

Basées sur le rapport Faim zéro – Phase 2 (Brisebois et Colombo, 2019), elles sont définies comme suit:

- **Production** : fonction de production alimentaire visant à fournir des aliments sains à la population
- **Transformation** : fonction de transformation et de préparation alimentaire (différents modèles, échelles et secteurs)
- **Distribution aux individus**: fonction visant à fournir des provisions alimentaires directement aux consommateurs sous forme d'aliments, de produits ou de repas
- **Distribution aux organisations** : fonction visant à fournir des provisions alimentaires à d'autres organisations qui elles les distribueront aux consommateurs
- **Récupération alimentaire et gestion des déchets** : fonction englobant les activités de récupération alimentaire visant toute activité de lutte contre le gaspillage alimentaire
- **Éducation et sensibilisation** : fonction auxiliaire d'informer, d'éduquer, de former et de sensibiliser
- **Coordination et collaboration** : fonction auxiliaire au système alimentaire visant à assurer la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans l'écosystème
- **Recherche et transfert de connaissances** : fonction auxiliaire de production de connaissances sur le système alimentaire et de transfert de ces connaissances



Exemples de projets

La fonction **Transformation** rassemble des projets de cuisine collective ou d'ateliers culinaires, et est souvent couplée à la fonction **Éducation**. Les fonctions **Distribution** regroupent des organismes faisant du dépannage alimentaire, et parfois de la **récupération** de surplus. Dans la catégorie **Coordination**, on peut retrouver des projets portés par des organisations de concertation.

Définitions (suite)

Partenaire financier

Organisation (institution, fondation ou autre) ayant octroyé du financement à des organismes bénéficiaires pour des actions liées à la sécurité alimentaire, et ayant contribué à cette étude.

Sécurité alimentaire

« La sécurité alimentaire se mesure à l'échelle de la communauté. Elle implique que : 1) chacun a, à tout moment, les moyens physiques et économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine; 2) l'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie; 3) l'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré; 4) les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur le plan personnel et culturel; 5) les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine; 6) la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales et; 7) les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable (Pageau et al., 2008). » (Brisebois et Colombo, 2019).

Sommes allouées

Les sommes allouées sont les montants correspondant à chaque financement répertorié dans cette étude.

Système alimentaire

« Un système alimentaire est composé des maillons de la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution, consommation, et post-consommation) ainsi que des acteurs et actrices auxiliaires qui sont responsables des ressources financières, de la recherche, de la sensibilisation et de la gouvernance. » (Conseil SAM, inspiré de Brisebois et Colombo, 2019).



Résumé

Au total, sur les trois territoires étudiés (Laval, Montréal, Montérégie) et pour l'année 2023–2024, le portrait a répertorié (après nettoyage des données) **468 financements, totalisant des sommes d'un peu plus de 23 millions de dollars**, et ce, de la part de 18 partenaires. Attention cependant, les données du PSOC, soutien majeur à la **mission** d'organismes pouvant avoir un impact sur la SA, **n'ont pas pu être intégrées au portrait**.

FAITS SAILLANTS QUANTITATIFS

- Les **financements par projet** prédominent parmi les financements recensés par l'étude, et ce, **pour les trois régions**: ils représentent au minimum 60 % des financements totaux de chaque territoire.
- Les **financements octroyés pour un an ou moins** sont les plus représentés parmi ceux répertoriés: ils varient entre 52 % et 71 % des sommes allouées totales, en fonction du territoire étudié (attention: un financement octroyé pour un an peut être facilement renouvelable annuellement, ou s'intégrer dans un accompagnement de long-terme).
- Les **deux fonctions du système alimentaire les plus couvertes** par les financements répertoriés sont globalement la **distribution aux individus** (entre 40 % et 68 % du nombre de financements recensés, selon le territoire), et **l'éducation et la sensibilisation** (entre 41 % et 58 % du nombre de financements recensés selon le territoire), même si c'est la fonction transformation qui se hisse en deuxième place en Montérégie.
- Ce sont les **interventions visant les déterminants individuels de la sécurité alimentaire** (aide alimentaire, développement des connaissances et habiletés) qui sont **les plus représentées** parmi les financements, même si celles favorisant l'accès économique et physique aux aliments (ciblant donc des déterminants collectifs) arrive en deuxième position sur les trois territoires.
- Les **fondations** représentent **entre 20 % et 35 % des sommes allouées**, en fonction du territoire.



Résumé (suite)

FAITS SAILLANTS QUALITATIFS

- **La situation de chaque territoire varie grandement, et influe sur les modes de collaboration.** Par exemple, Laval, en tant que ville et MRC, bénéficie d'une plus grande proximité entre les partenaires financiers, qui facilite dans une certaine mesure la création de liens et la communication. En Montérégie, les concertations régionales jouent un rôle indispensable pour créer du lien, dans un contexte moins dense avec des besoins variés.
- **Le MESS, porteur du PAGIEPS 2017–2023 (incluant les Alliances pour la solidarité), avec les autres ministères et organismes collaborant à la mise en oeuvre du programme, ainsi que les fondations sont des partenaires financiers majeurs** dans le soutien de la SA. À ce titre, ils disposent d'une certaine influence sur la conception que les gestionnaires des enveloppes et les organismes demandeurs ont de la SA, et sur le type de projets qui sont financés aux échelles locales et régionales.
- **La lutte contre la pauvreté et contre l'insécurité alimentaire reste le prisme principal** à travers lequel le soutien à la SA est perçu. La vision plus systémique telle que celle proposée en page 7, qui inclut par exemple le caractère culturellement et nutritionnellement adéquat des aliments et les modes de production durables, a été nommée par quelques partenaires comme un idéal vers lequel tendre, mais reste minoritaire.
- **La majorité des partenaires impliqués ont manifesté une volonté de mieux collaborer**, avec plus de partenaires, afin de répondre aux besoins grandissants. Et plusieurs ont également nommé leur souhait **d'adopter collectivement une vision plus systémique** de la SA.
- Des **barrières systémiques freinent cependant la collaboration**: silos entre les partenaires (ministères, services institutionnels, secteur philanthropique), multiplication des planifications à différentes échelles, cultures organisationnelles variées entre les types de partenaires, qui peuvent compliquer les processus d'arrimage, la communication, et le partage de données.
- Certaines **différences** entre ce portrait et celui de 2017–2018 peuvent s'expliquer par la non prise en compte des **données du PSOC**.



Résumé (suite)

ET MAINTENANT?

Les entrevues qualitatives et la revue de littérature font ressortir des **pistes d'action, des bonnes pratiques, et des souhaits pour l'avenir**. Il nous semblait important d'en mettre plusieurs en lumière d'emblée:

- Inclure des **mesures structurelles** pour une véritable stratégie assurant la sécurité alimentaire, visant à **hausser les revenus des ménages**, d'une part, et **contenir le coût de la vie** d'autre part (ex.: développer le nombre de logements sociaux, tester une sécurité sociale de l'alimentation, etc.).
- Améliorer la **prévisibilité dans les financements disponibles**, autant pour les organismes qui portent les actions que pour les partenaires financiers qui ont le mandat de gérer des enveloppes décidées par d'autres instances.
- **Renforcer la participation** des partenaires financiers et des organismes **aux priorités régionales et locales**, et **améliorer l'alignement** des différents leviers financiers avec ces priorités.
- **Améliorer les complémentarités entre le financement basé sur des subventions, et le soutien aux activités d'économie sociale génératrices de revenus**, afin de renforcer la pérennité des actions porteuses.

Équipe de réalisation

Centraide du Grand Montréal et le Conseil du système alimentaire montréalais remercient chaleureusement toutes les personnes impliquées dans la réalisation de cette étude.

Pour toute question sur ce document, contacter:

Erika Salem

esalem@mtlmetropolesante.ca

Citation suggérée: Jolly, M. (2025). *Portrait des financements en soutien à la sécurité alimentaire dans la grande région de Montréal en 2024-2025*. Montréal-Métropole en santé | Conseil du système alimentaire montréalais, et Centraide du Grand Montréal.



Coordination

Erika Salem, agente de programme, Conseil du système alimentaire montréalais

Mario Régis, Directeur principal – Direction générale, Centraide du Grand Montréal



Analyse, rédaction et mise en page

Marina Jolly, consultante et coach, Un pas de recul



Comité méthodologique

Mario Régis, Centraide du Grand Montréal

Maude Beausoleil, Centraide du Grand Montréal

Erika Salem, Conseil SAM

Danie Royer, Direction régionale de santé publique de Montréal ,

CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal

Stéphanie Mauro, Ville de Montréal

Denis Nantel, Ville de Laval

Hoda Essassi, Ville de Longueuil

Geneviève Chénier, Direction de santé publique, CISSS de la Montérégie-Centre



Table des matières

Présentation de la démarche	○————○	Page 13
Méthodologie	○————○	Page 15
Analyse quantitative	○————○	Page 19
<i>Montréal</i>		p. 21
<i>Laval</i>		p. 36
<i>Montérégie</i>		p. 51
Analyse qualitative	○————○	Page 66
<i>Faits saillants</i>		p. 68
<i>Types de collaboration</i>		p. 69
<i>Défis rencontrés</i>		p. 71
<i>Bonnes pratiques</i>		p. 73
<i>Conditions de succès</i>		p. 74
<i>Souhaits et besoins</i>		p. 75
<i>Narratifs courants</i>		p. 76
Pistes d'action pour la suite	○————○	Page 77
Annexes	○————○	Page 82



Présentation de la démarche

Démarche

Origine

En 2019, suite à la planification stratégique du Conseil SAM, Centraide avait réalisé un portrait du soutien financier aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l'île de Montréal. Après la COVID, et dans un contexte de besoins grandissants, la fondation s'est alliée au Conseil SAM afin de mettre à jour ce portrait, tout en l'étendant aux trois régions administratives de Laval, Montréal et de la Montérégie.

Objectifs

Objectif général: renforcer les connaissances des partenaires financiers sur les divers programmes de soutien financier pour les initiatives favorisant la sécurité alimentaire

Objectifs spécifiques:

1. Décrire les principaux leviers/programmes qui subventionnent les diverses initiatives favorisant la sécurité alimentaire
2. Développer une base de données commune sur les subventions octroyées
3. Analyser les données par différents critères : territoire, type de partenaire, type de financement, type d'initiative, fonction du SA, déterminants de la santé.
4. Identifier les arrimages et les complémentarités actuels ainsi que les opportunités

Effets désirés

Renforcer la complémentarité, la cohérence et l'arrimage du soutien financier alloué pour la sécurité alimentaire, et améliorer les mécanismes de financement pour mieux répondre aux besoins de la population



Méthodologie

Méthodologie

Activités réalisées pour collecter les informations



La rapide revue de littérature a révélé que le sujet de la collaboration entre Partenaires financiers pour soutenir la SA dans les pays dits « développés » est peu abordé. Il serait intéressant de creuser la recherche pour confirmer (ou non) ce constat.



Revue de littérature

12 documents repérés sur la collaboration entre partenaires financiers (bonnes pratiques générales, ou spécifiques à l'alimentation)



Collecte et validation des données quantitatives

Création d'un gabarit de base de données commenté par des membres du comité méthodologique
Envoi de la grille pour remplissage par les partenaires financiers
Échanges avec les partenaires pour repasser dans la base de données



Entrevues qualitatives

7 entrevues semi-dirigées avec des personnes représentant les partenaires financiers des trois territoires à l'étude pour creuser la collaboration en termes de financement de la SA: collaborations existantes, bonnes pratiques, défis rencontrés, besoins et souhaits pour l'avenir, compréhension commune (ou non) des concepts liés à la SA

À noter: les entrevues ont parfois abordé les pratiques de collaborations financières générales, non spécifiques à la sécurité alimentaire, lorsque les éléments liés à la SA venaient à manquer. Cela permet tout de même de comprendre les enjeux et les défis des partenaires dans l'établissement de collaborations financières.

Limites

Balises et limites de l'étude

Les limites inhérentes à chaque question d'analyse seront présentées avec les tableaux, dans la section Analyse quantitative.

Les résultats du portrait présentent un instantané partiel et des ordres de grandeur, plutôt qu'une image exhaustive et exacte, et sont à interpréter en tant que tel.

Données

- L'analyse a été limitée aux données rendues disponibles (portrait non exhaustif, ex.: **données du PSOC** ou de la Fondation Olo non incluses).
- La grille ayant été remplie par les partenaires, il subsiste une marge d'erreur, due à l'interprétation de chaque personne, notamment pour des indicateurs plus complexes telle que la ventilation par fonctions du système alimentaire.
- Les partenaires ont interprété le périmètre de l'étude en accord avec leur propre vision de la SA, donc certaines données ont pu être incluses pour un territoire et pas les autres (ex.: financements MADA).
- La base de données (BDD) est constituée d'une liste des financements alloués à des interventions en SA par les partenaires en 2023-2024. Cependant, le niveau de détail de la BDD ne permettaient pas de repérer tous les financements concernant un même projet (et non organisme) soutenu par plusieurs partenaires. L'analyse effectuée pour ce portrait se fonde donc sur le nombre de financements répertoriés, et sur les sommes correspondantes, plutôt qu'une analyse par projet.

Périmètre

- L'étude concerne uniquement l'année 2023-2024 (année civile ou année financière, en fonction des partenaires participants).
- Les financements autres que subventions (ex.: prêts) n'ont pas été intégrés au périmètre de l'étude, de même que les financements fédéraux (autre Montréal en commun, issu du Défi des villes intelligentes).
- Le portrait englobe les trois régions suivantes: Montréal, Laval, Montérégie.
- Le financement pour le développement des communautés et le renforcement des compétences ne précise pas toujours les enjeux spécifiques ciblés, il n'a donc pas été comptabilisé.

Contexte

- 2023-2024 était une année particulière, car le 4e Plan de lutte contre la pauvreté du gouvernement provincial (dont plusieurs financements en SA sont issus) était dans une phase de mise à jour. Ainsi, plusieurs projets ont vu leur financement reconduit exceptionnellement pour une année supplémentaire, et ont donc été comptabilisés comme des financements sur 1 an, alors qu'ils étaient auparavant soutenus sur plusieurs années.
- Plusieurs périodes de pression temporelle (délais serrés) ont eu un impact sur le projet, aux étapes de validation de la grille, et d'analyse finale.

Biais

- Les organismes n'ont pas été consultés, l'analyse représente donc les points de vue des partenaires financiers.
- Même si une attention a été portée à la représentativité des types de partenaires consultés, plusieurs acteurs des territoires n'ont pas participé.

Partenaires

Liste des partenaires financiers ayant soumis des données et/ou participé aux entrevues: **18 partenaires** sur trois territoires (sans compter tous les arrondissements), contre 9 pour le portrait de 2017-2018, sur un territoire

L'absence du PSOC dans les données

Le PSOC est un programme gouvernemental de financement qui soutient la réalisation de la mission des organismes communautaires en santé et services sociaux. C'est une source de financement majeure pour le secteur communautaire. Par exemple, au 31 mars 2024, à Montréal, 212 621 458 \$ avait été attribués à 541 organismes sur l'année. Cependant, la ventilation des financements du PSOC ne comporte pas de catégorie spécifique à la SA. Les financements issus de ce programme n'ont donc pas pu être pris en compte dans l'analyse. Les résultats seraient probablement différents s'ils avaient été intégrés.

Ministères

- MAMH
- MAPAQ

Municipalités

- Ville de Montréal
- Ville de Laval
- Ville de Longueuil
- Ville de St-Jean sur Richelieu

Fondations

- Centraide (Grand Montréal, RCOQ Sud-Ouest, Richelieu-Yamaska)
- Mission Inclusion
- Fondation Marcelle et Jean Coutu

Directions de santé publique

- DRSP Montréal
- DSPu Montérégie
- DSPu du CISSS de Laval

Ententes sectorielles régionales

- Stratégie bioalimentaire Montérégie
- Table de concertation régionale de la Montérégie

Autres

- Conseil SAM (TIR-SHV de Montréal)
- TIR-SHV de Laval (Laval unie pour ses familles)
- TIR-SHV de la Montérégie
- Pôle d'économie sociale Vallée-du-Haut-Saint-Laurent



Éléments analysés

Répartition du nombre de financements ou des sommes allouées recensées par:

- types de partenaire
- partenaires
- sources du financement
- territoires
- types de financement
- échelles d'intervention des initiatives financées
- fonctions du système alimentaire
- types d'intervention ciblant les déterminants de la sécurité alimentaire

Attention, comme indiqué dans les limites, il n'a pas été possible de regrouper les financements repérés par intervention/projet spécifique d'une organisation donnée. L'analyse est donc fondée sur: le nombre de financements octroyés fournis par les partenaires, et les sommes correspondantes à chaque financement. Par exemple, un partenaire peut avoir listé 5 financements différents, totalisant 5 x 10 000 \$, soit une somme totale allouée de 50 000 \$.



Montréal

Répartition des sommes allouées, par types de partenaire



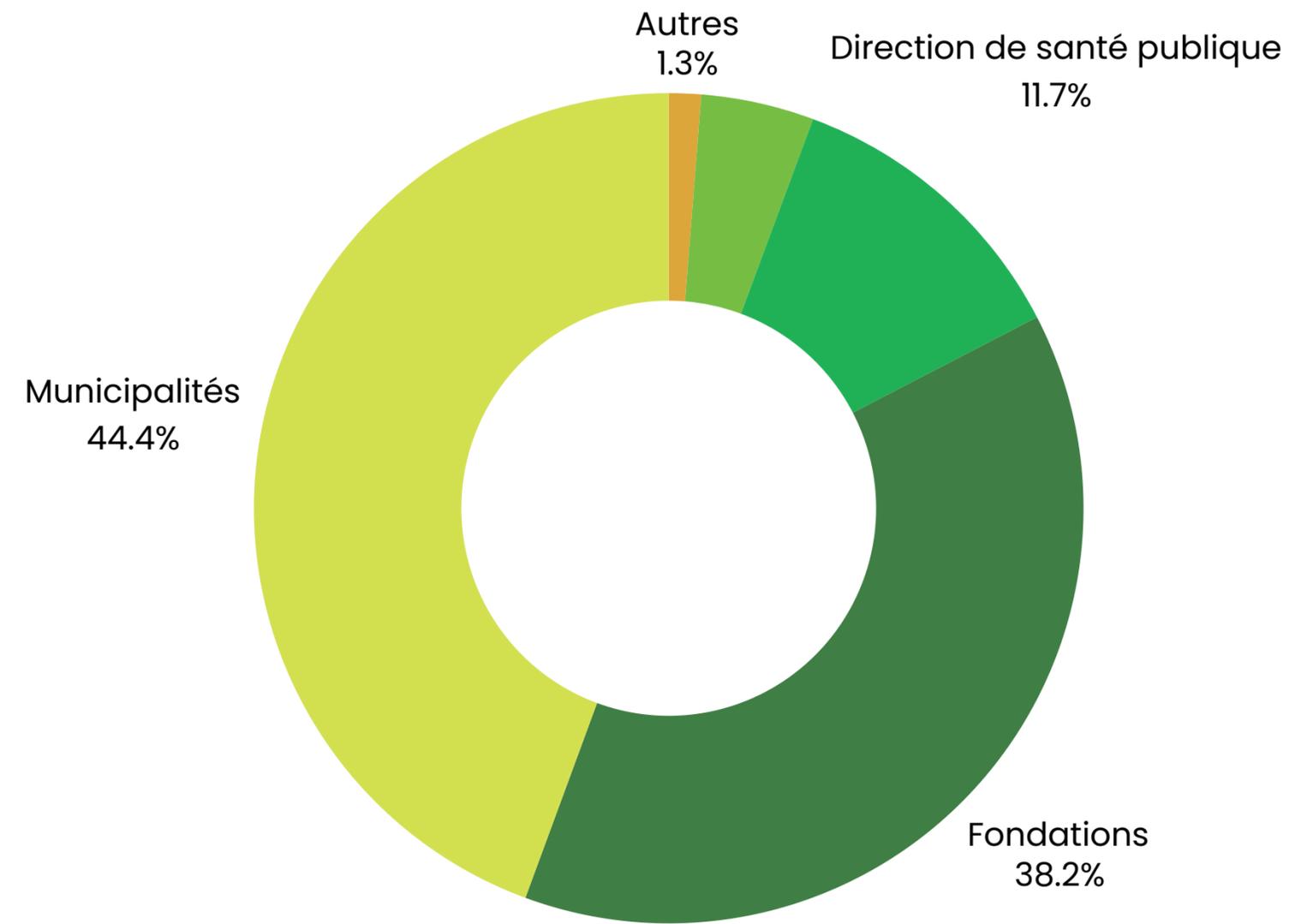
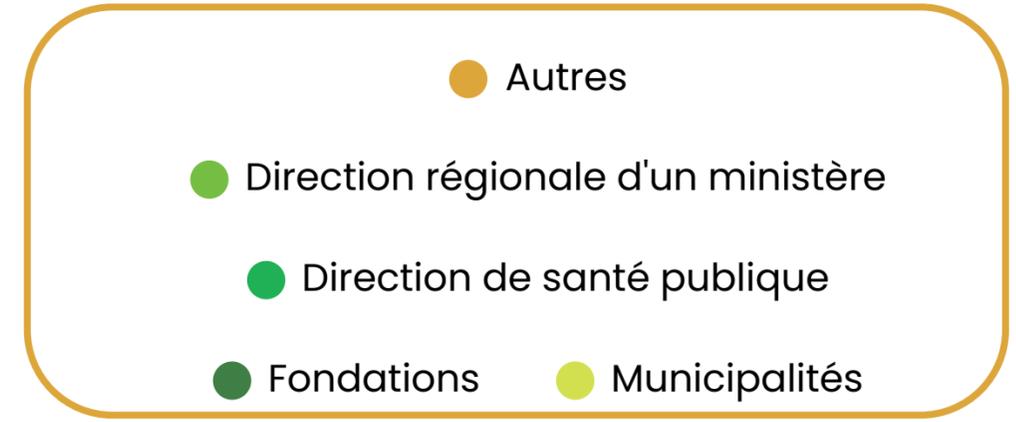
Il s'agit ici des partenaires qui **gèrent** les enveloppes administratives et attribuent les financements répertoriés, et pas des **sources** des financements, que les sommes proviennent, ou non, de l'enveloppe dont les partenaires sont mandataires.



Pour rappel, les données du PSOC ne sont pas prises en compte dans l'analyse.



La catégorie Municipalités réfère ici à la Ville de Montréal, et regroupe des enveloppes gérées parfois par la Ville-centre, et parfois en arrondissement. La **Ville-centre représente environ 60 % de toutes les sommes regroupées sous « Municipalités »** dans ce graphique. La catégorie « Autres » inclut notamment Montréal Métropole en Santé, TIR-SHV de la région de Montréal.



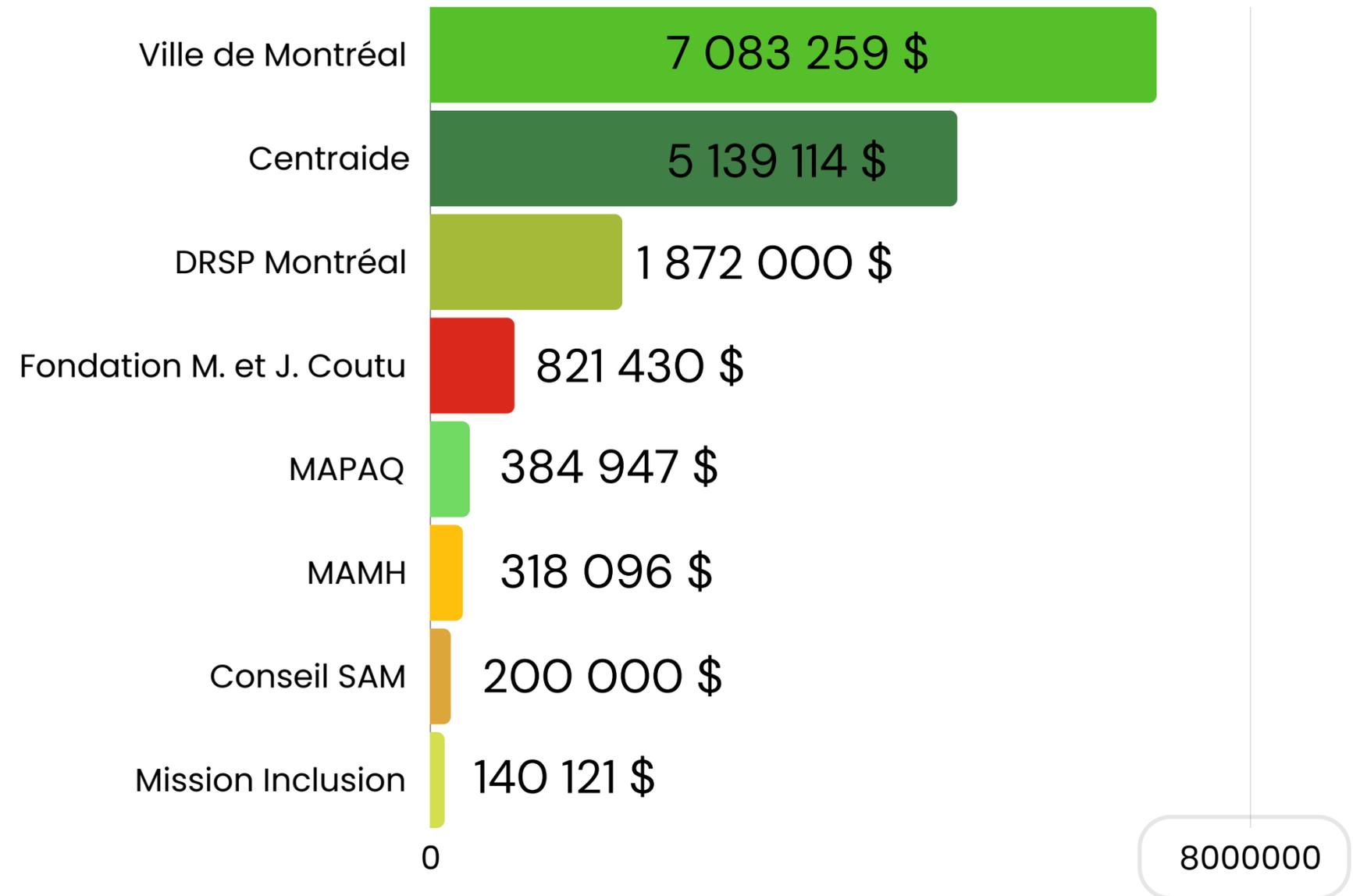
Répartition des sommes allouées, par partenaires



Comme dans la page précédente, il s'agit ici des partenaires qui gèrent les enveloppes, et pas des sources des financements. Certains partenaires (comme la Ville ou le MAPAQ) peuvent jouer les deux rôles (voir page suivante).



En tenant compte de l'exclusion des données du PSOC et de l'importance de ce partenaire financier, cette analyse **plus fine que par type d'acteur** révèle la place prépondérante de la **Ville de Montréal, et de Centraide du Grand Montréal** dans le soutien à la SA sur l'Île de Montréal.



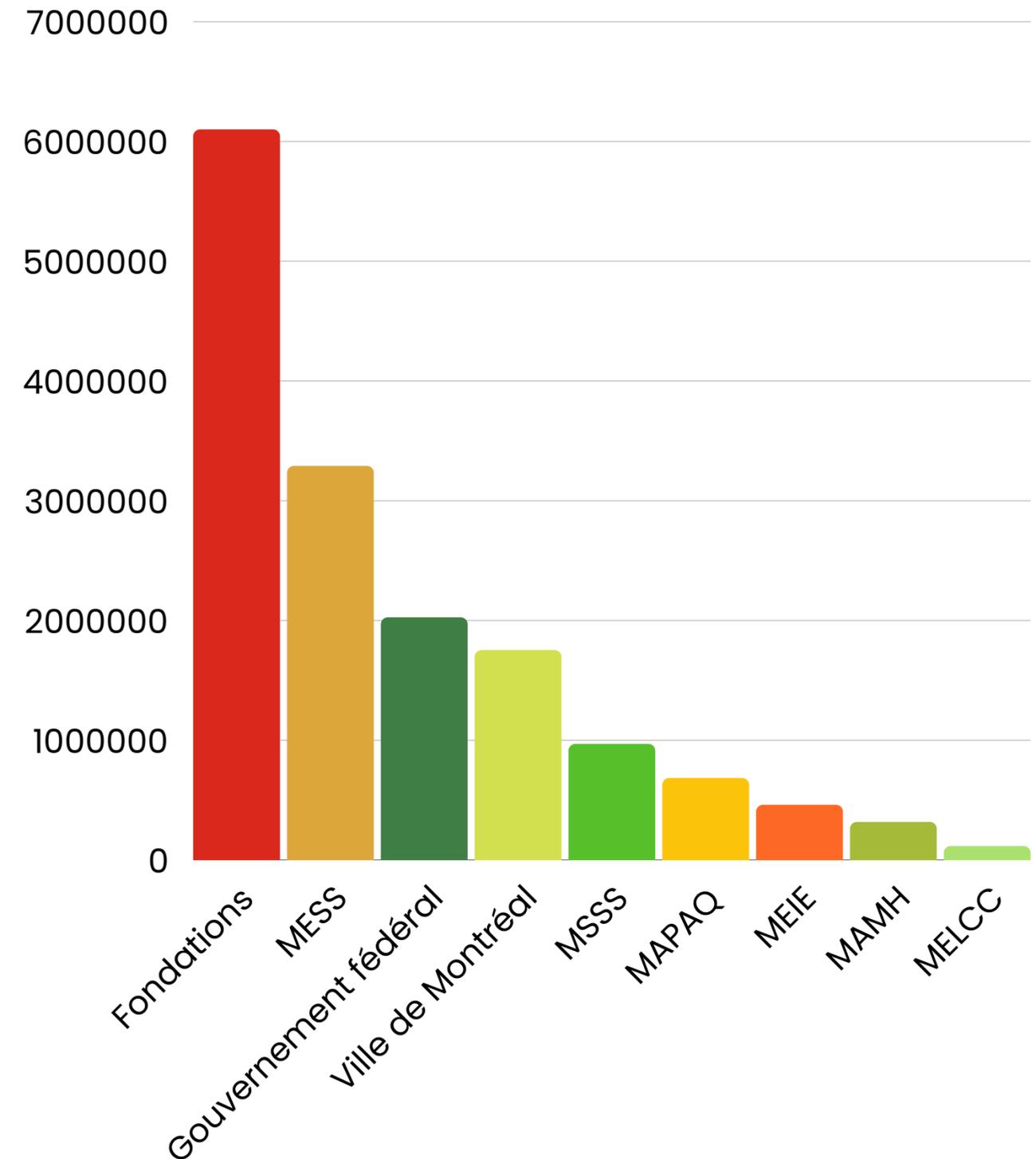
Répartition des sommes allouées par sources



Certaines ententes sectorielles n'ont pas été intégrées dans ce graphique, mais les sommes en question représentent une fraction non significative des totaux.



Cette analyse, visant à remonter le plus possible aux sources des financements, renforce le constat concernant **l'impact majeur des fondations**. Il révèle également que le **MESS** est le ministère le plus impliqué en termes de financement de la SA, à travers le **PAGIEPS** et les **Alliances pour la solidarité**. À noter, ces deux programmes visent entre autres la lutte contre la précarité et l'exclusion sociale. Concernant la Ville de Montréal, on constate en comparant ce graphique avec celui de la page précédente que plus de 5 M \$ des enveloppes qu'elle gère provient en réalité d'autres sources (fédéral, ministères, etc.). Elle doit donc jongler avec une multitude de sources de financements.



Répartition des sommes par échelles d'intervention



Ce graphique présente la répartition des sommes correspondant aux financements repérés en fonction des échelles d'intervention des initiatives soutenues:

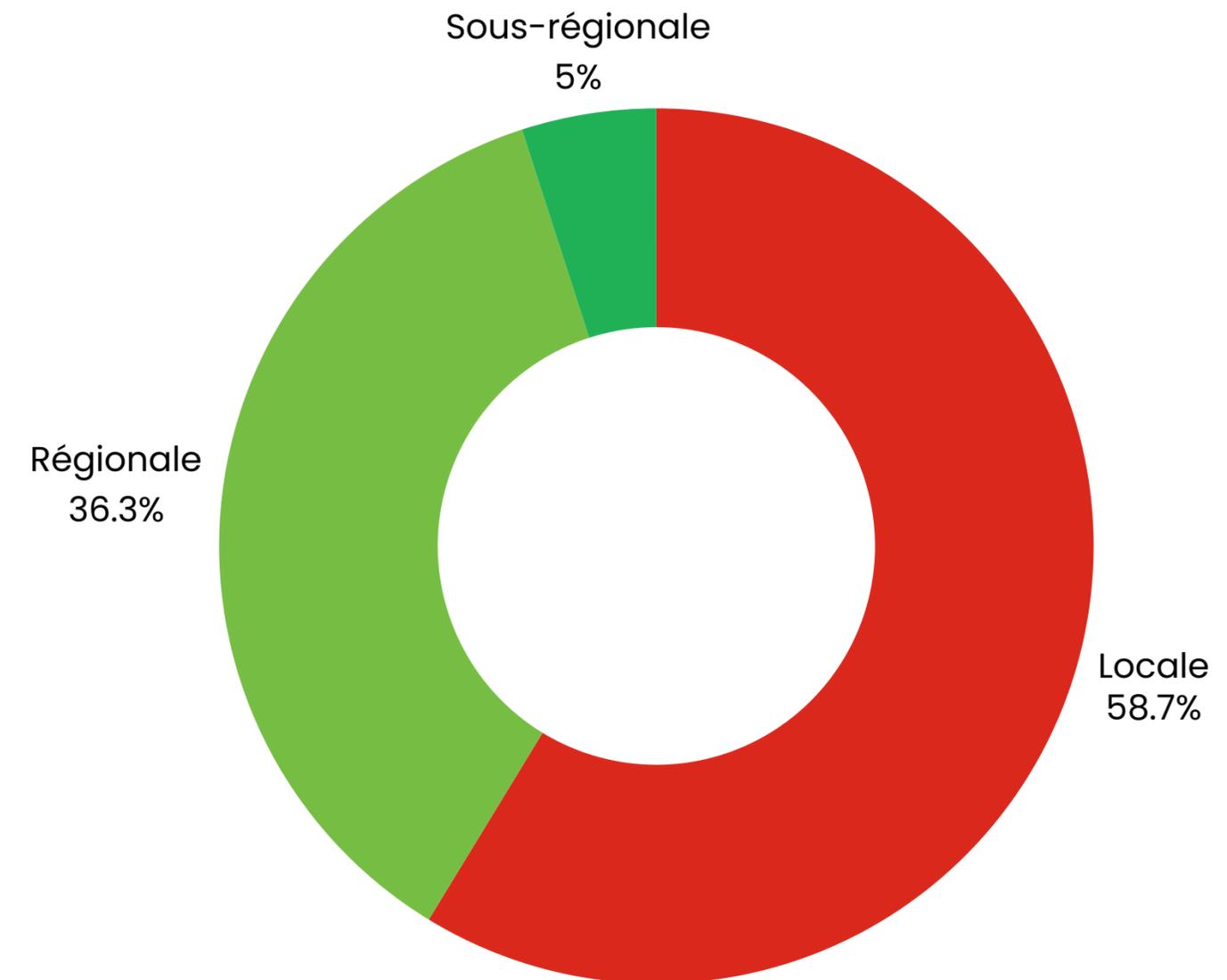
- Locale: l'initiative soutenue intervient dans un seul arrondissement
- Sous-régionale: l'initiative agit sur plus d'une unité territoriale locale
- Régionale: l'initiative agit sur l'ensemble de la région



L'échelle **locale** représente **60 % du nombre de financements repérés, et 80 % des sommes totales correspondantes**. Ce constat pourrait en partie s'expliquer par l'influence du Projet impact collectif de Centraide du Grand Montréal dans les financements repérés, qui finance des initiatives issues des quartiers, et par celle des arrondissements, 4e source de financement, bien que loin derrière les fondations.



L'échelle **locale** était également la **plus soutenue dans le portrait de 2017-2018** (74 % des fonds), et **Centraide du Grand Montréal** était déjà le premier partenaire financier de cette échelle d'intervention, **après le PSOC**. La part de **l'échelle régionale** est **passée de 26 %** (pas de sous-régionale en 2017-2018) à **36 %**. Cet **écart pourrait être en partie dû à l'absence des données du PSOC** pour le portrait de 2023-2024, car ce dernier soutenait presque exclusivement l'échelle locale en 2017-2018.



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle locale

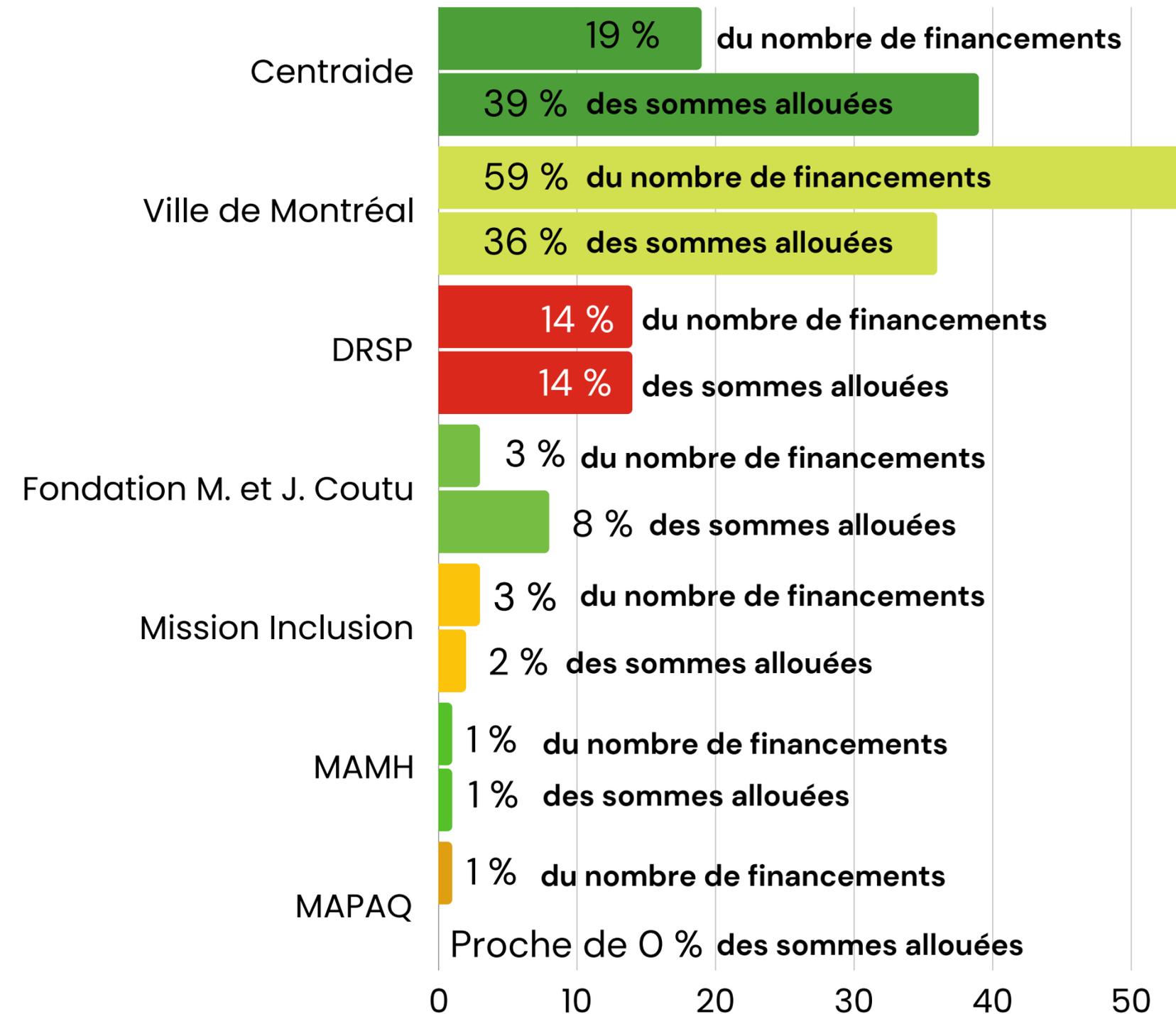
Montréal



Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle **locale**, en fonction des partenaires **gérant** les enveloppes, et pas des **sources** des financements. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes**.



Cette analyse confirme l'hypothèse posée précédemment quant au rôle de **Centraide** à l'échelle locale, et permet de constater que la fondation octroie **en moyenne des financements par initiative plus élevés** que plusieurs autres partenaires financiers (même constat pour la **Fondation Marcelle et Jean Coutu, et la Ville de Montréal**). Les **arrondissements** sont également des joueurs importants à l'échelle locale, puisqu'ils représentent **plus des trois-quarts du nombre de financements et des sommes allouées correspondant à la catégorie Ville de Montréal**.



Répartition des sommes allouées par arrondissements



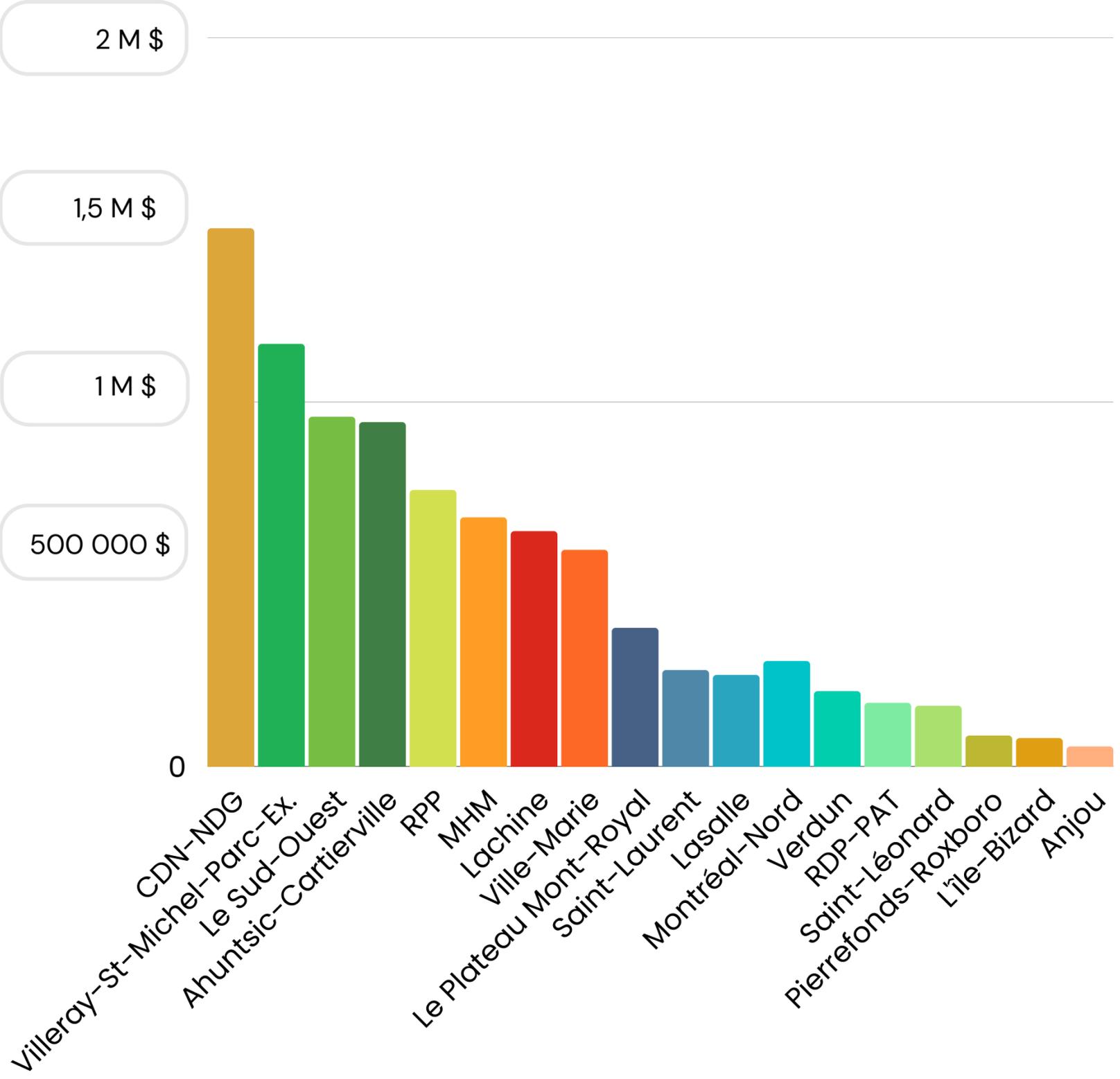
Les données présentées ici sont les **totaux des fonds repérés** pour les interventions agissant **dans chaque arrondissement, toutes sources de financement confondues**. Elles indiquent **seulement** les fonds reçus, sans mise en perspective avec les données sur les besoins des territoires. Leur interprétation est donc à nuancer.



Les **financements** inclus dans ce graphiques représentent **uniquement ceux couvrant un seul arrondissement, soit 58 % du nombre total de financements**. En effet, les financements couvrant plusieurs arrondissements ne précisait pas lesquels, et n'ont donc pu être pris en compte ici.



Même si ce constat est à nuancer, puisque le graphique ne représente pas toutes les données colligées, et que tous les arrondissements n'ont pas fourni les mêmes catégories de données, le trio de tête a évolué depuis le portrait de **2017-2018, dans lequel Ville-Marie, MHM, et Villeray-St-Michel-Parc-Extension** représentaient à eux trois **39 % des fonds repérés**. Ici, **CDN-NDG, VSMPE et le Sud-Ouest** représentent **23 % des fonds**. La **nouvelle place de Ville-Marie** est probablement due à **l'absence des données du PSOC**, qui soutenait en majorité cet arrondissement en 2017-2018.



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle sous-régionale



À cette échelle, le « n » de données (9 sur un total de 293) était trop faible pour effectuer une analyse et en tirer des conclusions.

À titre informatif, les partenaires ayant attribué des financements à l'échelle sous-régionale (sans ordre particulier) sont:

- Centraide du Grand-Montréal
- MAPAQ
- MAMH
- Ville de Montréal

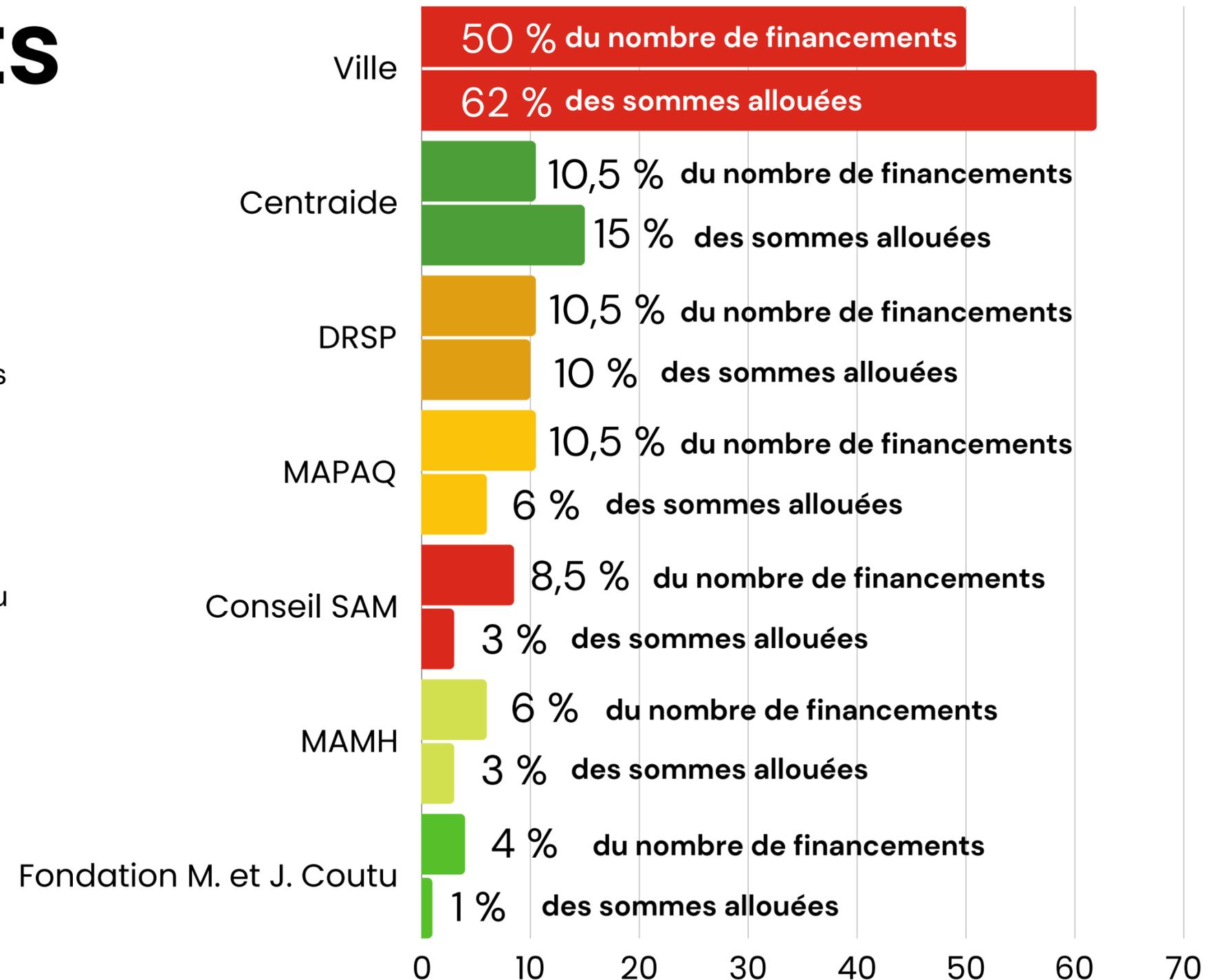
Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle régionale



Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle **régionale**, en fonction des partenaires gérant les enveloppes, et pas des sources des financements. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes**. Attention, ici le « n » est **peu élevé** (48 financements), donc par exemple, 10 % du nombre de financements correspond à 5 sur 48.



C'est clairement la **Ville de Montréal** qui est le **principal partenaire de l'échelle régionale**. De plus, le graphique montre que l'enveloppe **moyenne** allouée par la **Ville** et par **Centraide** est plus **élevée** que pour les autres partenaires (différence entre pourcentage du nombre de financements, et pourcentage des sommes).



Répartition des sommes allouées par types de financement



Ce graphique présente les **sommes allouées** par types de financement:

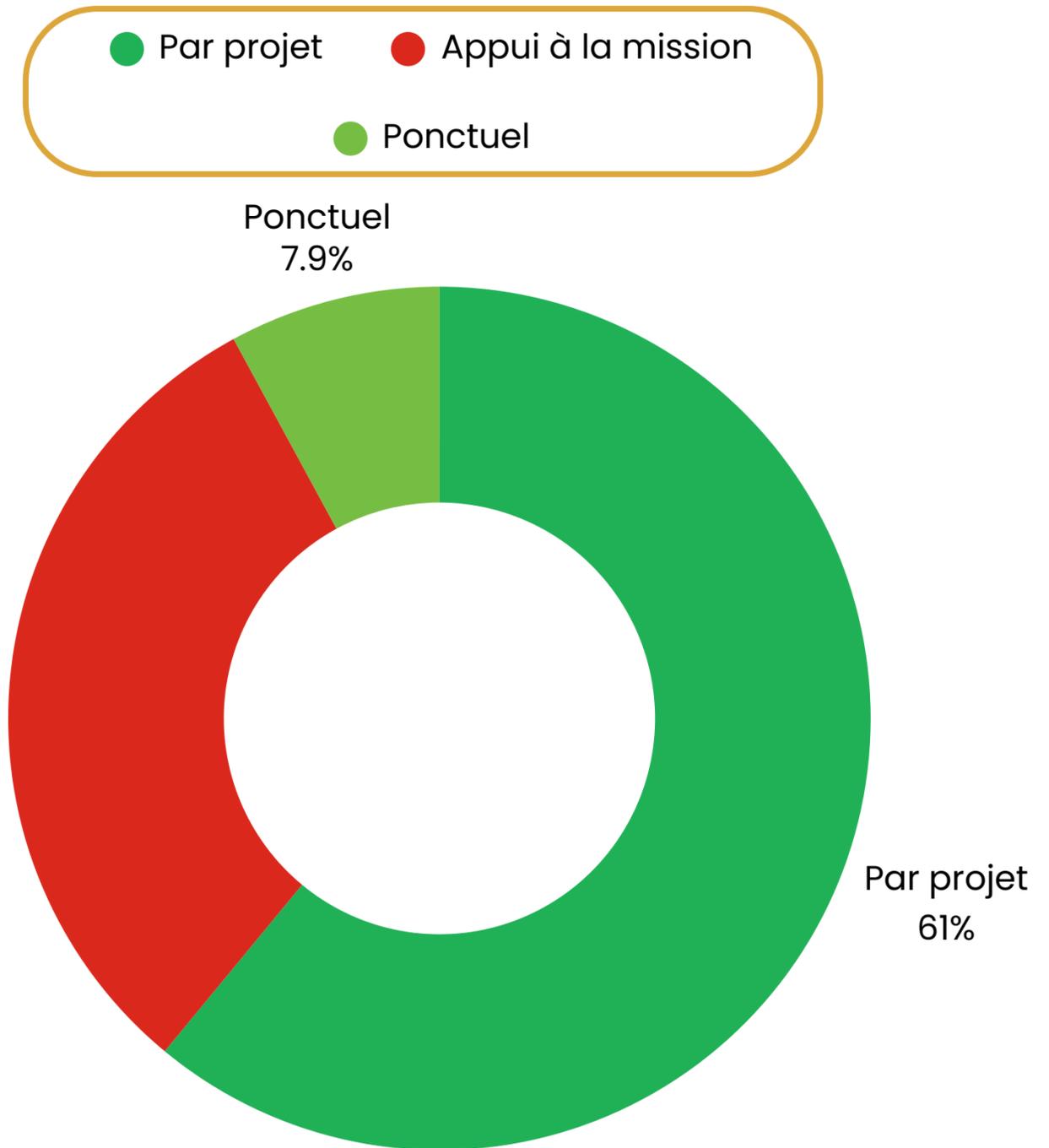
- Appui à la mission: financement en appui à la mission ou aux frais de fonctionnement
- Ponctuel: financement accordé pour faire face à une situation d'exception (urgence, aide à une immobilisation, etc.), non récurrente
- Par projet: financement octroyé pour le déploiement ou la réalisation d'un projet ou d'une initiative sur une période qui peut varier, et qui peut être renouvelé



Ce graphique révèle que le **financement par projet reste la pratique la plus courante.**

42 des 67 financements en appui à la mission proviennent de Centraide du Grand Montréal (près des deux tiers). Le reste relève en majorité de deux arrondissements.

Si les données du PSOC avaient été intégrées, le pourcentage de montants octroyés à la mission aurait été plus élevé.



Répartition du nombre de financements par durées



Ce graphique présente la répartition du **nombre** (et non du montant) des financements répertoriés **en fonction de leur durée**. À noter, la catégorie Autre peut à la fois indiquer des durées supérieures à 5 ans, mais aussi des erreurs lors du remplissage de la base de données.

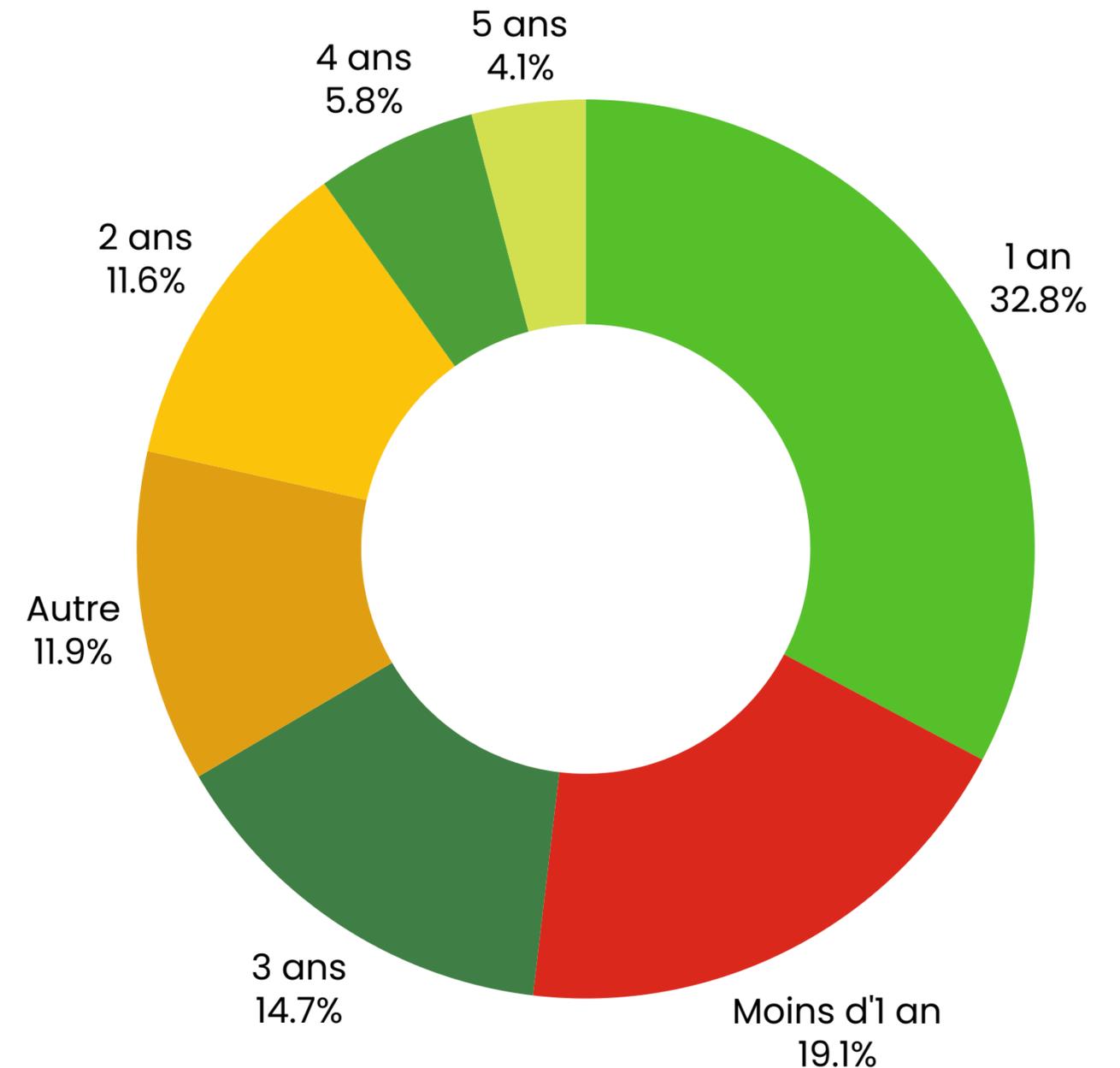


Attention, un financement attribué pour **une durée d'un an** peut s'intégrer dans une **démarche d'accompagnement de plus long-terme**, et/ou être facilement **renouvelable** d'année en année. D'ailleurs, rappelons qu'en 2023-2024, plusieurs projets ont vu leur financement exceptionnellement reconduit pour seulement un an dans le cadre de la mise à jour du Plan de lutte contre la pauvreté.



Sur les 293 financements repérés, **96 le sont pour une durée d'un an**, ce qui en fait la durée majoritaire. Parmi ceux-ci, **23 sont malgré tout considérés comme pérennes**, c'est-à-dire reconductibles d'année en année tant que le partenaire financier (en l'occurrence Centraide et un arrondissement) a encore des fonds disponibles et ne change pas ses orientations.

Les **financements sur 5 ans sont cependant largement minoritaires** ici, alors que les financements de long-terme sont une bonne pratique, selon la revue de littérature.



Nombre de fonctions du système alimentaire couvertes par chaque financement

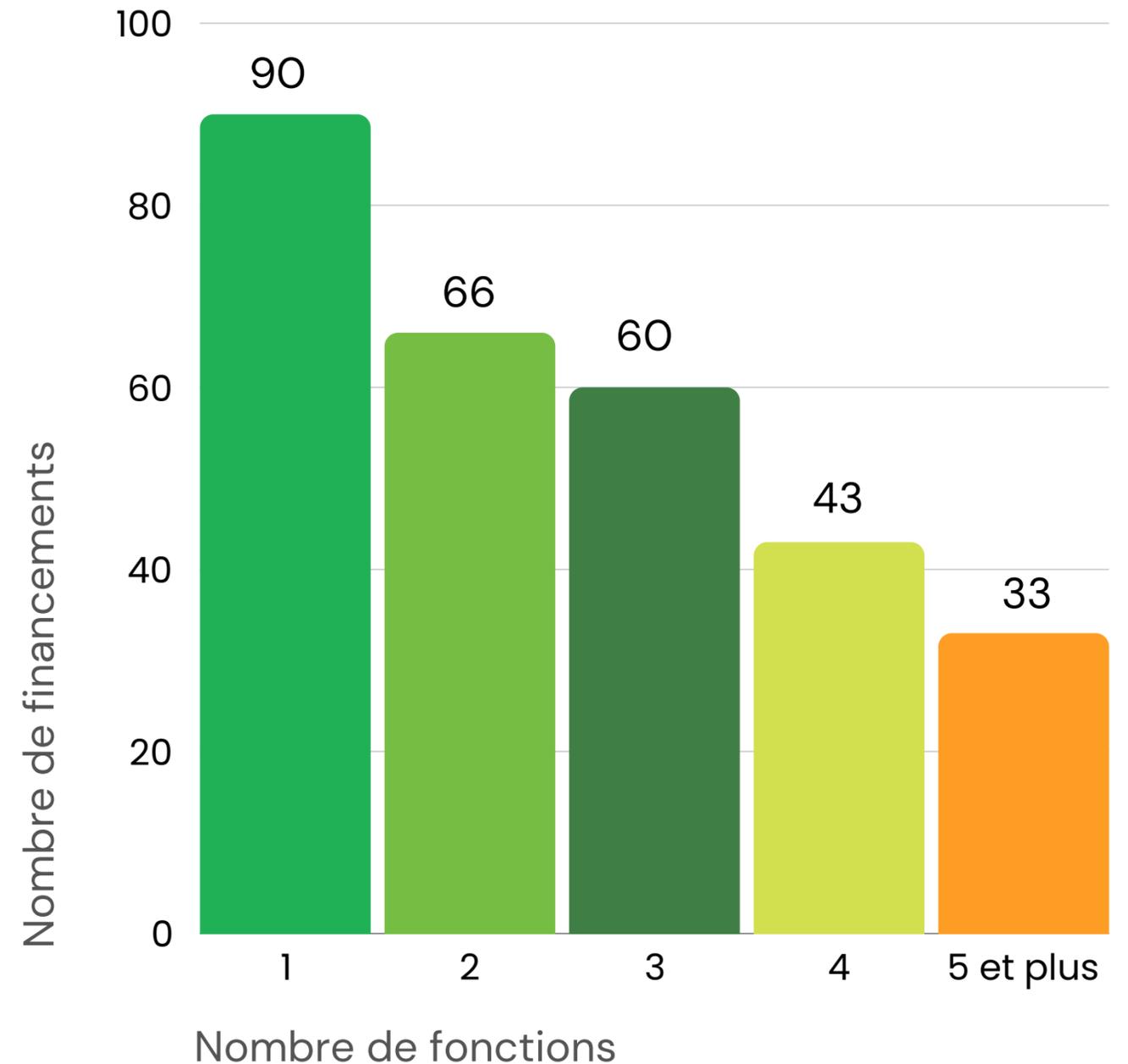


Les données fournies ici représentent le **nombre de fonctions du système alimentaires couvertes par chacun des financements répertoriés.**

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes. Il est à noter qu'une poignée de partenaires n'ont pas rempli cette section, le total de données ici diffère donc du total réel repéré.



Un peu plus des **deux tiers des données fournies couvriraient plusieurs fonctions du système alimentaire**, ce qui pourrait témoigner d'une certaine popularité de l'approche systémique, ou encore d'une vision **relativement** large de la sécurité alimentaire. Les pages suivantes apportent plus de détails.



Nombre de financements pour chaque fonction

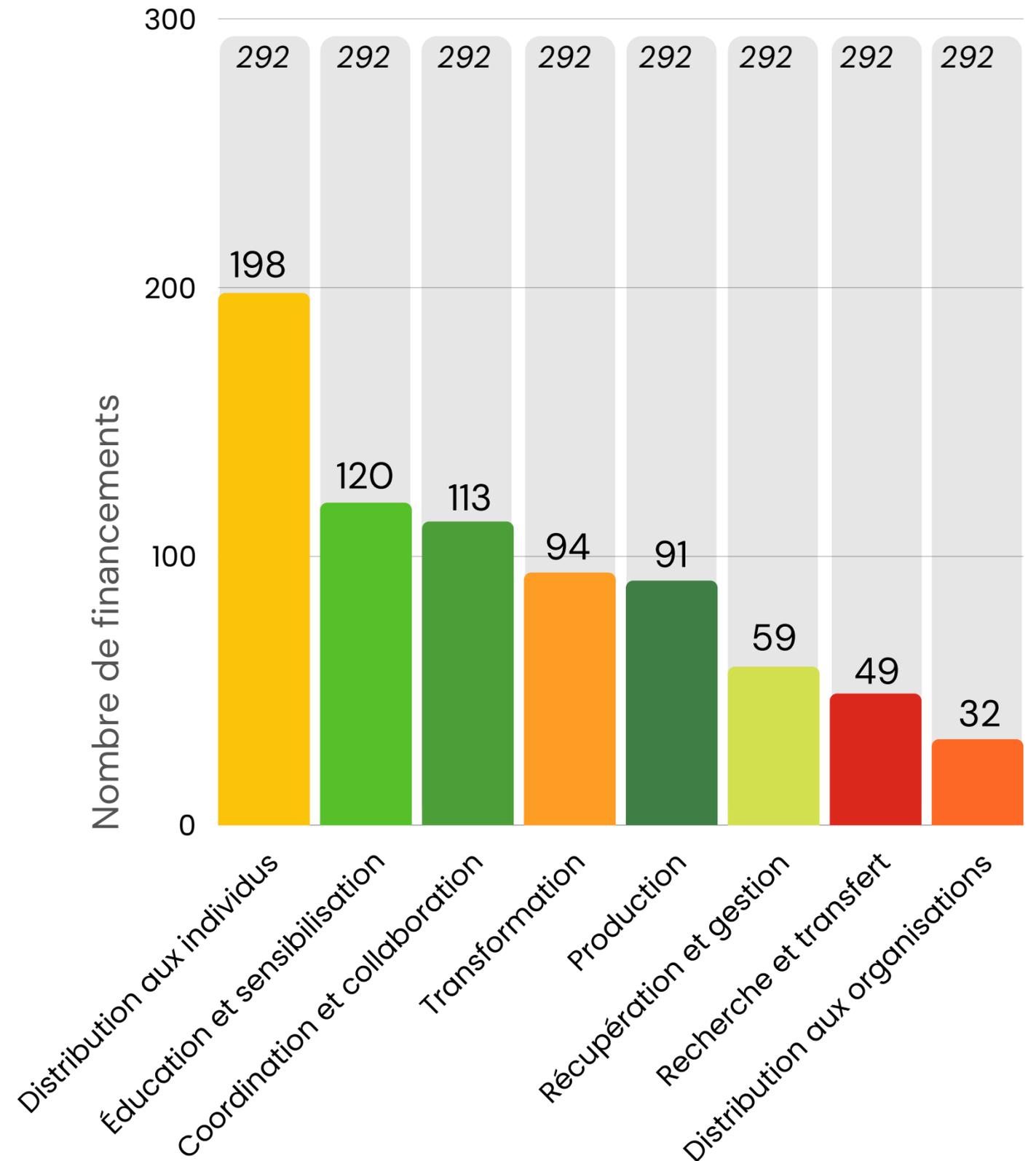


Les données fournies ici représentent le **nombre de financements couvrant chaque fonction du système alimentaire** (chaque financement pouvant couvrir plusieurs fonctions).

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes. Il est à noter qu'une poignée de partenaires n'ont pas rempli cette section, le total de données ici diffère donc du total réel repéré.



La fonction la plus nommée, et **largement en tête** avec 198 mentions sur 292 financements, est la **distribution aux individus**. Dans le portrait de **2017-2018**, la fonction **Éducation et sensibilisation** arrivait en tête. Il est probable que l'accroissement de l'insécurité alimentaire depuis la COVID ait ici joué un rôle.



Répartition des financements repérés par acteurs et par fonctions

Montréal

 Fonction la plus représentée pour chaque acteur (le cas échéant)

	Production	Transformation	Distribution aux organisations	Distribution aux individus	Récupération et GMR	Éducation et sensibilisation	Coordination et collaboration	Recherche et transfert
Conseil SAM	1	0	2	2	1	1	0	0
DRSP Montréal	6	13	2	28	12	11	30 	17
MAPAQ	3	0	1	2	1	4	5 	2
MAMH	3	0	3	3	0	6	6 	6 
Centraide du Grand Montréal	24	32	2	37 	4	27	18	5
Fondation M. et J. Coutu	0	2	1	6 	1	2	2	0
Mission Inclusion	3	6 	0	6 	0	6 	0	0
Ville de Montréal	51	41	21	114 	40	63	52	19

Nombre de financements pour chaque type d'intervention



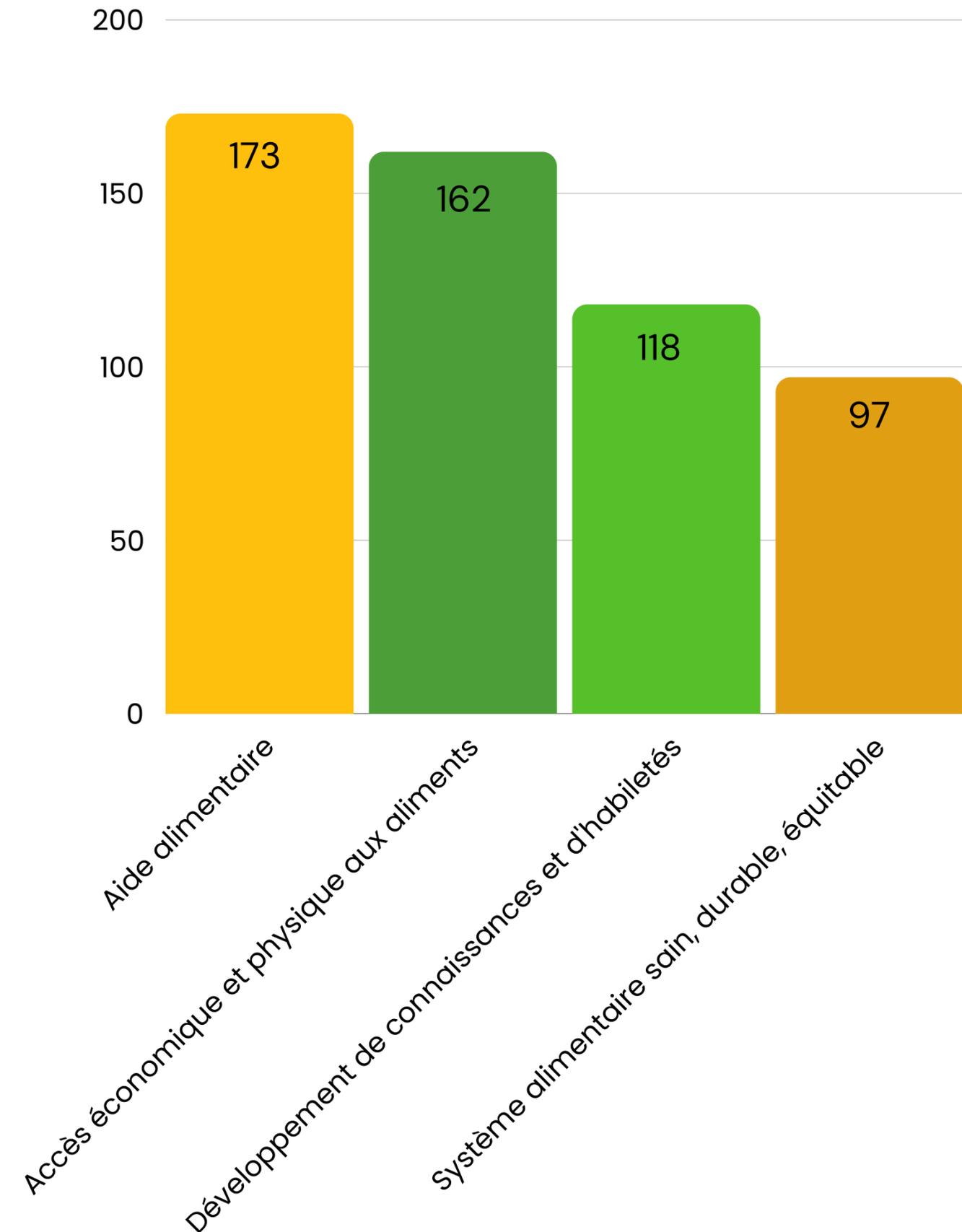
Le graphique représente le **nombre de financements répertoriés pour chaque type d'intervention** visant à agir sur les déterminants de la SA. Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe de l'indicateur. Les données sont donc à **interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes.



L'absence des données du PSOC a probablement un fort impact sur les résultats obtenus pour les indicateurs portant sur les déterminants, qui sont donc à nuancer.



La prépondérance des **interventions de type « Aide alimentaire » et « Accès aux aliments »** (principalement des projets de type épiceries solidaires, repas préparés, jardins) est cohérente avec celle de la fonction « Distribution aux individus » parmi les données étudiées. Cela signifie que les financements repérés ont tendance à soutenir la lutte à l'insécurité alimentaire. Mais l'analyse ne permet pas de déterminer pourquoi: besoins plus forts, orientation stratégique des partenaires financiers, mission historique d'organismes bien ancrés et soutenus depuis longtemps, etc.





Laval

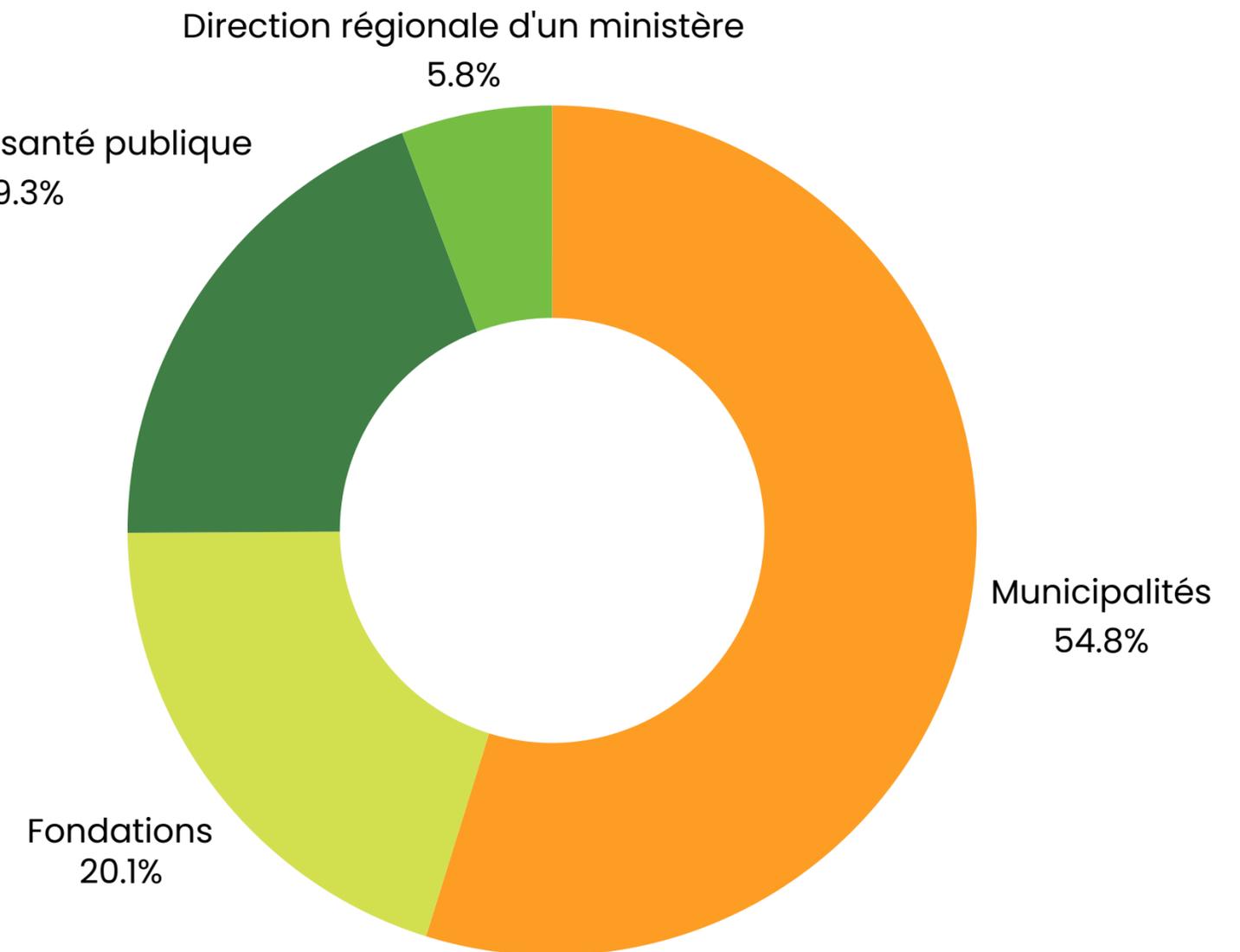
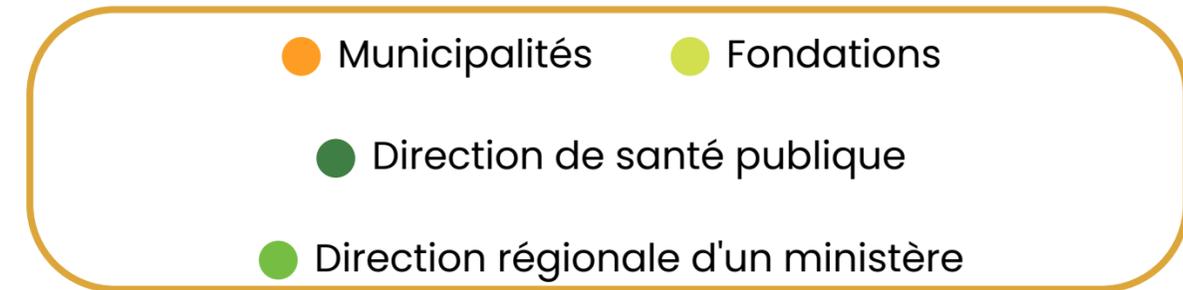
Répartition des sommes allouées, par types de partenaire



Il s'agit ici des partenaires qui **gèrent** les enveloppes administratives et attribuent les fonds, pas des **sources** des financements, que les fonds proviennent, ou non, de l'enveloppe dont les partenaires sont mandataires.



Pour le territoire de Laval, la catégorie « Municipalités » correspond à la **Ville de Laval**, qui est donc le **principal acteur gérant les enveloppes** allouées à la SA, à titre de fiduciaire de plusieurs fonds répertoriés pour cette étude. La **Direction de santé publique et les fondations semblent avoir un poids similaire**. La page suivante fournit une analyse un peu plus détaillée.



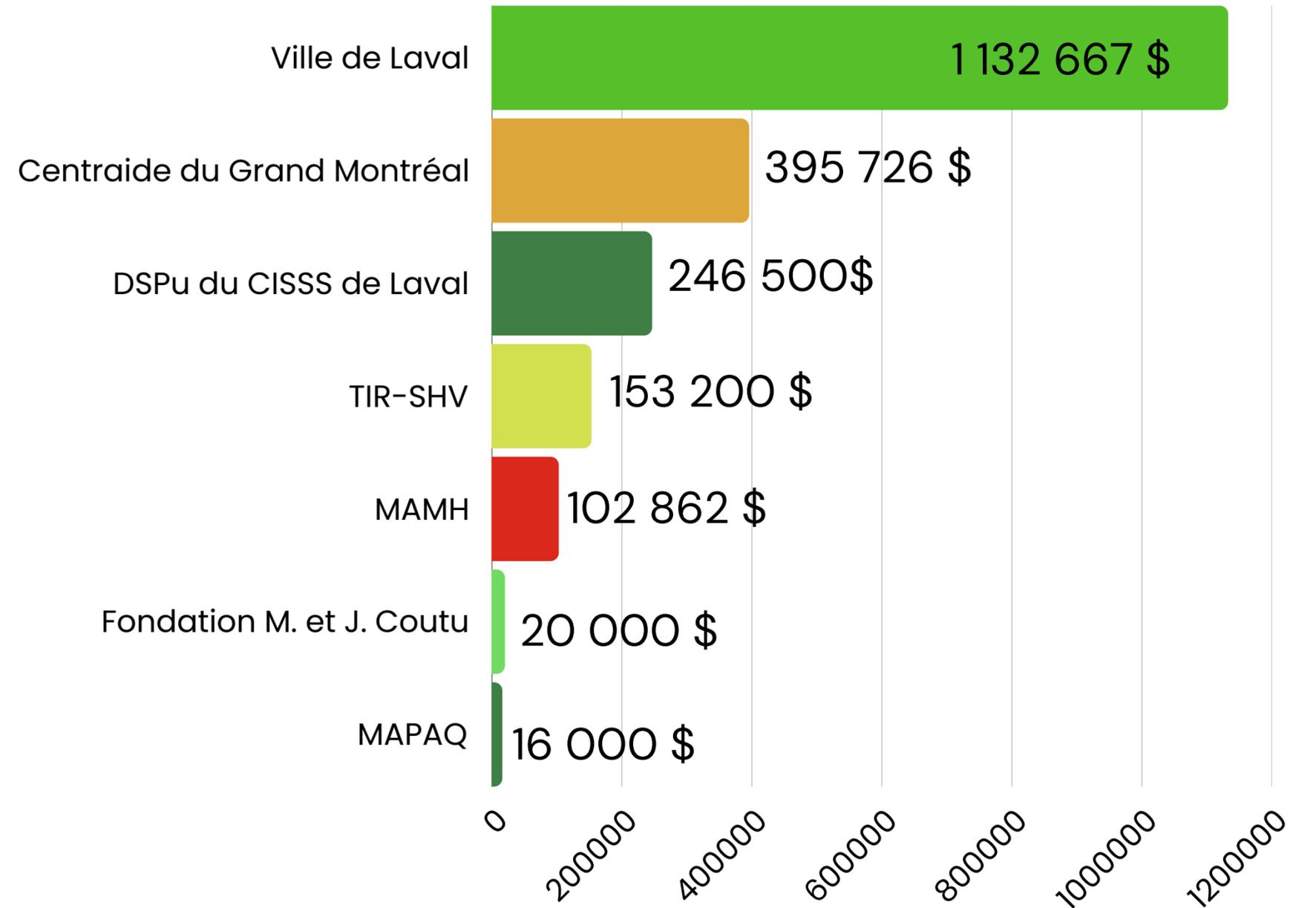
Répartition des sommes allouées, par partenaires



Comme dans la page précédente, il s'agit ici des partenaires qui gèrent les enveloppes, et pas des sources des financements. Certains partenaires peuvent jouer les deux rôles (voir page suivante).



Cette analyse **plus fine que par type d'acteur** confirme la place prépondérante de **la Ville de Laval** dans le soutien à la SA. Elle révèle aussi que **Centraide du Grand Montréal** est le partenaire philanthropique le plus impliqué parmi ceux ayant contribué à cette étude, même si ses contributions représentent seulement **un peu plus d'un tiers de celles de la Ville**.



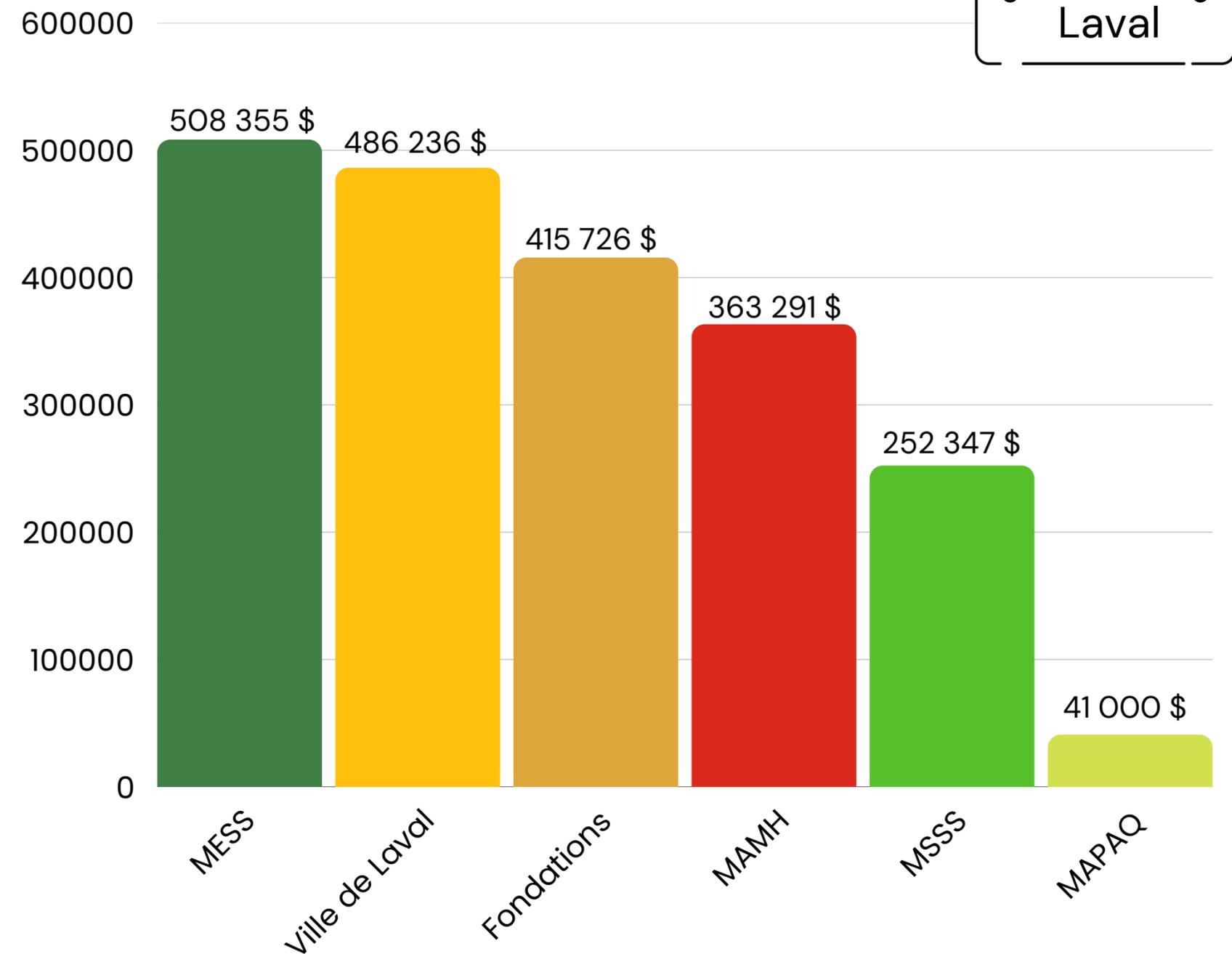
Répartition des sommes allouées par sources



Les programmes de chaque financement repéré ont été analysés, afin de déterminer d'où provenait l'enveloppe (programme provincial ou municipal).



Si l'engagement de la Ville de Laval se confirme, cette analyse en fonction des sources des enveloppes révèle aussi le **rôle majeur joué par le MESS** dans le soutien financier à la SA sur le territoire lavallois.



Répartition des sommes allouées par secteurs



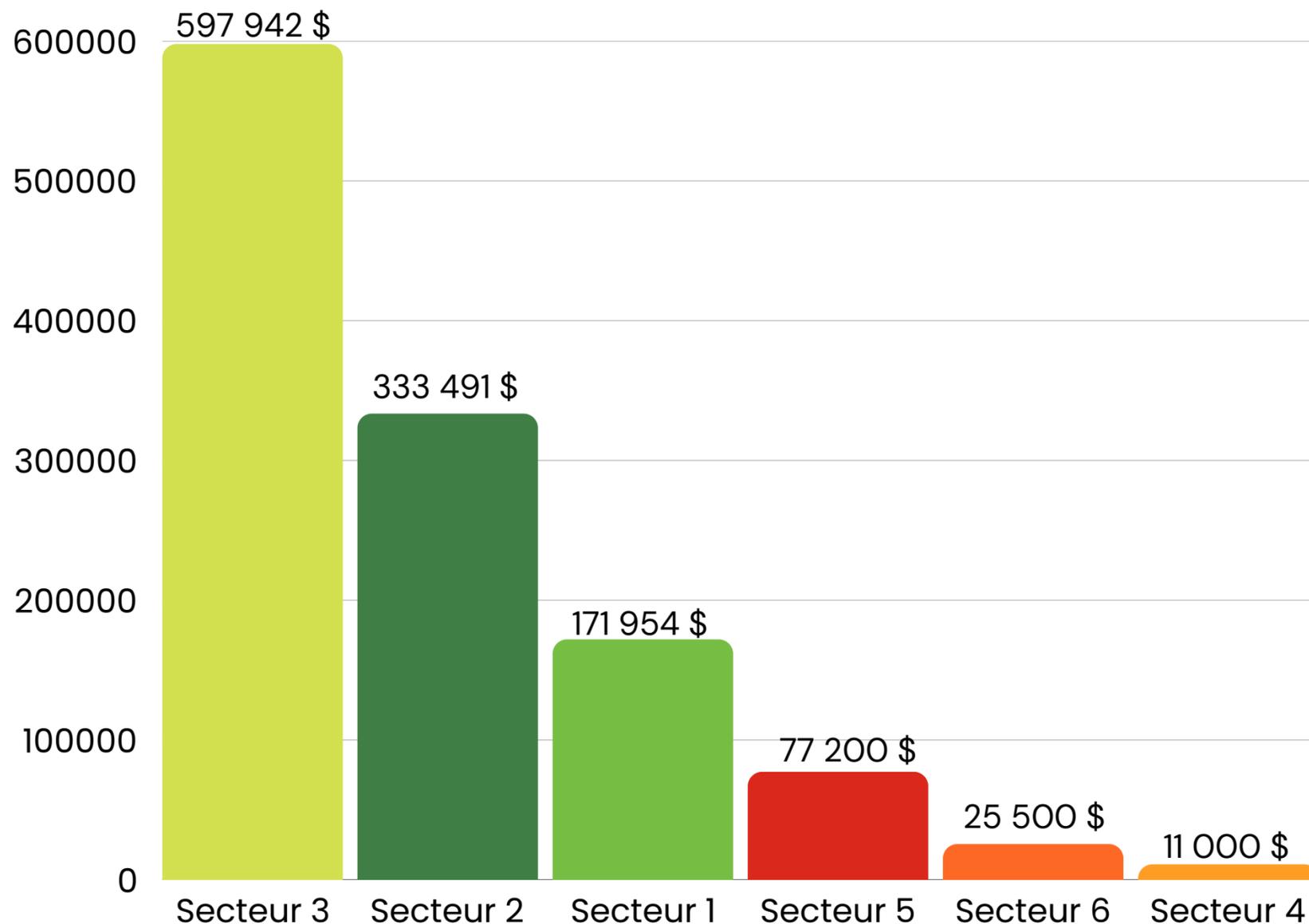
Les données présentées ici sont **la ventilation des sommes totales allouées pour des projets par territoire, toutes sources de financement confondues**. Elles indiquent seulement les fonds reçus, sans mise en perspective avec les données sur les besoins des territoires. Leur interprétation est donc à nuancer.



Les **financements couvrant plusieurs secteurs représentent 41 %** des fonds répertoriés. Les montants associés n'ont pas été pris en compte dans l'analyse, car la répartition par secteur pour ces données n'était pas disponible.



Même si ce constat est à prendre avec des pincettes, puisque le graphique ne représente pas tous les financements repérés, **le secteur 3** semble être de loin celui qui reçoit le plus de soutien financier à la SA. Il représente en effet **49 % des sommes allouées hors données multi-secteurs, et 29 % des sommes totales**. Par ailleurs, le secteur 3 est celui regroupant le plus haut pourcentage de ménages sous le seuil de pauvreté, et un des secteurs où l'insécurité alimentaire est la plus présente ([Labranche et al., 2024](#)).



Secteur 1: Duvernay, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-François

Secteur 2: Laval-des-Rapides, Pont-Viau, Renaud-Coursol

Secteur 3: Chomedey

Secteur 4: Laval-Ouest, Sainte-Dorothée, Laval-sur-le-Lac, Îles-Laval, Fabreville-Ouest

Secteur 5: Sainte-Rose, Fabreville-Est

Secteur 6: Vimont-Auteuil

Répartition des sommes par échelles d'intervention

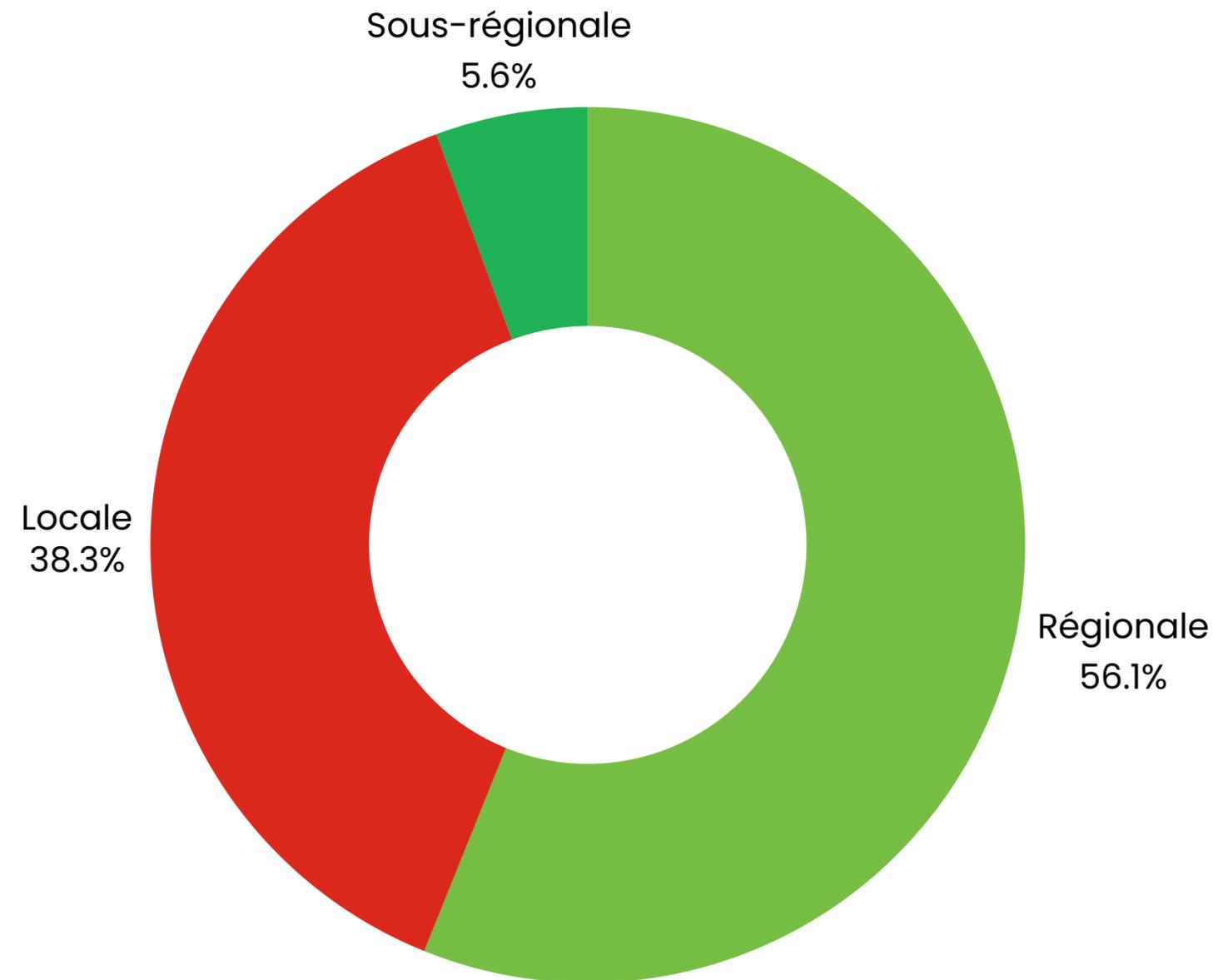


Ce graphique présente la répartition des **sommes allouées en fonction des échelles d'intervention des initiatives soutenues**:

- Locale: l'initiative soutenue intervient dans un seul secteur d'aménagement
- Sous-régionale: l'initiative agit sur plus d'une unité territoriale locale
- Régionale: l'initiative agit sur l'ensemble de la région



Le fait que la **majorité des sommes soient destinées à l'échelle régionale** pourrait en partie s'expliquer par le fait que Laval est à la fois une ville et une MRC, et que son territoire est relativement concentré. Cela pourrait faciliter le développement d'initiatives pluri-secteurs, et, de plus, donne à la Ville un rôle à la portée régionale. Enfin, la part de l'échelle régionale est cohérente avec le fait que 41 % des données étaient étiquetées « Plusieurs secteurs ».



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle locale

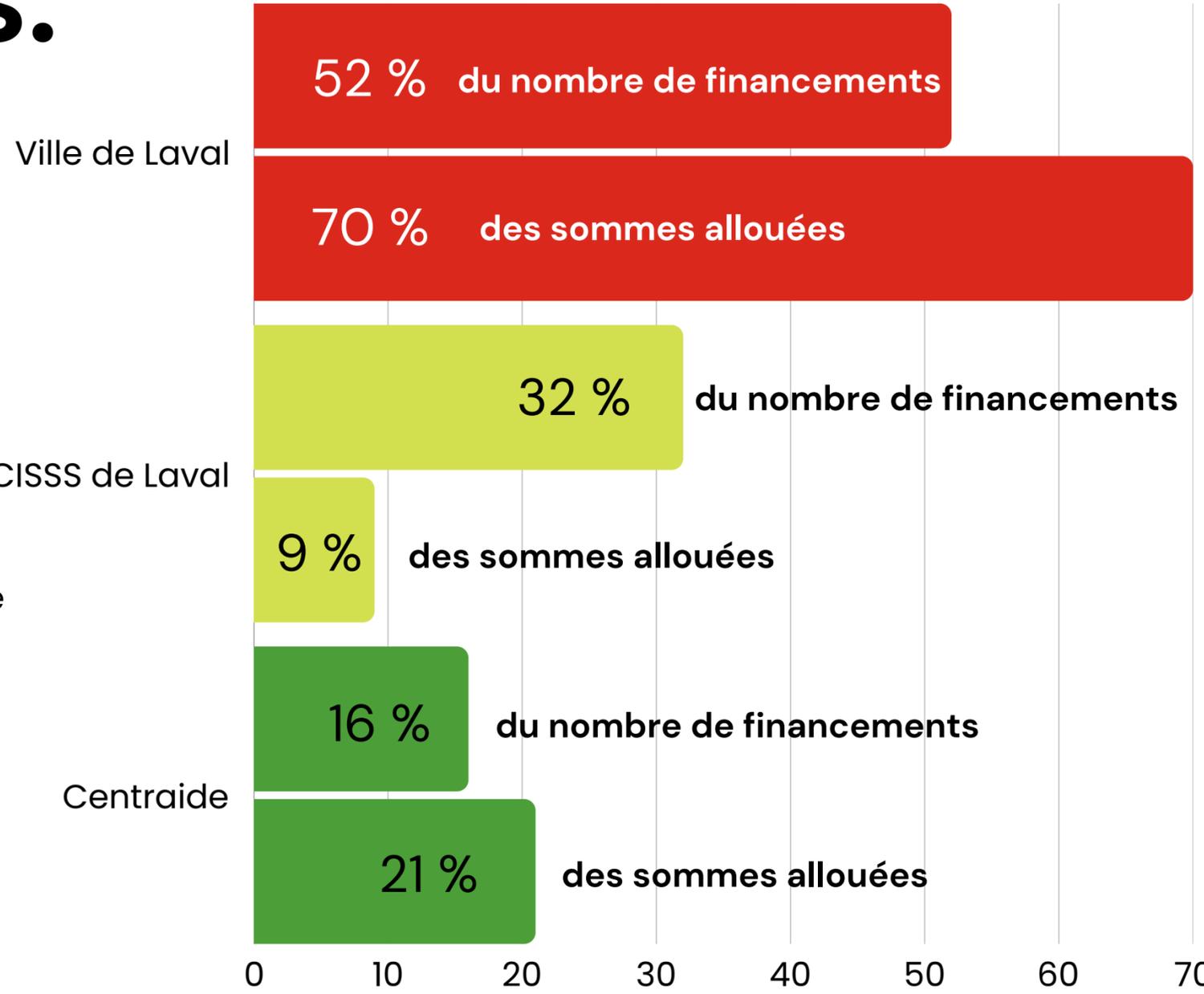


Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle locale, en fonction des partenaires **gérant** les enveloppes, et pas des **sources**. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes.**



Les pages précédentes avaient bien démontré la position de **principal partenaire financier de la Ville de Laval**. Ici, on constate de plus que les **montants moyens alloués par la Ville et par Centraide du Grand Montréal sont plus élevés** que ceux de la DSPu du CISSS de Laval (différence entre pourcentage du nombre de financements, et pourcentage des sommes). Une explication est que cette dernière aurait profité du PAGIEPS pour octroyer de petits financements ponctuels et complémentaires à des organismes locaux offrant du dépannage alimentaire, et qu'elle finance davantage des initiatives ayant une portée régionale.

Attention, le constat concernant les financements moyens ne s'applique que pour ce cas de figure spécifique, pas pour tous les financements offerts par les partenaires.



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle sous-régionale



À cette échelle, le « n » de données (2 sur un total de 56) était trop faible pour effectuer une analyse et en tirer des conclusions.

À titre informatif, les partenaires ayant attribué des financements à l'échelle sous-régionale (sans ordre particulier) sont:

- MAMH
- Ville de Laval

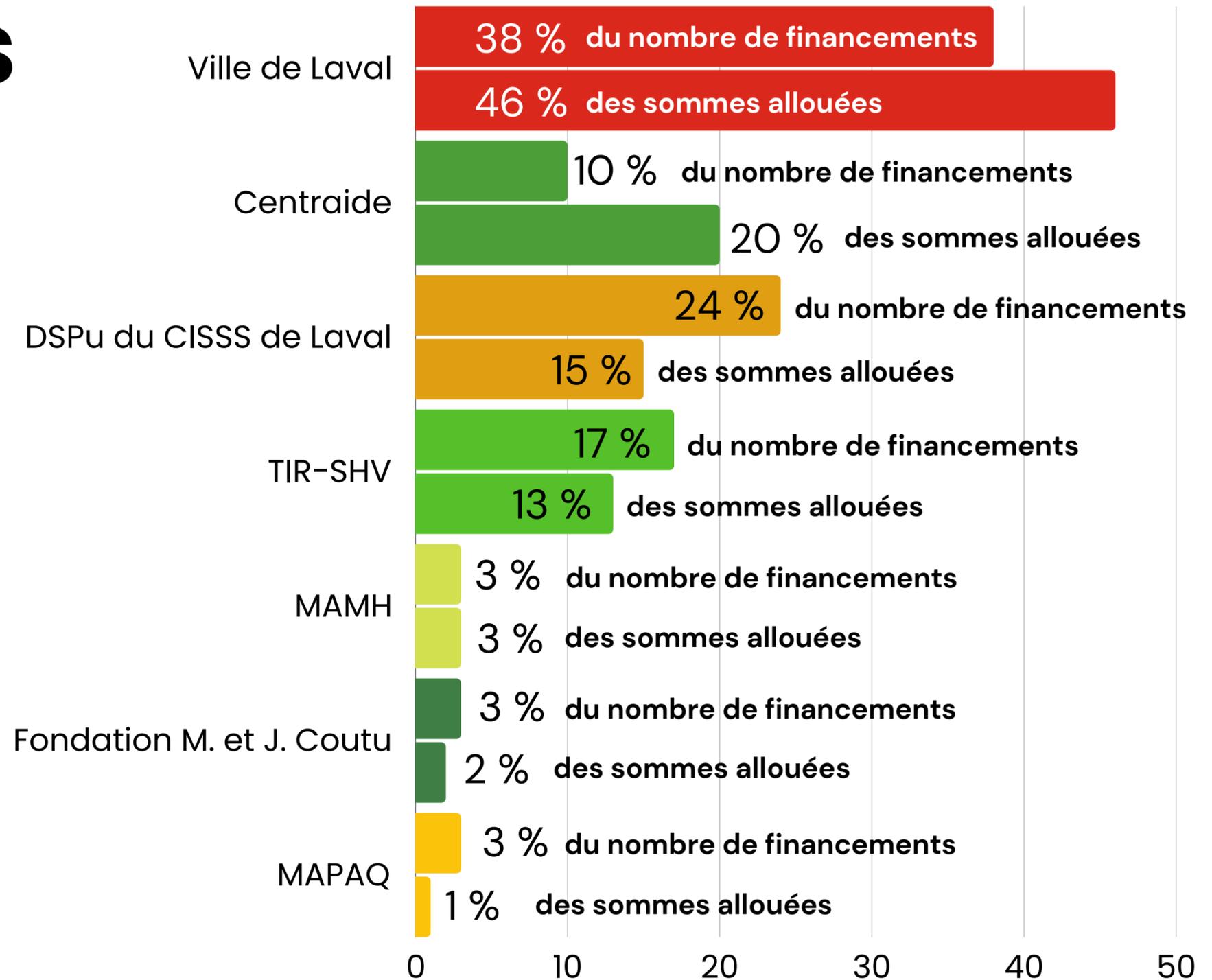
Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle régionale



Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle **régionale**, en fonction des partenaires **gérant** les enveloppes, et pas des **sources** des financements. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes**. Attention, ici le « n » est peu élevé (29 financements), donc par exemple, 10 % du nombre de financements correspond à 3 sur 29.



C'est la **Ville de Laval** qui est le **principal partenaire de l'échelle régionale**, sur un territoire où ville et MRC se confondent. De plus, le graphique montre que l'enveloppe **moyenne** allouée par la **Ville** et par **Centraide** est plus **élevée** que pour les autres partenaires (différence entre pourcentage du nombre de financements, et pourcentage des sommes).



Répartition des sommes allouées par types de financement

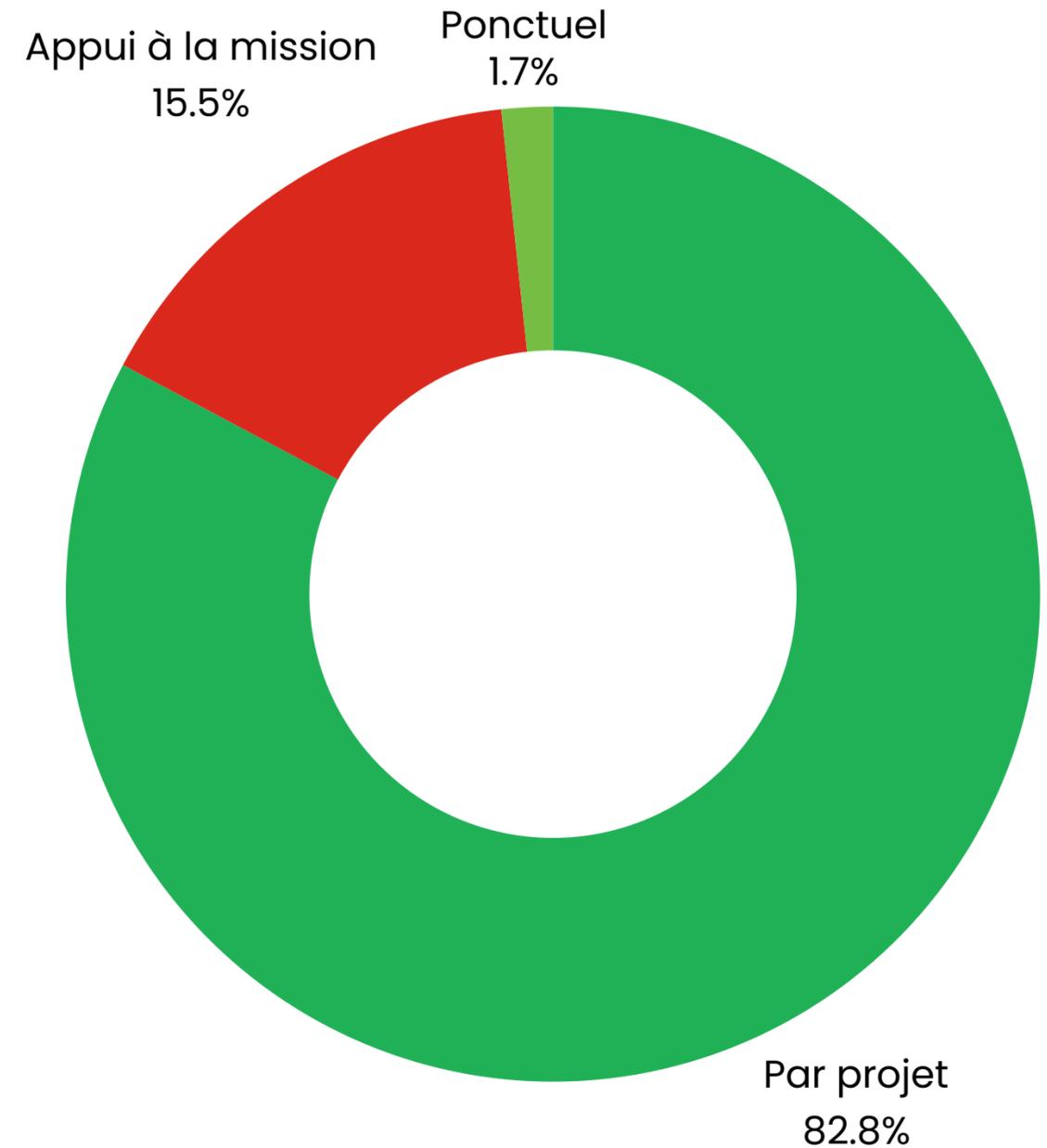


Ce graphique présente les **sommes allouées** par types de financement:

- Appui à la mission: financement en appui à la mission ou aux frais de fonctionnement
- Ponctuel: financement accordé faire face à une situation d'exception (urgence, aide à une immobilisation, etc.), non récurrente
- Par projet: financement octroyé pour le déploiement ou la réalisation d'un projet ou d'une initiative sur une période qui peut varier, et qui peut être renouvelé



Ce graphique révèle que le **financement par projet est largement la pratique la plus courante** parmi les financements répertoriés. Ici, l'intégralité des financements en appui à la mission provient de **Centraide du Grand Montréal**. Quant à l'unique financement ponctuel, il concerne une initiative financée par la TIR-SHV dans le cadre du Plan d'action interministériel de la PGPS. Si les données du PSOC avaient été intégrées, il est probable que le pourcentage de montants octroyés à la mission aurait été plus élevé.



Répartition du nombre de financements par durées



Ce graphique présente la répartition du **nombre** (et non du montant) des financements répertoriés **en fonction de leur durée**. À noter, la catégorie Autre peut à la fois indiquer des durées supérieures à 5 ans, mais aussi des erreurs lors du remplissage de la base de données.

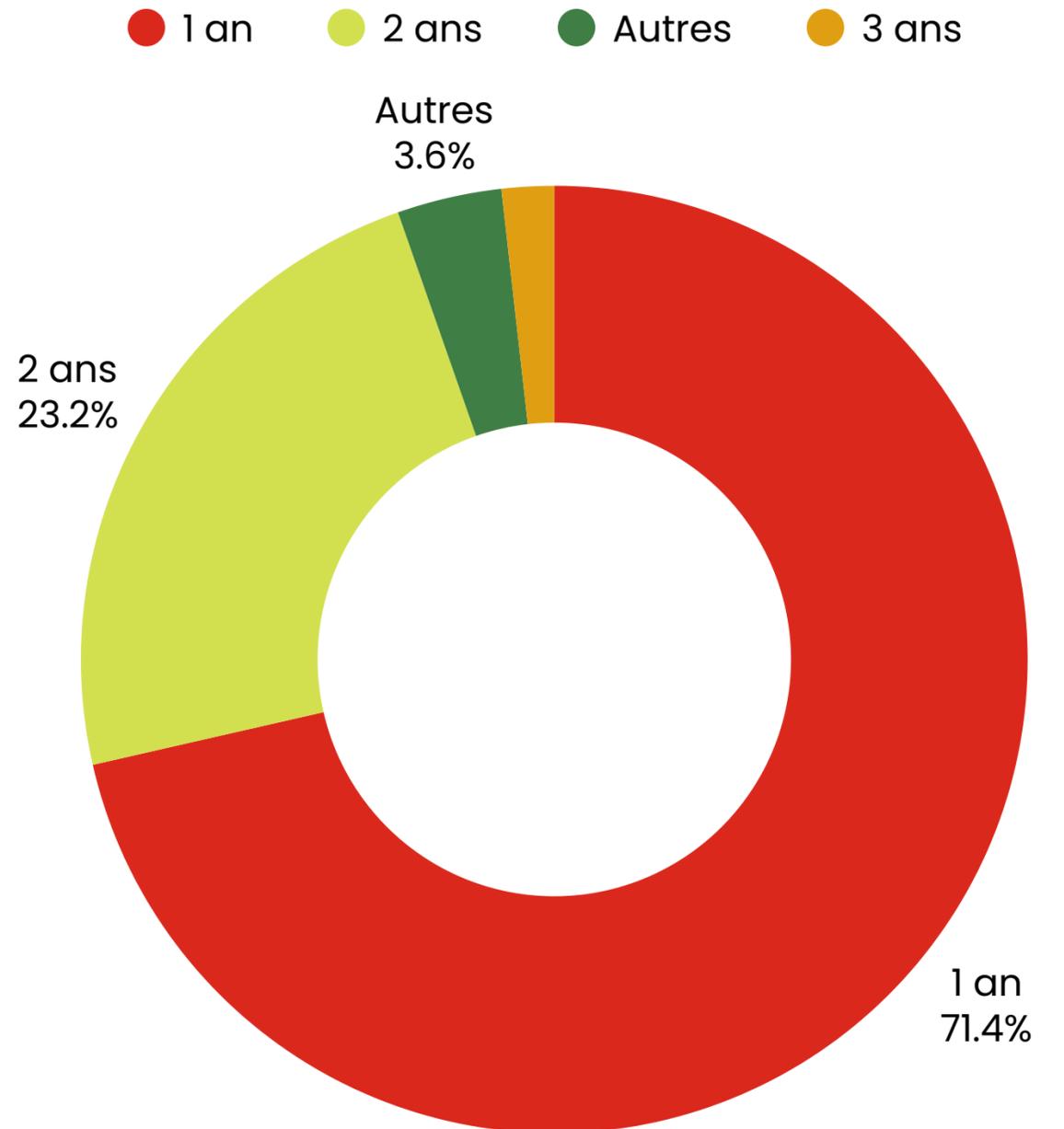


Attention, un financement attribué pour **une durée d'un an** peut s'intégrer dans une **démarche d'accompagnement de plus long-terme**, et/ou être facilement **renouvelable** d'année en année. D'ailleurs, rappelons qu'en 2023-2024, plusieurs projets ont vu leur financement exceptionnellement reconduit pour seulement un an dans le cadre de la mise à jour du Plan de lutte contre la pauvreté.



Sur les 56 financements repérés, **40 le sont pour une durée d'un an**, ce qui en fait la durée majoritaire, et de loin. Aucun d'entre eux n'est considéré comme pérenne. En revanche, **6 des 13 financements sur deux ans émanent de Centraide du Grand Montréal**, et les montants sont en majorité considérés comme **pérennes**.

Les **financements sur 5 ans sont absents** ici, alors que les financements de plus long-terme sont une bonne pratique, selon la revue de littérature.



Nombre de fonctions du système alimentaire couvertes par chaque financement

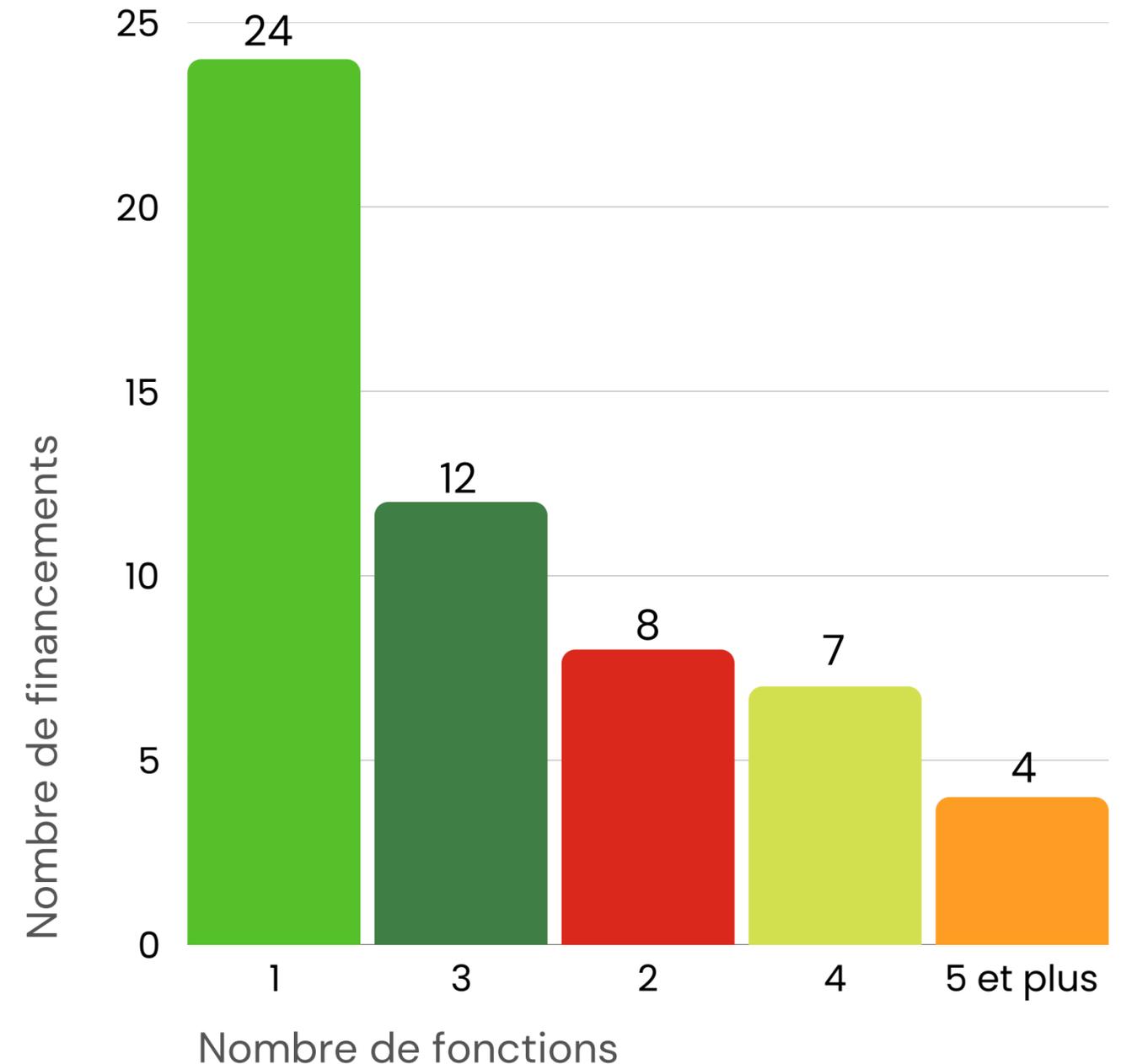


Les données fournies ici représentent le **nombre de fonctions du système alimentaires couvertes par chacun des financements fournis**.

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes.



Plus de la moitié des financements couvriraient plusieurs fonctions du système alimentaire, ce qui pourrait témoigner d'une certaine popularité de l'approche systémique, ou encore d'une vision **relativement** large de la sécurité alimentaire. Cependant, **24 sur 54 ne couvrent qu'une fonction**, et parmi celles-ci, les **deux tiers concernent la fonction « Distribution aux individus »**.



Nombre de financements pour chaque fonction

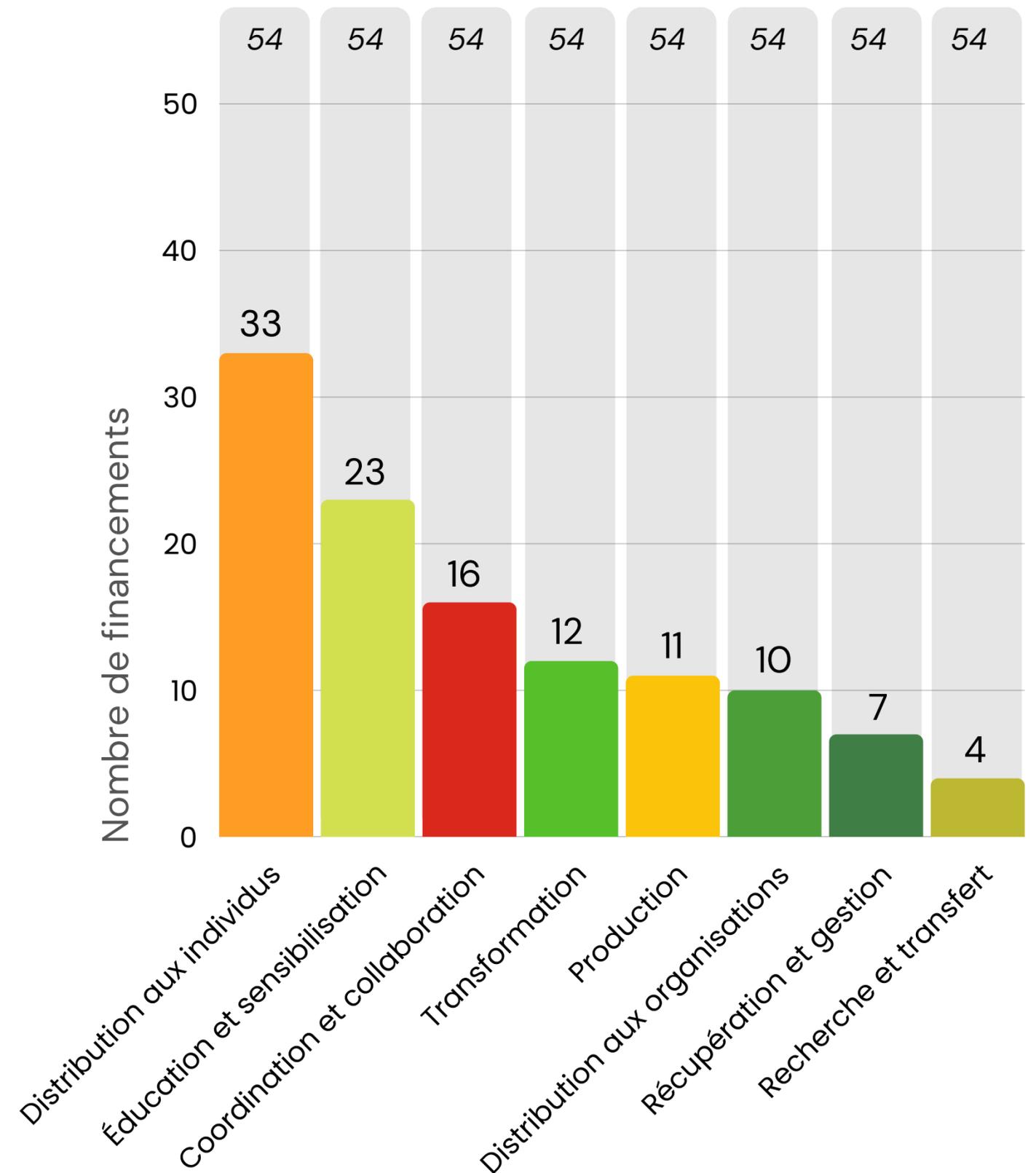


Les données fournies ici représentent le **nombre de financements couvrant chaque fonction du système alimentaire** (chaque initiative pouvant couvrir plusieurs fonctions).

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes. Il est à noter qu'une poignée de partenaires n'ont pas rempli cette section, le total de données ici diffère donc du total réel repéré.



La fonction la plus nommée, avec **33 mentions sur 54 financements**, est la **distribution aux individus**. Ce résultat est cohérent avec le fait que la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire (objectifs de plusieurs programmes et partenaires financiers) est souvent plus liée au dépannage alimentaire qu'aux autres fonctions du système. La page suivante confirme d'ailleurs l'impact de la Ville de Laval, de Centraide du Grand Montréal et de la DSPu du CISSS de Laval sur ce résultat.



Répartition des financements repérés par acteurs et par fonctions

 Fonction la plus représentée pour chaque acteur (le cas échéant)

	Production	Transformation	Distribution aux organisations	Distribution aux individus	Récupération et GMR	Éducation et sensibilisation	Coordination et collaboration	Recherche et transfert
Centraide du Grand Montréal	1	4	2	5 	4	1	1	0
DSPu du CISSS de Laval	1	0	0	14 	0	0	0	0
Fondation M. et J. Coutu	0	1	1	0	1	1	1	0
MAMH	0	0	0	0	0	1	1	0
MAPAQ	0	0	0	0	0	0	1	0
TIR-SHV	2	0	2	2	0	2	1	1
Ville de Laval	7	7	5	12	2	18 	11	3

Nombre de financements pour chaque type d'intervention



Le graphique représente le **nombre de financements répertoriés pour chaque type d'intervention** visant à agir sur la SA.

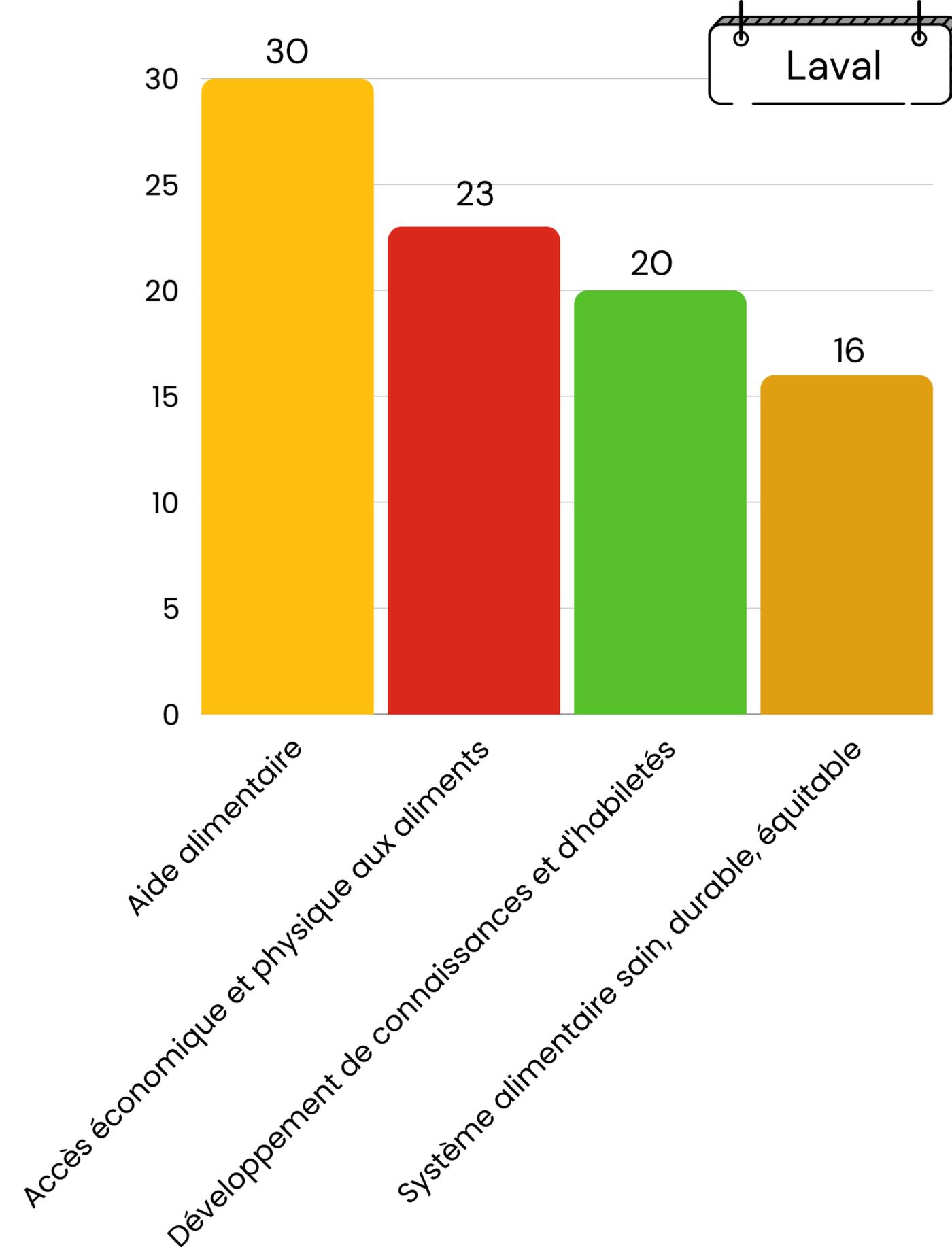
Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe de l'indicateur. Les données sont donc à **interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes.



L'absence des données du PSOC a probablement un fort impact sur les résultats obtenus pour les indicateurs portant sur les déterminants, qui sont donc à nuancer.



La prépondérance des **interventions de type « Aide alimentaire »** est cohérente avec celle de la fonction « Distribution aux individus ». Cela signifie que les financements repérés ont tendance à soutenir la lutte à l'insécurité alimentaire. Mais l'analyse ne permet pas de déterminer pourquoi: besoins plus forts, orientation stratégique des partenaires financiers, mission historique d'organismes bien ancrés et soutenus depuis longtemps, etc.



A decorative border on the left side of the page features various fresh vegetables and herbs. From top to bottom, it includes: a red chili pepper, a white flower on a brown potato, green leafy herbs, a green bell pepper, a bunch of green onions, a red onion, a bunch of red tomatoes, a green kohlrabi, a corn cob, a bunch of red radishes, a red chili pepper, a bunch of green leafy herbs, a bunch of yellow and orange bell peppers, and a bunch of green leafy herbs.

Montérégie

Répartition des sommes allouées, par types de partenaire

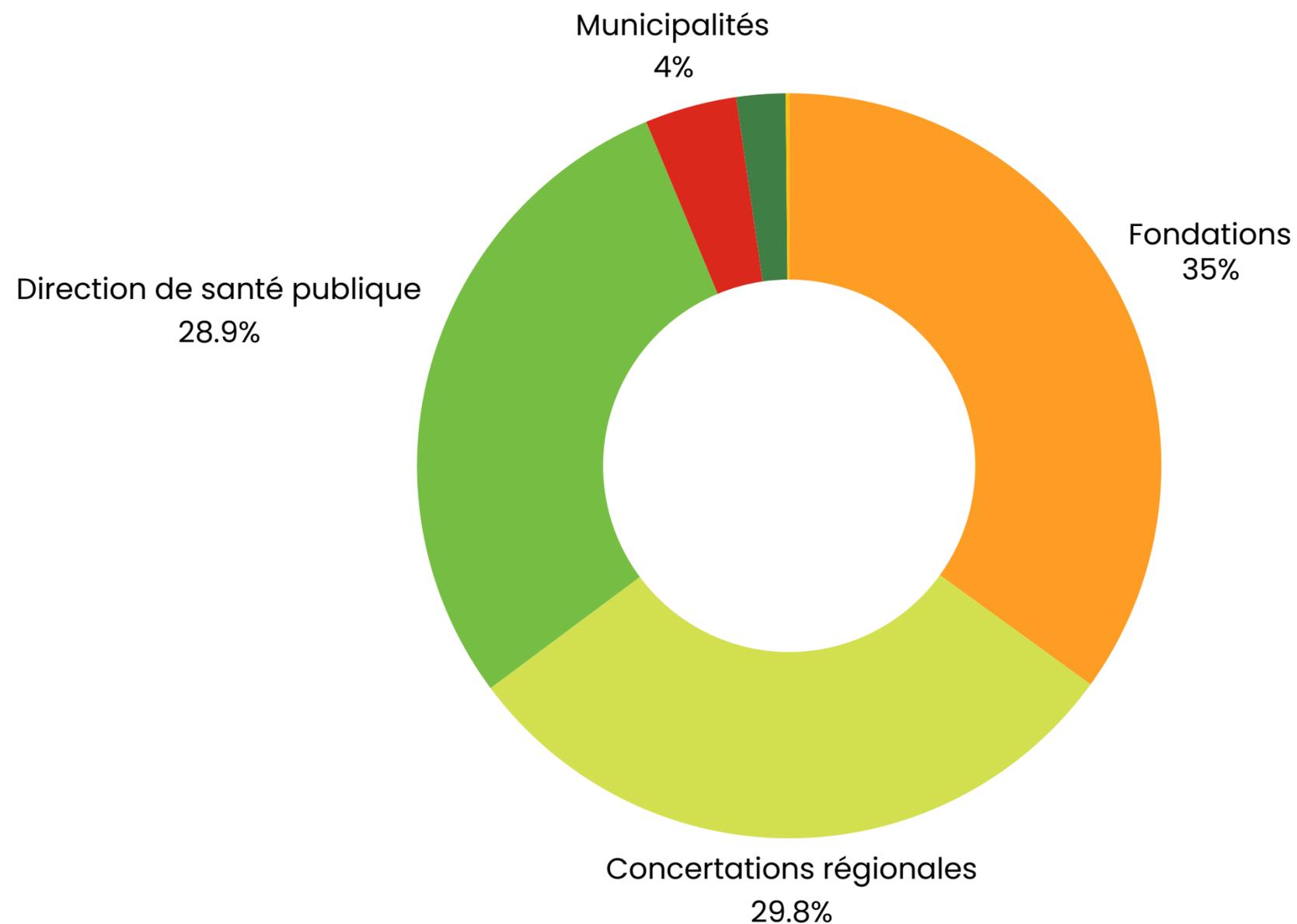
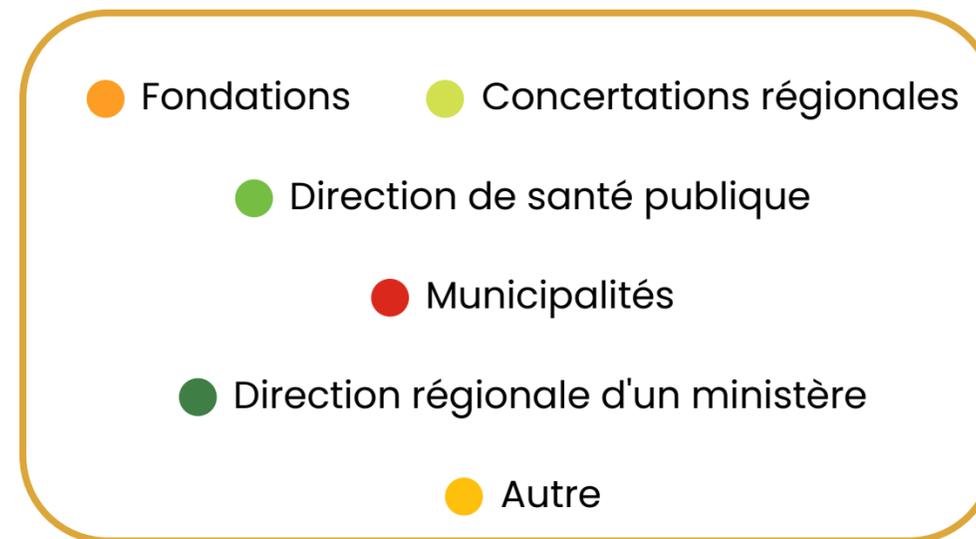


Il s'agit ici des partenaires qui **gèrent** les enveloppes administratives et attribuent les fonds, pas des **sources** des financements, que les fonds proviennent, ou non, de l'enveloppe dont les partenaires sont mandataires.



Les deux municipalités intégrées à l'étude sont la Ville de Longueuil, et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. La **taille et la diversité des partenaires du territoire** peuvent expliquer la place des **concertations régionales** dans ce graphique.

La catégorie Autre correspondent au Pôle d'économie sociale Vallée-du-Haut-Saint-Laurent.



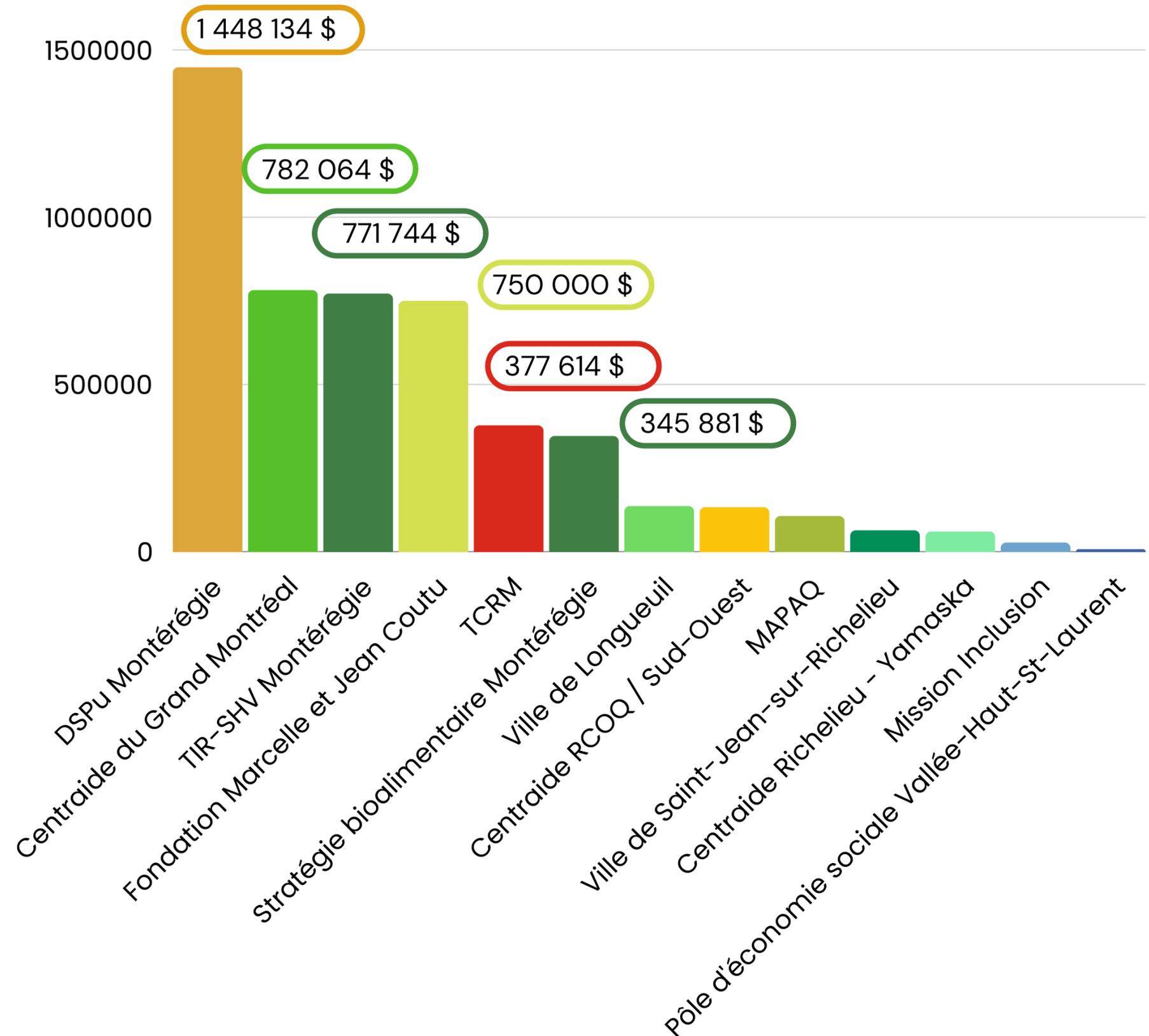
Répartition des sommes allouées, par partenaires



Comme dans la page précédente, il s'agit ici des partenaires qui **gèrent** les enveloppes, et pas des **sources** des financements.



Cette analyse **plus fine que par type d'acteur** démontre la place prépondérante de **la DSPu Montréal** dans le soutien à la SA, avec un montant total de sommes allouées presque **deux fois plus élevé** que celui de **Centraide du Grand Montréal**, partenaire financier arrivant après. Les différences notables avec la page précédente sont dues à la ventilation des sommes allouées entre les différentes fondations, et **ententes sectorielles**. Parmi ces **dernières, c'est la TIR-SHV** qui représente le partenaire financier principal.



Répartition des sommes allouées par sources



Toutes les informations concernant l'origine des financements recensés n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction. Plutôt que d'avoir une image parcellaire, et donc des conclusions potentiellement trompeuses, il a été décidé de ne pas inclure cette analyse.

Répartition des sommes allouées par territoires



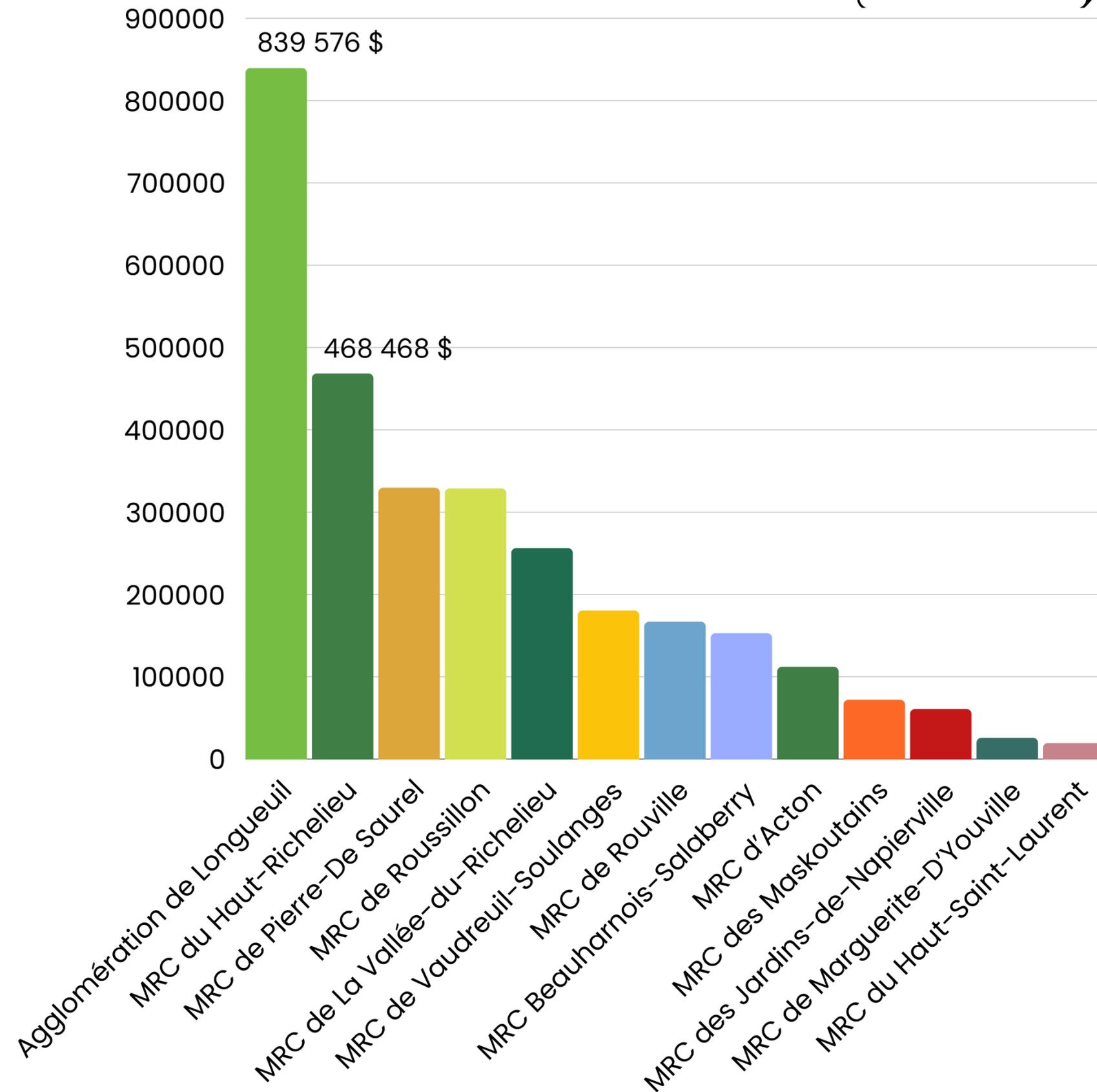
Les données représentent la **ventilation des sommes totales allouées pour des projets par territoire, toutes sources de financement confondues**. Elles indiquent seulement les fonds reçus, sans mise en perspective avec les données sur les besoins des territoires. Leur interprétation est donc à nuancer.



Les données étaient disponibles pour 94 % du total des financements. Cependant, 13 % du nombre de financements, pour 34 % des sommes totales, couvrent plusieurs MRC. La ventilation exacte n'était pas disponible pour ces données, elles n'ont donc pas été prises en compte.



L'**Agglomération de Longueuil** est le principal territoire récipiendaire des financements repérés. C'est le territoire d'action de **20 % du nombre de financements repérés**, représentant **17 % des sommes allouées totales**. Attention cependant: les territoires composant la Montérégie présentent des réalités fort différentes. Par exemple, 30 % de la population de la Montérégie réside dans l'Agglomération de Longueuil, alors que seulement 1,7 % habite dans la MRC du Haut-Saint-Laurent.



Répartition des sommes par échelles d'intervention

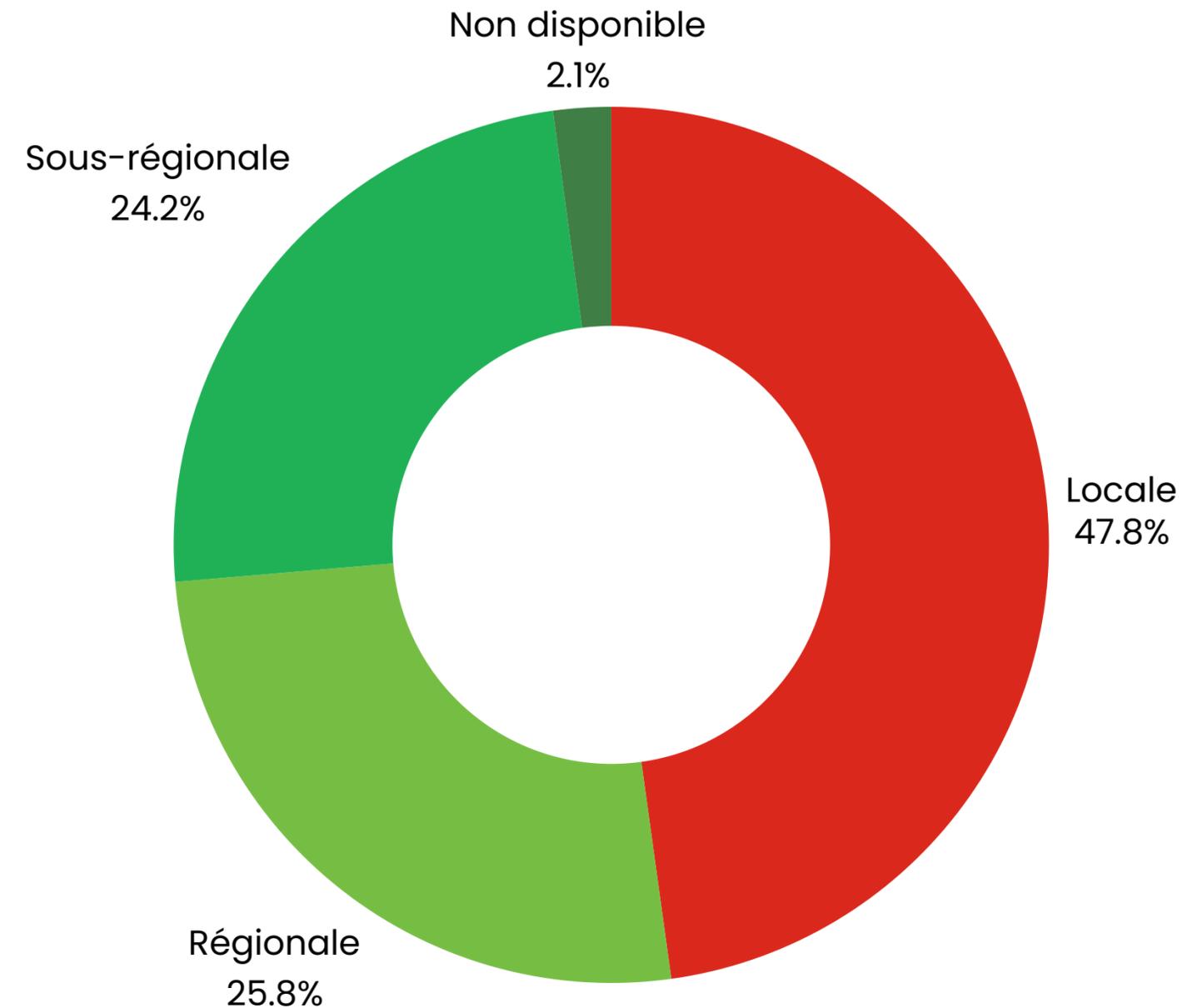


Ce graphique présente la répartition des sommes allouées en fonction des **échelles d'intervention des initiatives** soutenues:

- Locale: l'initiative soutenue intervient dans une seule MRC
- Sous-régionale: l'initiative agit sur plus d'une unité territoriale locale
- Régionale: l'initiative agit sur l'ensemble de la région



Près de **la moitié des sommes correspondant aux financements repérés sont attribuées à l'échelle locale**. À première vue, cela pourrait surprendre, au vu du constat réalisé précédemment sur la place des concertations régionales dans la représentation par types de partenaire. Ces dernières ne représentent cependant que 30 % des financements totaux, ce qui au final semble cohérent avec la répartition par échelles d'intervention.



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle locale

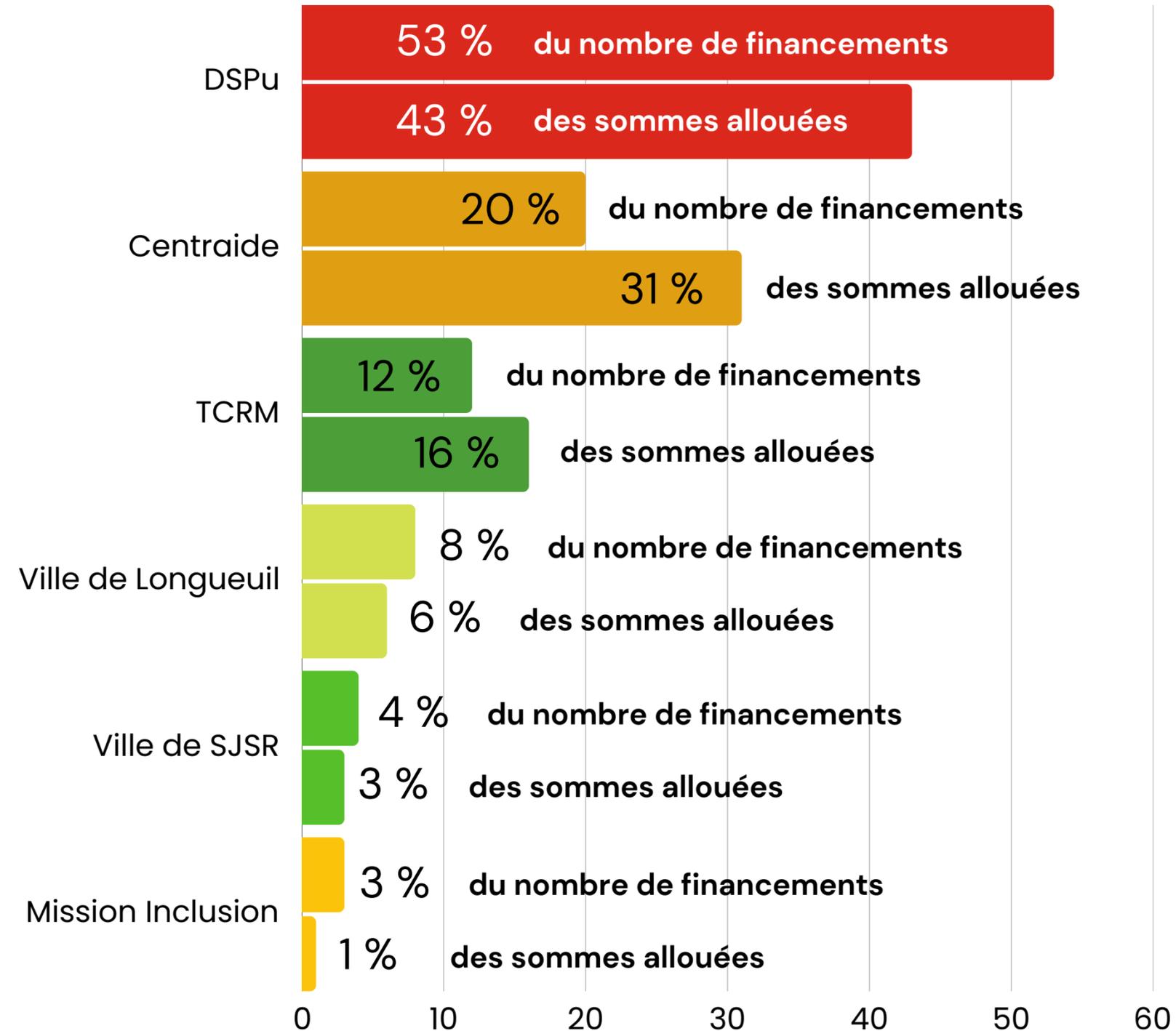


Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle **locale**, en fonction des partenaires **gérant** les enveloppes, et pas des **sources** des financements. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes**.



La **DSPu** est clairement le **contributeur principal** à l'échelle **locale**. La faible part des **villes** dans les financements à l'échelle locale pourrait surprendre, parmi plusieurs partenaires ayant une mission plus (sous)régionale. Il faut cependant rappeler que la catégorie « Municipalités » ne représentent que **4 %** des enveloppes listées dans cette étude.

Centraide (toutes régions de la Montérégie confondues) et la **TCRM** semblent être les partenaires fournissant les financements **en moyenne les plus conséquents** par initiative, à l'échelle locale. Les enveloppes de cette dernière sont issues de l'Alliance pour la solidarité (FQIS).



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle sous-régionale

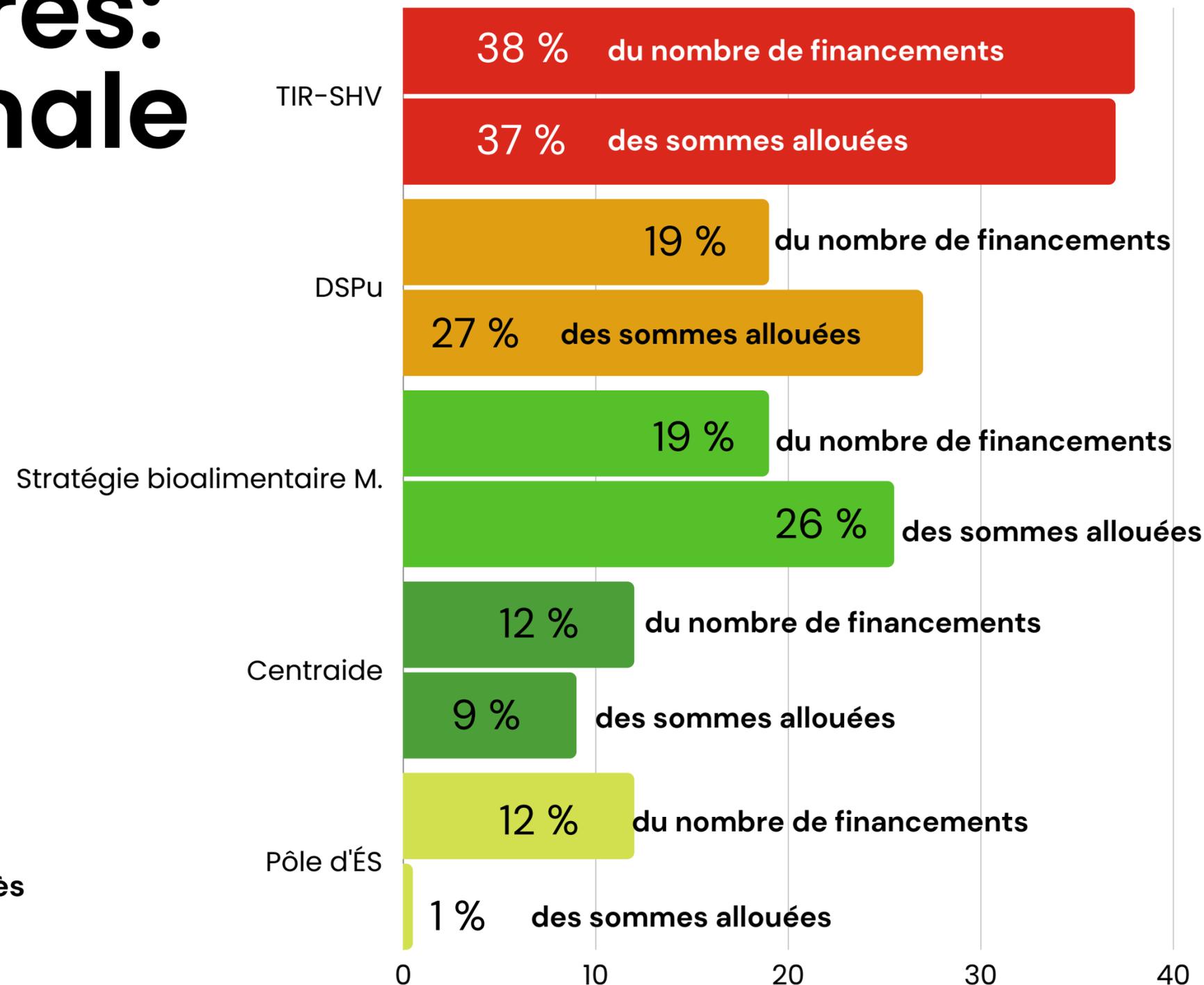


Ce graphique décortique les financements octroyés à l'échelle **sous-régionale**, en fonction des partenaires **gérant** les enveloppes, et pas des **sources** des financements. Il présente la **répartition du nombre des financements repérés, et des sommes correspondantes**.

Attention, ici le « n » est **faible** (16 financements), donc par exemple, 12 % du nombre de financements correspond à 2 sur 16.



À l'échelon sous-régional, c'est la TIR-SHV qui se distingue comme contributrice principale. Contrairement à la page précédente, il est intéressant de constater que c'est la **DSPu** (ainsi que l'entente sectorielle Stratégie bioalimentaire Montérégie) qui a attribué des **financements moyens par initiative plus élevés**. La grande majorité des financements octroyés à cette échelle provient de la **Mesure transitoire – Transition vers la pérennisation des initiatives d'ÉS en accès économique aux aliments sains (2023-2024)**, notamment impulsée par la DSPu.



Répartition des sommes allouées et des financements repérés: échelle régionale



À cette échelle, le « n » de données (7 sur un total de 119) était trop faible pour effectuer une analyse et en tirer des conclusions.

À titre informatif, les partenaires ayant attribué des financements à l'échelle régionale (sans ordre particulier) sont:

- Centraide du Grand-Montréal
- TIR-SHV
- DSPu
- Fondation Marcelle et Jean Coutu
- Stratégie bioalimentaire Montérégie

Répartition des sommes allouées par types de financement



Ce graphique présente les **sommes allouées** par types de financement::

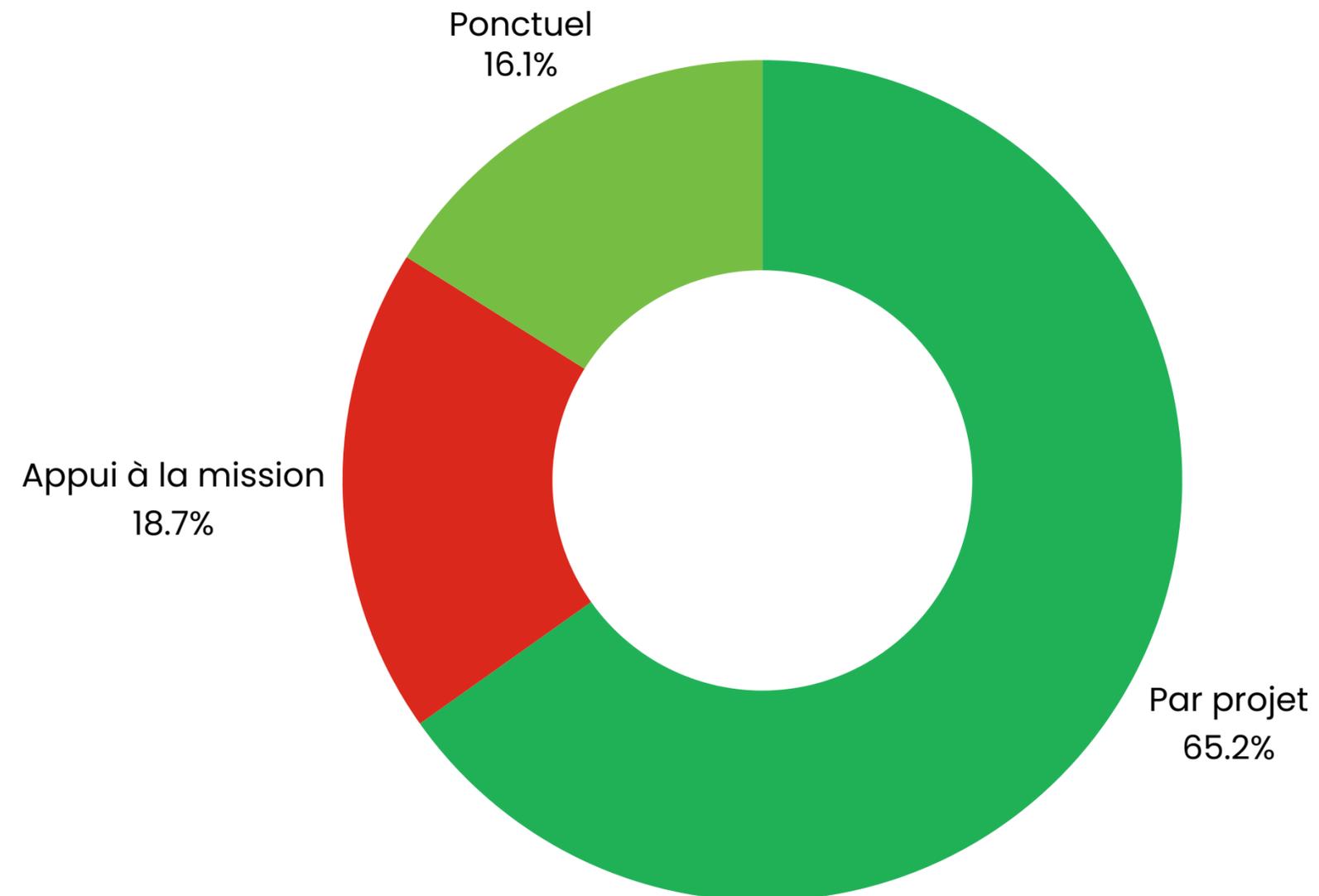
- Appui à la mission: financement en appui à la mission ou aux frais de fonctionnement
- Ponctuel: financement accordé faire face à une situation d'exception (urgence, aide à une immobilisation, etc.), non récurrente
- Par projet: financement octroyé pour le déploiement ou la réalisation d'un projet ou d'une initiative sur une période qui peut varier, et qui peut être renouvelé



Ce graphique révèle que **le financement par projet est la pratique la plus courante parmi les financements répertoriés.**

93 % des financements en appui à la mission proviennent de Centraide, dont 89 % de Centraide du Grand Montréal. Le reste des financements à la mission émane de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Si les données du PSOC avaient été intégrées, il est probable que le pourcentage de montants octroyés à la mission aurait été plus élevé.



Répartition du nombre de financements par durées



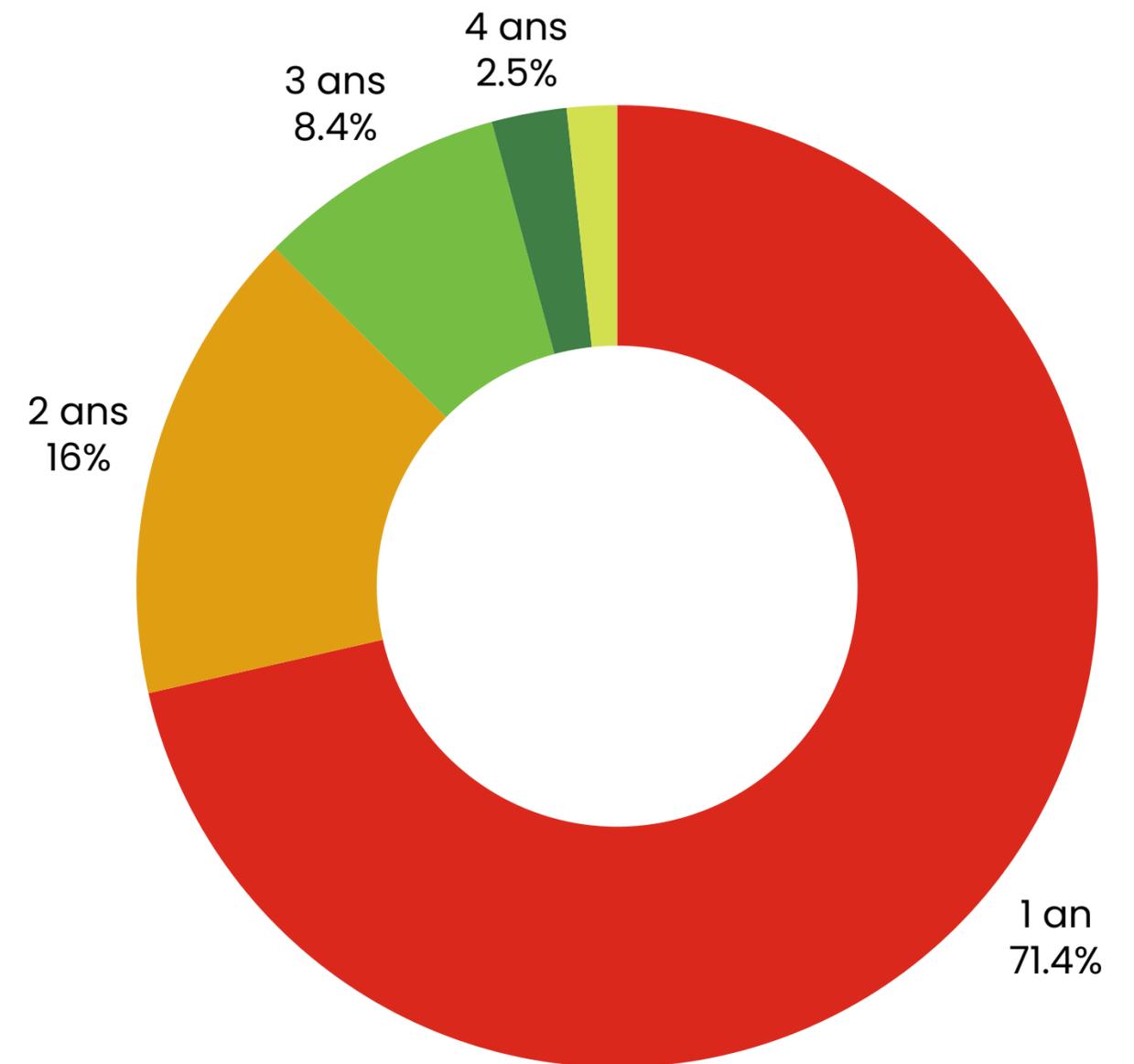
Ce graphique présente la répartition du **nombre** (et non du montant) des financements répertoriés **en fonction de leur durée**.



Attention, un financement attribué pour **une durée d'un an** peut s'intégrer dans une **démarche d'accompagnement de plus long-terme**, et/ou être facilement **renouvelable** d'année en année. D'ailleurs, rappelons qu'en 2023-2024, plusieurs projets ont vu leur financement exceptionnellement reconduit pour seulement un an dans le cadre de la mise à jour du Plan de lutte contre la pauvreté.



Sur les 119 financements repérés, **85 le sont pour une durée d'un an**, ce qui en fait la durée majoritaire, et de très loin. Seuls 6 d'entre eux sont considérés comme pérennes. La **quasi-totalité des financements considérés comme pérennes** (15 sur 19) viennent de **Centraide** (tous territoires de la Montérégie agglomérés), et sont attribués pour **2 ou 3 ans**. Les **financements sur 5 ans sont absents** ici, alors que les financements de plus long-terme sont une bonne pratique, selon la revue de littérature. .



Nombre de fonctions du système alimentaire couvertes par chaque financement

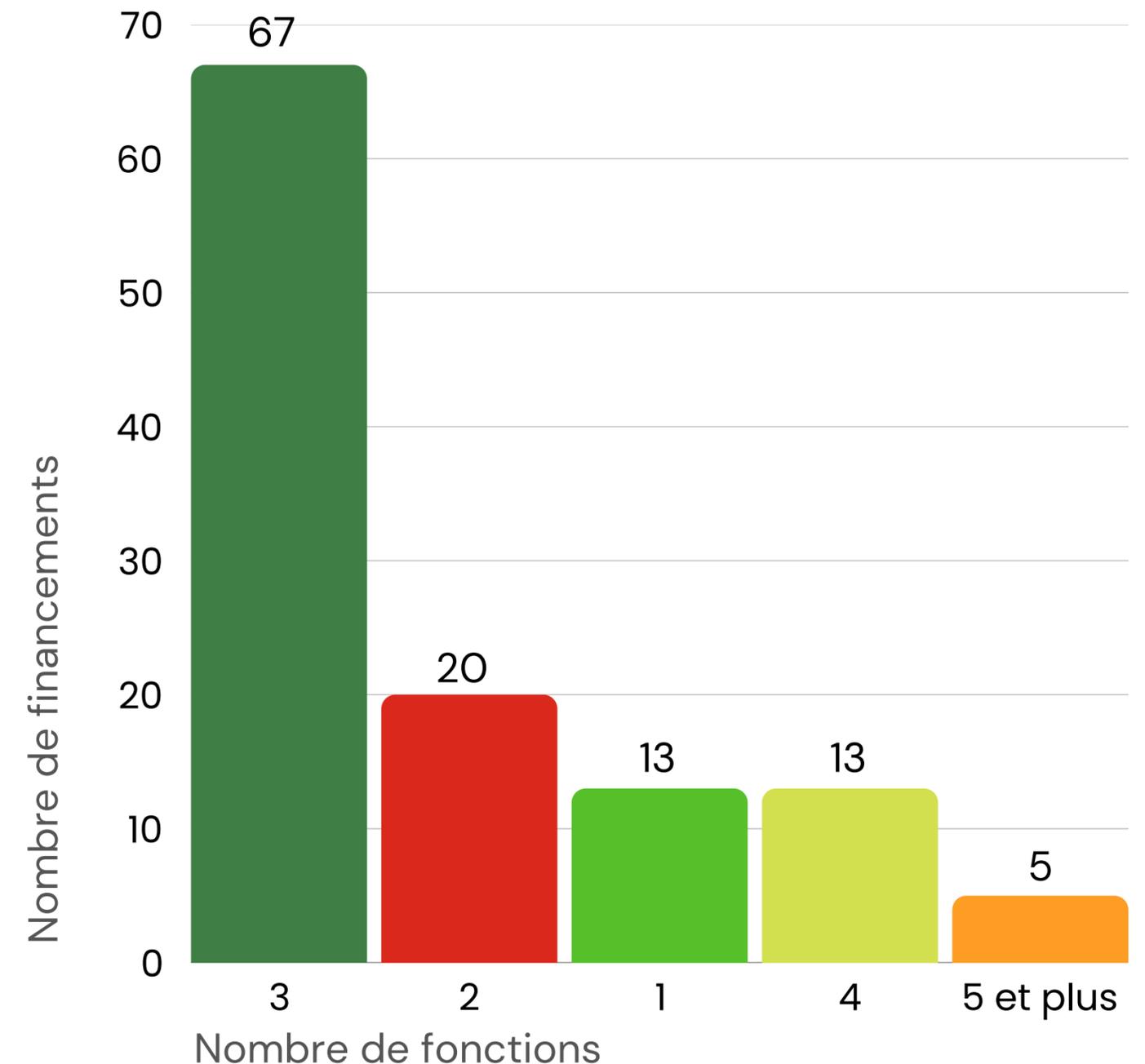


Les données fournies ici représentent **le nombre de fonctions du système alimentaires couvertes par chacun des financements fournis**.

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes.



88 % des financements semblent couvrir **plusieurs fonctions** du système alimentaire, ce qui pourrait témoigner d'une certaine popularité de l'approche systémique, d'une vision **relativement** large de la sécurité alimentaire, ou encore de la multidisciplinarité des projets soutenus sur un territoire si vaste.



Nombre de financements pour chaque fonction

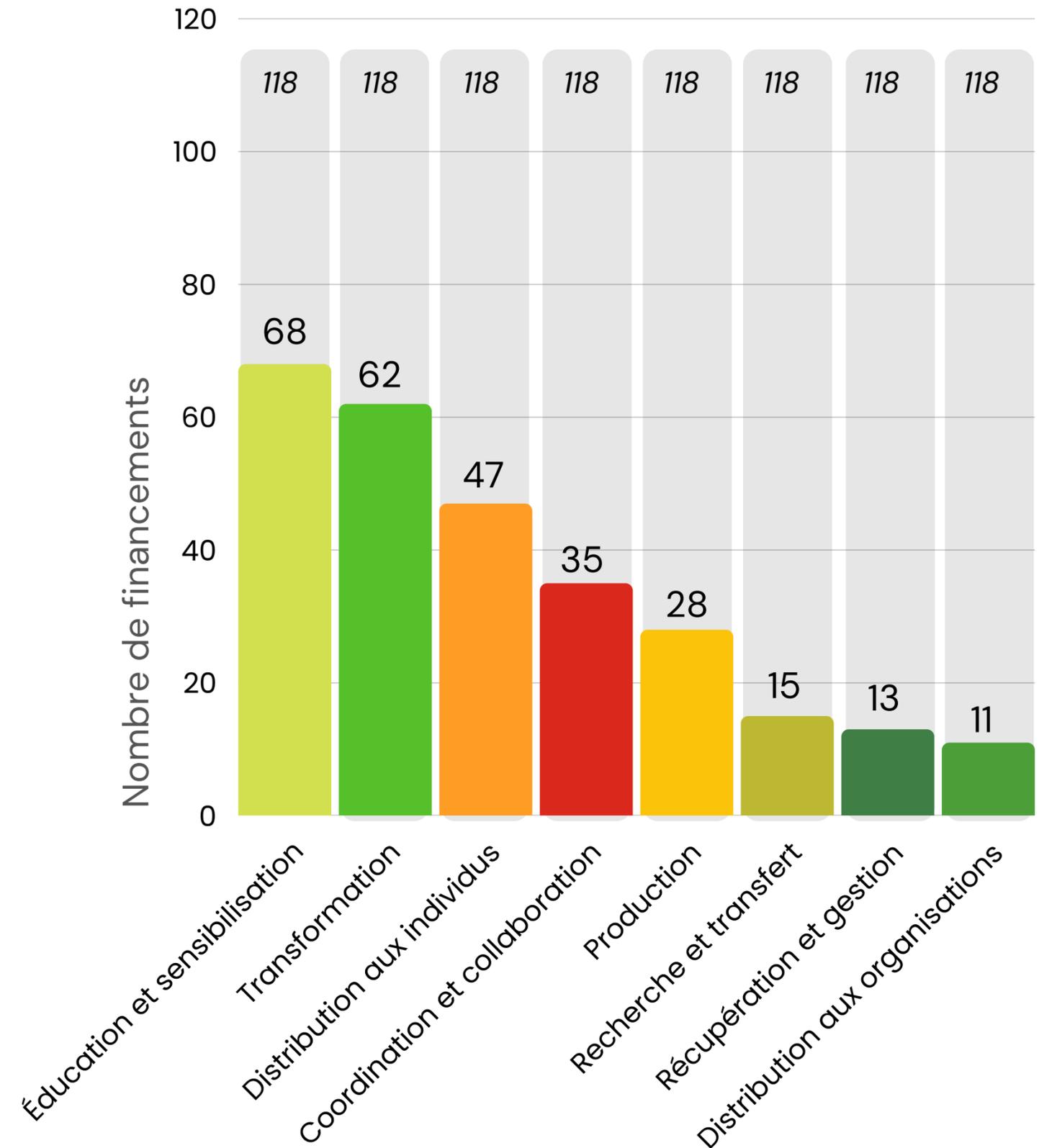


Les données fournies ici représentent **le nombre de financements recensés couvrant chaque fonction du système alimentaire** (chaque financement pouvant couvrir plusieurs fonctions).

Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe et peu usité de l'indicateur. Les données sont donc **à interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes. Il est à noter qu'une poignée de partenaires n'ont pas rempli cette section, le total de données ici diffère donc du total réel repéré.



La fonction la plus nommée, avec **68 mentions sur 118 financements** (soit plus de la moitié) est **l'éducation et la sensibilisation**. La **transformation** suit de près, avec **62 financements** qui agissent dessus. **42 financements agissent sur les deux fonctions à la fois**, ce qui est logique, puisque la majorité de ces projets sont des **ateliers de cuisine ou des cuisines collectives**.



Répartition des financements par acteurs et par fonctions

Montérégie



Fonction la plus représentée pour chaque acteur (le cas échéant)

	Production	Transformation	Distribution aux organisations	Distribution aux individus	Récupération et GMR	Éducation et sensibilisation	Coordination et collaboration	Recherche et transfert
Centraide du Grand Montréal	3	8	1	7	2	4	0	0
Centraide RCOQ / Sud-Ouest	1	2	0	6	2	7	0	0
Centraide Richelieu - Yamaska	1	4	1	2	2	2	3	1
DSPu Montérégie	9	36	4	10	3	34	6	8
Fondation M. et J. Coutu	Données non disponibles							
MAPAQ	2	0	0	2	0	1	2	2
Mission Inclusion	1	3	0	3	0	2	0	0
Pôle d'économie sociale Vallée-Haut-St-Laurent	2	0	0	0	0	1	0	0
Stratégie bioalimentaire Montérégie	0	2	4	1	1	0	4	3
TCRM	0	0	1	0	0	11	11	0
TIR-SHV Montérégie	1	0	0	5	1	1	7	0
Ville de Longueuil	6	5	0	7	0	5	2	1
Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	2	2	0	4	2	0	0	0

Nombre de financements pour chaque type d'intervention



Le graphique représente le **nombre de financements répertoriés pour chaque type d'intervention** visant à agir sur la SA.

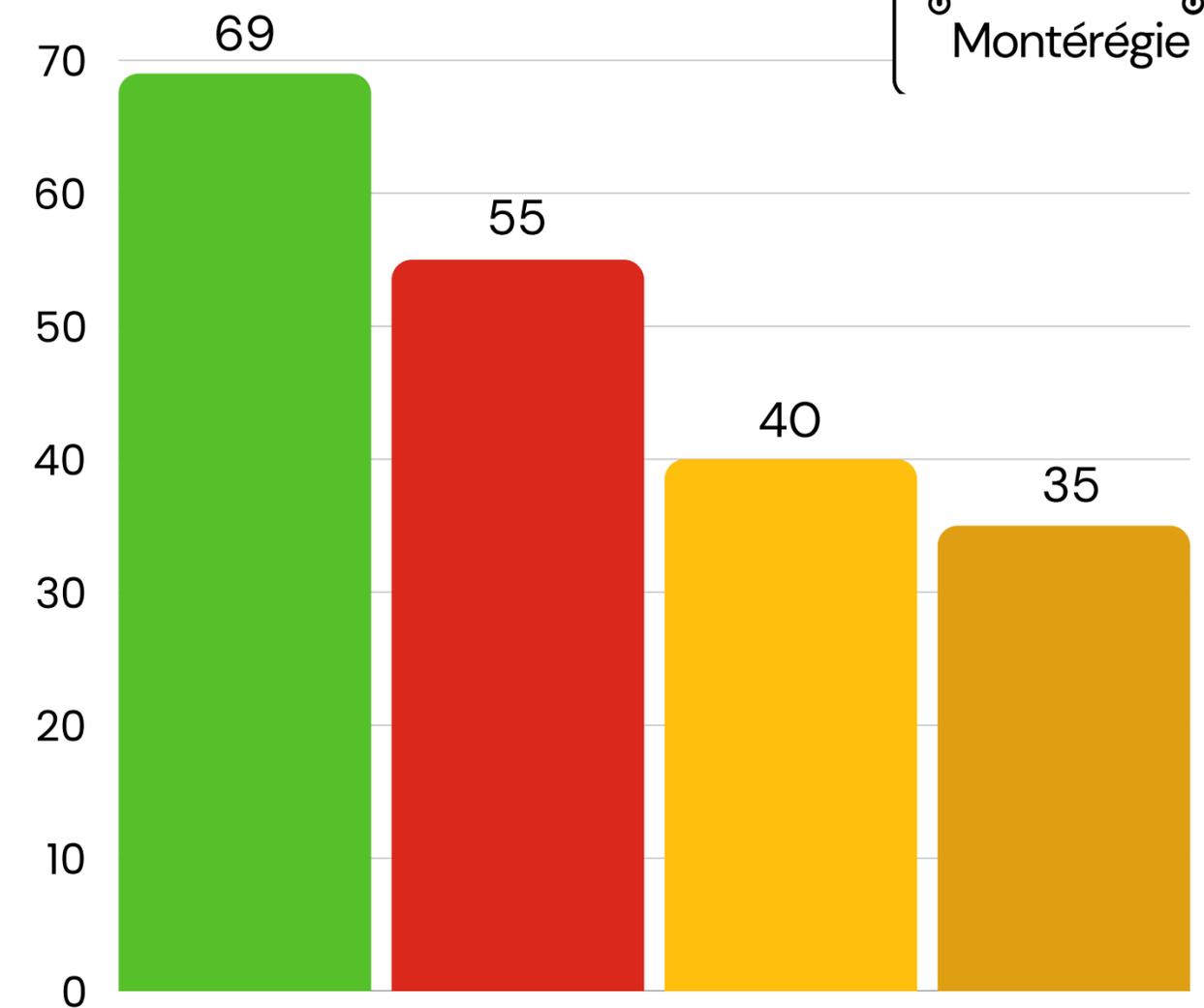
Comme indiqué dans les limites de l'étude, il est possible que les partenaires aient interprété cette section de la grille de différentes façons, ou aient dû faire des estimations en la remplissant, en raison du caractère complexe de l'indicateur. Les données sont donc à **interpréter comme des ordres de grandeur**, plutôt que des mesures exactes.



L'absence des données du PSOC a probablement un fort impact sur les résultats obtenus pour les indicateurs portant sur les déterminants, qui sont donc à nuancer. Par exemple, les activités d'aide aux plus démunis (aide alimentaire, soupe populaire) sont possiblement sous-représentées dans ce tableau.



Les interventions de type « **Développement de connaissances et d'habiletés** » représentent **plus de la moitié des financements repérés (57 %)**. Ce constat est cohérent avec la **prépondérance de la fonction « Éducation et sensibilisation »**.



Développement de connaissances

Accès économique et physique aux aliments

Aide alimentaire

Système alimentaire sain, durable, équitable



Précisions

L'analyse qualitative est tirée des **sept entrevues semi-dirigées** réalisées début 2025. Les trois territoires ont été représentés dans le choix des personnes rencontrées. Cependant, **l'analyse présentée ici est globale**, car le nombre d'entrevues n'était pas assez significatif pour tirer des tendances et constats spécifiques à chaque territoire.

Faits saillants

Types de collaboration et partenariats courants



La typologie est inspirée de Glass et Pole (2017), qui proposent trois grandes catégories de collaborations dans le secteur philanthropique canadien, allant croissant en termes d'intensité du partenariat: partage d'information et de connaissances, collaboration pour des financements plus efficaces, collaboration hors financements (ayant des impacts sur ces derniers).



Types de collaboration

C'est le **partage d'information et de connaissances** qui représente le type de collaboration le plus courant chez les partenaires interrogé(e)s, à **égalité avec celui visant une meilleure efficacité des financements**. La collaboration hors financement, bien que faisant partie des pratiques actuelles des partenaires, a été moitié moins citée durant les entrevues. Une liste plus détaillée des pratiques actuelles pour chaque type de collaboration est disponible à la page suivante.



Partenariats courants

Les partenariats sont assez variés. Au sein des **municipalités**, des efforts sont faits pour accroître les **collaborations hors financement à l'interne**, entre directions ou services. En effet, on constate que la gestion de la SA incombe souvent en premier lieu aux directions de l'inclusion ou du développement social. Or, le caractère complexe et pluridisciplinaire de la SA incite à développer des liens, mais surtout, à créer des **espaces d'échanges, d'alignement, et de priorisation des enjeux en SA**, où les financements ne sont pas forcément abordés (voir page suivante pour exemple). **À l'externe**, les partenaires récurrents des municipalités, notamment pour **améliorer l'efficacité des financements et partager de l'information**, sont: les **directions de santé publique**, les **concertations** régionales ou sectorielles (TIR-SHV ou tables de concertation), et **Centraide** (mais pas toujours spécifiquement à propos de la SA).

Types de collaboration

Exemples de pratiques concrètes pour chaque type de collaboration, citées par les personnes interrogées



Partage d'information

- Espaces informels de discussion, sur les financements, mais aussi des sujets liés à la SA
- Rapports publics (comme le fait Centraide, par exemple)
- Consultation auprès d'autres partenaires: partage d'information sur ses propres financements, sur des projets soutenus, etc.
- Orientation des organismes demandeurs, et diffusion des financements d'autres partenaires
- Co-construction de connaissances: élaboration de portraits



Collaboration dans un but de meilleure efficacité des financements

- Participations croisées à des comités de sélection de projets
- Arrimage avec autres partenaires financiers lors de l'élaboration ou de l'application d'une enveloppe, pour éviter les doublons
- Co-construction et co-gestion d'enveloppes
- Arrimage avec des porteurs de planifications locales ou régionales dans un but de cohérence
- Accompagnement des organismes demandeurs



Collaboration hors financement

- Alignement stratégique allant au-delà de la simple question des financements (vision)
- Contribution à l'élaboration de planifications, dans un but de cohérence
- Efforts de plaidoyer collectif (auprès d'échelons de gouvernance supérieurs par exemple)

Exemples

Cas concrets d'application des pratiques listées à la page précédente



Ces exemples ont été sélectionnés car ils représentaient bien leur catégorie, et étaient liés à la SA. Une attention a été portée par l'analyste aux biais pouvant influencer ses choix, ainsi qu'à la recherche d'un équilibre dans le type de partenaires mis de l'avant (institutionnel, fondation, structure de concertation).



Partage d'information

Ville de Longueuil: accompagne les tables sectorielles à élaborer des **états de situation** (avec parfois un financement spécifique). Les connaissances générées servent ensuite à bâtir les plans d'action, et à orienter les financements.

Centraide du Grand Montréal: organisation d'une **journée d'échanges sur les serres urbaines** dans le cadre de la phase 1 du PIC, car sujet d'intérêt pour plusieurs quartiers. A permis aux quartiers, mais aussi aux partenaires financiers, de mieux comprendre les implications de ce type de projet.



Collaboration dans un but de meilleure efficacité des financements

Ville de Montréal et DRSP: mise sur pied d'un **appel à projets conjoint** en 2021-2023, dans le cadre du Plan de lutte contre la pauvreté. Collaboration de A à Z: cadre de référence, gestion budgétaire et opérationnelle, diffusion, sélection, accompagnement de la cohorte de projets retenus, reddition de comptes, etc.

DSPu Montérégie: dans le cadre de la mesure 13.1 du PAGIEPS (hors Montérégie centre), des appels à projet ont été organisés. Les **comités de sélection rassemblaient une diversité de partenaires:** partenaires en ES, Centraide, TIR-SHV, Stratégie bioalimentaire, parfois des partenaires locaux (centres locaux de développement), CISSS, DSPu au niveau régional, organismes communautaires. Cela a permis une certaine complémentarité, et de réorienter les organismes vers d'autres partenaires si nécessaire.



Collaboration hors financement

Ville de Laval: la **politique régionale de développement social** (PRDS) a permis l'émergence d'une **vision collective**, notamment autour de l'orientation 5.1 (agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant (...) une saine alimentation pour toutes et tous). De nombreux acteurs locaux et régionaux étaient partenaires de cette orientation, tout en gardant leurs propres planifications. Un **comité régional** en charge de la mise en action de la PRDS a également été créé.

Défis

Difficultés qui freinent l'établissement ou la pérennité de collaborations financières en soutien à la SA

Manque de vision concertée

- Beaucoup d'échelles de gouvernance (de la province au quartier) et de réalités à arrimer
- Planifications et visions existantes multiples, qui ne se parlent pas toujours
- SA: enjeu traité par plusieurs partenaires qui ne se concertent pas toujours
- Pas assez d'arrimages, notamment entre fondations, pour générer des complémentarités et éviter les doublons sur les territoires

Temporalités variées

- Vitesses de travail différentes entre les institutions et les partenaires philanthropiques
- Parfois, non-reconnaissance du temps nécessaire pour la concertation avec les organismes et entre partenaires
- Manque de prévisibilité sur certains financements, et donc manque de temps pour s'y préparer, ou dates de tombée différentes qui empêchent des appels à projets conjoints (ex.: dernier Plan de lutte contre la pauvreté)

Confusion des rôles en SA

- Qui est en charge de la SA au provincial? Dans les régions? Dans les villes?
- Manque de clarté sur qui finance quoi

Manque de flexibilité

- Exigences parfois complexes lors d'appels à projets (formulaire, balises, critères restrictifs, etc.)
- Lourdeur administrative lors de l'établissement de partenariats de financements entre institutions (ex.: villes et DSPu)
- Villes, DSPu... dépendantes de programmes dont les balises sont décidées au provincial

Défis (suite)

Difficultés qui freinent l'établissement ou la pérennité de collaborations financières en soutien à la SA

Tension entre adaptation et généralisation

- Difficultés de savoir comment financer des projets qui respectent les spécificités et plans locaux (tables de quartier par exemple), tout en ayant des impacts sur l'ensemble d'un territoire (une ville, une MRC)

Influence de l'échelle provinciale

- Balises des programmes gouvernementaux pas toujours adaptées aux besoins régionaux ou locaux, ou qui ne prennent pas en compte les planifications territoriales
- Financement provincial octroyé à de grandes organisations en SA sans concertation avec le territoire visé par le projet qui peut générer des tensions localement
- Balises nationales pas toujours cohérentes entre elles

Cultures variées

- Manque de connaissances des réalités du terrain chez certains partenaires, notamment philanthropiques
- Refus de certains partenaires de financer l'économie sociale, soit des projets générant leurs propres revenus et ne dépendant pas à 100 % de subventions (alors qu'on demande aux projets d'être pérennes)
- Culture de la confidentialité chez les ministères, qui peut limiter le partage d'information
- Pas toujours de sentiment d'appartenance sur les territoires, ce qui ralentit le travail de concertation
- Attachement à son indépendance et vision propre, de la part du secteur philanthopique

Bonnes pratiques

Pratiques testées par les partenaires, et qui ont facilité la collaboration



Partage d'information

- Organisation de visites terrain pour les partenaires financiers
- Organisation de démarches pédagogiques en interne pour développer la connaissance de l'IA et de la SA
- Réalisation régulière de scans de l'environnement durant les rencontres avec les partenaires (incluant les organismes)
- Tenue de discussions ouvertes entre partenaires et organismes à propos des financements



Collaboration dans un but de meilleure efficacité des financements

- Accompagnement des organismes en amont des dépôts (comprendre les demandes, s'adapter, consolider son plan d'action ou modèle d'affaires)
- Clarification des carrés de sable des partenaires, de façon générale sur un territoire donné, et spécifiquement lors d'un financement collaboratif
- Gouvernance diversifiée des enveloppes, incluant par exemple les organismes dans les décisions concernant les orientations
- Organisation de rencontres de suivi entre partenaires et organismes, à la place d'une reddition avec rapport annuel
- Conception d'appels conjoints locaux ou régionaux pour une même enveloppe ministérielle, avec demande unique, gestion commune, partage des coûts, etc.
- Demander aux organismes de démontrer leur alignement avec les planifications territoriales, en identifiant ces dernières
- Adoption de règles de péréquation communes (équité territoriale)
- Organisation d'appels d'intention avant les appels à projets



Collaboration hors financement

- Création de communauté de pratiques, à l'interne (institutions), ou entre partenaires sur un territoire: développement des compétences, développement de vision et d'objectifs communs, etc.
- Tenue de rassemblements régionaux réguliers, facilitant les maillages
- Participation aux concertations locales

Conditions de succès

Conditions nécessaires à rassembler à l'avenir pour faciliter la collaboration



Ces conditions concernent principalement les collaborations entre partenaires financiers, mais peuvent inclure la collaboration entre partenaires et organismes

À l'échelle d'un territoire:

- Prendre le temps de créer des liens (formels et informels), d'établir de la confiance, et de concerter
- Se partager régulièrement les informations sur les financements disponibles, pour viser une meilleure complémentarité
- Se doter d'une vision et d'un langage communs autour de la SA
- Mettre régulièrement à jour sa compréhension du territoire (atouts, défis, besoins prioritaires) en impliquant les organismes, afin de s'assurer de cibler les besoins non comblés, et partager ces états de situation aux partenaires financiers (surtout ceux qui ne participent pas aux concertations régionales)
- Créer un espace d'échange et de concertation « macro » autour de la SA, en rassemblant des partenaires financiers variés, pour assurer une diversité de stratégies de soutien de la SA

Dans le cas d'un projet de financement collaboratif:

- Établir et maintenir une communication constante entre les partenaires d'un projet de financement collaboratif
- Co-concevoir, communiquer, et partager les règles du jeu (incluant la répartition des rôles), tout en les faisant évoluer
- Viser une diversité de partenaires financiers, afin de favoriser une certaine objectivité

Souhaits et besoins

Pour intensifier et bonifier les collaborations entre partenaires financiers à l'avenir, et mieux soutenir la SA



La liste est une synthèse des propos recueillis. Il faut noter que les éléments concernant les fondations, par exemple, peuvent venir d'autres types de partenaires.



Partage d'information

- Pousser la transparence et le partage de données ouvertes
- Développer collectivement une meilleure compréhension systémique de la SA et de ses déterminants collectifs

Collaboration dans un but de meilleure efficacité des financements

- S'appuyer sur ce portrait pour développer de nouveaux partenariats et renforcer les collaborations actuelles, notamment entre les institutions et les partenaires philanthropiques
- Renforcer la complémentarité sur chaque territoire en répartissant les champs d'action entre partenaires financiers (entre types de financement, entre type d'organismes, entre déterminants de la SA, etc.)
- Créer des fonds propres alloués à la SA dans les villes, et en répartir la gestion entre plusieurs services
- Développer des méthodes de co-conception de programmes ou de financements concertés
- Se partager les risques pour soutenir des projets *bottom-up* et innovants, pas nécessairement portés par des organismes (par ex.: caisse alimentaire commune ; distributions de coupons par des travailleurs sociaux)
- Cibler plus les causes de l'IA, plutôt que ses symptômes
- Prendre conscience de son pouvoir d'influence sur la vision de la SA et des façons de la soutenir
- Diversifier le type de financements et se les répartir: à la mission et pérenne, pour l'étape d'application des apprentissages tirés des projets, pour des projets de bonification (versus innovation)



Collaboration hors financement

- Briser les silos entre les partenaires portant différents piliers de la SA (santé publique et MAPAQ, services économique et développement social dans les villes, etc.) pour aller vers une vision plus systémique
- Créer une entente sectorielle et un espace de concertation spécifiques en SA à Montréal
- Se concerter par territoire, et entre territoires, pour bâtir et porter un plaidoyer sur le financement de la SA auprès du gouvernement provincial
- Repérer et faciliter le maillage entre organismes et partenaires pouvant les aider à faire leur développement philanthropique
- Développer des stratégies communes visant les groupes sur-représentés parmi les personnes vivant de l'IA

Narratifs

Cette section rend compte des faits saillants des échanges sur le vocabulaire utilisé, les différentes visions de la SA, et les enjeux de compréhension ou de confusion rencontrés

Vocabulaire employé

- Sécurité alimentaire, bien sûr
- Dépannage alimentaire, aide alimentaire
- Accès à une saine alimentation
- Inclusion, pauvreté
- Réduction de l'IA

Visions de la SA

- DSPu Montérégie: prisme des déterminants de la SA
- Villes: liens forts avec les Alliances pour la solidarité, donc angle de la lutte contre la pauvreté, développement social (même si volonté d'élargir)
- MAPAQ: mission de veiller à la sécurité alimentaire (innocuité des aliments), mais aussi prisme de l'autonomie alimentaire ou de la souveraineté alimentaire

Enjeux vécus

- Vision restreinte: on attend de petits projets qu'ils puissent réduire l'IA, et donc favoriser la SA, alors qu'il s'agit de projets non structurants (bien qu'utiles), comme des jardins communautaires
- Souvent, vision réductrice de la SA (perçue comme l'inverse de l'IA, et donc comme une situation où personne n'a faim, sans égard aux aspects culturels ou environnementaux), qui nécessite de la pédagogie
- Au sein des institutions, les services et ministères ont différentes compréhensions de la SA, selon leur mission (agriculture urbaine, développement social, économie, etc.)
- L'idée que la redistribution est une solution à la fois pour augmenter la SA et réduire le gaspillage alimentaire est récurrente, et peut porter les partenaires ou les organismes à privilégier ce type de projets, sans avoir une vision systémique des enjeux
- Tensions entre projets urgents (qui sont nécessaires), et projets de long-terme (plus systémiques)
- Au-delà de la SA, d'autres concepts s'entrechoquent et peuvent freiner les collaborations: autonomie communautaire, économie sociale, etc.

S'appuyer sur la définition du « financement de la SA et de la nutrition », proposée par la FAO en 2024

« Les **ressources financières publiques et privées**, intérieures et étrangères, qui visent à **l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de toutes les formes de malnutrition**. Le but est de garantir l'accès à une alimentation nutritive et sûre, ainsi que la disponibilité, l'utilisation et la stabilité de cette alimentation, et des pratiques favorisant une alimentation saine, ainsi que des services de santé, d'éducation et de protection sociale qui rendent cela possible. Sont **incluses** les **ressources financières ayant pour objet de renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires** face aux principaux facteurs et aux causes structurelles sous-jacentes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. »

Source: [L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, FAO, 2024](#)

Suggestions

Pour améliorer les pratiques collectives des partenaires financiers, fondées sur la revue de littérature



Partage d'information

- Pousser encore plus loin les démarches de **transparence** pour les partenaires financiers: partage de sa stratégie, enveloppes, performance, évaluation, projets soutenus, etc.
- Pousser la collaboration de « **recherche** »: élargir le périmètre de ce portrait en intégrant des données socio-démographiques et sur l'insécurité alimentaire, lancer des études sur les zones d'ombre identifiées, bâtir une cartographie élargie des partenaires financiers, etc.
- Se doter d'un **tableau de bord** partagé et évolutif, permettant de recueillir des données en temps réel

Suggestions

Pour améliorer les pratiques collectives des partenaires financiers, fondées sur la revue de littérature



Collaboration dans un but de meilleure efficacité des financements

- Augmenter la **flexibilité des enveloppes** sur chaque territoire, en termes de: balises géographiques, durée (privilégier plusieurs années, assurées dès le début pour plus de prévisibilité), type de financements (à la mission), type de projets et structures juridiques admissibles
- Diversifier les **types de financements** (individuellement et collectivement): pour l'innovation, mais aussi la bonification de l'existant, pour la mise en oeuvre des apprentissages, etc.
- Privilégier, lorsque possible, des **appels conjoints sur un territoire pour une même enveloppe** octroyée par le provincial, et de façon générale, continuer les efforts visant à faciliter les demandes et la reddition de comptes
- **Intégrer les organismes à la gouvernance** des enveloppes gérées à l'échelon local ou régional
- S'appuyer sur les **atouts de chaque type de partenaire: indépendance** des fondations, **capacités de financements structurants** pour les ministères, **connaissance du territoire** pour les institutions locales et régionales et les concertations

Suggestions

Pour améliorer les pratiques collectives des partenaires financiers, fondées sur la revue de littérature



Collaboration hors financement

- Se doter d'une **définition claire et commune** aux trois territoires du financement de la SA, la plus systémique possible, pour élargir la vision de la SA au-delà de l'IA (chacun pouvant ensuite déterminer ses priorités dans ce cadre commun)
- Capitaliser sur le **pouvoir d'influence des partenaires non gouvernementaux**, notamment les fondations, pour développer un plaidoyer commun envers le gouvernement provincial
- Se doter d'une **feuille de route** (par territoire, ou commune) pour améliorer la SA, avec une vision systémique
- Créer ou identifier une **plateforme de dialogue et de coopération** sur le financement de la SA par territoire, avec des liens inter-territoires
- Identifier les **planifications de référence** auxquelles arrimer les actions en SA (ex.: plans de développement de communautés nourricières, plans de lutte contre la pauvreté, etc.)

Rôle du comité méthodologique

- Phase de planification :
 - Valider les objectifs et les questions de recherche
 - Relever les pièges, les éléments de contenus risqués, et les grands constats de la recherche
 - Valider/tester la structure de la base de données (par courriel, et avec des délais serrés dus à la combinaison du calendrier de projet et des calendriers de vacances, n'ayant pas permis à tout le comité de contribuer)
 - Déterminer les jalons méthodologiques du projet : structure du rapport, diffusion des résultats dans les trois régions
- Phase de suivi :
 - Relire des documents préliminaires quantitatifs et qualitatifs
 - Donner un retour sur les premiers constats et hypothèses pour les suites de l'analyse, et sur les entrevues auprès des partenaires

Attention: le rôle du comité a été limité durant le mandat, et principalement de type consultatif.

Inspirations



GLOBAL
ALLIANCE
FOR THE
FUTURE
OF FOOD

La Global Alliance for the future of Food est une alliance stratégique créée en 2012, visant une action collective pour la transformation des systèmes alimentaires. Elle se compose de membres philanthropiques, et collabore avec la société civile, les gouvernements, le secteur privé, et des organisations internationales comme la FAO.



Northern Manitoba Food,
Culture, and Community
Collaborative

Cette collaboration stratégique entre partenaires philanthropiques, équipe, communautés, et « conseillers nordiques » vise à créer des modèles de financements collaboratifs, à soutenir l'apprentissage des partenaires financiers et des communautés, et à aligner les voix des différentes parties prenantes.



NIAGARA
FOOD
Security Network

Le Niagara Food Security Network est un collectif rassemblant des membres de la communauté, des OBNL, des partenaires financiers, des représentants du gouvernement et du secteur agricole afin d'améliorer la SA dans la région de Niagara.

Références

Brisebois, É et J. Colombo (2019). FAIM « ZÉRO » À MONTRÉAL PHASE 2 PORTRAIT DE L'ÉCOSYSTÈME MONTRÉALAIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE. Disponible en ligne: https://www.montrealmetropoleensante.ca/wp-content/uploads/2024/01/Rapport_FaimZero_Phase2_2019.pdf

CISSS de la Montérégie-Centre (2022). Pyramide d'impacts populationnels des interventions en matière de sécurité alimentaire. Disponible en ligne: <https://crdscq.com/wp-content/uploads/2022/01/Explication-pyramide-impact-populationnel-securite-alimentaire.pdf>

Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2012). Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Disponible en ligne: https://www.fao.org/fileadmin/templates/cfs/Docs1112/WGs/GSF/DraftTwo/MD976_F_CFS_GSF_Draft_Two.pdf

Conseil SAM (2024). Plan d'action régional intégré 2023-2025 | Portrait des enjeux. Disponible en ligne: <https://www.montrealmetropoleensante.ca/wp-content/uploads/2024/01/Portrait-SAM-2023-2025.pdf>

FAO (2024). L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde. Des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire, et toutes les formes de malnutrition. Disponible en ligne: <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/f5ee7909-6d6b-4042-b99b-1aeddc499691/content>

Fondation J. Armand Bombardier (2022). Vers des partenariats philanthropiques significatifs - Synthèse d'atelier. Disponible en ligne: https://philanthropie.fondationbombardier.ca/wp-content/uploads/2022/06/220505_partenariats_philanthropiques_perles_diffusion_web.pdf

Fondation William et Flora Hewlett (2022). Bonnes pratiques pour les bailleurs de fonds : La promotion des partenariats équitables avec les organisations de la société civile. Disponible en ligne: <https://hewlett.org/wp-content/uploads/2022/03/Bonnes-pratiques-des-bailleurs-de-fonds.pdf>

GDPRD. Woodhill, J. & Surie, M. (2023), From Rhetoric to reality: Donor coordination for food systems transformation. Rome: Global Donor Platform for Rural Development. www.donorplatform.org/post/from-rhetoric-to-reality-donor-coordination-forfood-systems-transformation.

Glass, J., et N. Pole (2018). Collaboration between Canadian Grantmaking Foundations: The Expression of an Increasingly Ambitious and Strategic Philanthropic Sector? *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research*, 8, 57.

Références (suite)

Heck, I. et al. (2023). Innover et apprendre pour mieux soutenir la lutte contre la pauvreté dans les quartiers montréalais – bilan du Projet impact collectif Phase 1, Les Cahiers du CRISES, Études de cas, ES2301, 162 p., Montréal: Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES), https://crises.uqam.ca/wpcontent/uploads/2023/11/Cahier_ES2301.pdf

Labranche, A. et al. (2024). Faits saillants sur la sécurité alimentaire à Laval, Édition 2024. Disponible en ligne: https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Documentation/Sante_publicue/Feuilles/BROCHURE_INSECURITE_ALIMENTAIRE_modifiee_2024-06-21.pdf

Musampa, M. (2019). Portrait du soutien financier aux organismes et actions en sécurité alimentaire sur l Monréal (2017-2018). Disponible en ligne: https://www.montrealmetropoleensante.ca/wp-content/uploads/2025/04/2019_PortraitFinancementSA.pdf

Nexus santé. (2020). Optimiser les projets de partenariat axés sur le changement systémique : Trousse pour les bailleurs de fonds et les partenaires. Nexus santé – Health Nexus. Disponible en ligne: https://resources.beststart.org/wp-content/uploads/2020/05/FRTrousse_OptimiserProjetsPartenariatChangementSystemique2020_AODA.pdf

OCDE (2018), La philanthropie privée pour le développement, Objectif développement, Éditions OCDE, Paris. <https://doi.org/10.1787/9789264303973-fr>

OCDE (2020). Guidelines for effective philanthropic engagement. Disponible en ligne: <https://www.effectivecooperation.org/system/files/2020-03/ENG%20-%20Guidelines%20for%20Effective%20Philanthropic%20Engagement%20country%20pilots.pdf>

OVSS et CRSA (s.d.). Gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS), Fiche 1. Disponible en ligne: https://operationvss.ca/media/1115/ovss-fiche1_finale.pdf

Patton, M. Q., & Richardson, R. (2023). Theory of a Philanthropic Alliance: The Case of the Global Alliance for the Future of Food. *The Foundation Review*, 15(1). <https://doi.org/10.9707/1944-5660.1643>

Sukhwani, V., et al. (2019). Enhancing Food Security by Institutionalizing Collaborative Food Alliances in Urban Areas. *Sustainability*, 11(15), 4103. <https://doi.org/10.3390/su11154103>

Tarasuk V, Mitchell A. (2020) Household food insecurity in Canada, 2017-18. Toronto: Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF). Disponible en ligne: <https://proof.utoronto.ca/wp-content/uploads/2020/03/Household-Food-Insecurity-in-Canada-2017-2018-Full-Reportpdf.pdf>